

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-089

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 25 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq du mois de Juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie d'AIRVAULT, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 4 pouvoirs (22 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Joël MEUNIER, Céline PIGNON, Eric VILAIN, Jean Michel PROUST

Membre suppléant sans voix délibérative : Alain GILLES

Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 20 juin

RAPPORTS D'ACTIVITES

Obligation est faite à la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet de présenter chaque année un rapport d'activité, un rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement et un rapport sur la qualité du service de gestion des déchets.

M. le Président rappelle que chaque conseiller a reçu un exemplaire des rapports et qu'un exemplaire sera adressé à chaque mairie. Il demande à chaque maire de les présenter à son Conseil Municipal en séance publique.

Ces rapports seront accessibles par tous sur le site de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS - ANNEE 2018

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, lors de l'examen du compte administratif de la commune ou de l'établissement public. Les dispositions du présent décret s'appliquent quel que soit le mode d'exploitation du service public d'élimination des déchets (Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000).

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT - ANNEE 2018

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. (Loi BARNIER du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995).

Les dispositions du décret s'appliquent quel que soit le mode d'exploitation des services publics.

RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE – ANNEE 2018

L'article L.5211-39 du CGCT qui prévoit que : « Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport d'activité retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de l'EPCI. »

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide dans le même vote les trois rapports et leurs annexes tels que joints en annexe à la présente délibération.

A Airvault, le 25 juin 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Présenté au Conseil Communautaire du 25 juin 2019



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

www.cc-avt.fr

SOMMAIRE

A- Présentation de la Communauté de Communes	Page 3
1°) Les compétences	
2°) Les élus, le bureau et les groupes de travail	
3°) Les conseils communautaires en 2018	
4°) Les services	
5°) Les finances	
a) Taux d'imposition 2018	
b) FPIC	
c) Effacements de dettes des usagers et admission en non-valeur	
d) Ligne de trésorerie	
e) Les subventions	
B- Tourisme	Page 5
1°) Développement touristique	
2°) Missions de l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet	
3°) Hébergement touristique	
a) Taxe de séjour	
b) Mission de conseil auprès des hébergeurs	
c) Mise en valeur du Lac du Cébron	
4°) Actions en collaboration avec le PETR	
5°) Chevalerie du Thouet	
C- Développement économique	Page 7
• ZAE	
• Maisons de santé	
• Actions en faveur du développement économique	
D- Culture Sport et Enfance Jeunesse	Page 8
1°) Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet	
2°) Equipements sportifs	
3°) Enfance – Jeunesse	
4°) Action sociale et logement social	
E- Protection et mise en valeur de l'environnement	Page 11
1°) L'assainissement	
2°) Les déchets	
F- Les moyens pour le déploiement des politiques publiques	Page 11
1°) Ressources humaines	
• Effectifs	
• Mouvements de personnels	
2°) Communication	
• Sites Internet et Facebook	
• Supports de communication (hors flyers tourisme)	
3°) Informatique	
• Principales actions en 2018	
• Dématérialisation	
• Maintenance	
4°) Patrimoine bâti et matériel	
Annexes	
1- Organigramme de la Communauté de Communes	
2- FPIC	
3- Rapport d'activité de Relais Petite Enfance	
4- Rapport d'activité « Un Toît en Gâtine »	
5- Rapport annuel Assainissement	
6- Rapport annuel du service Déchets	

A- Présentation de la Communauté de Communes

1°) Les compétences

✓ Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire : SCOT, PLU, ZAC d'intérêt communautaire
- Développement économique : Zones d'activités, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, Promotion du Tourisme
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets

✓ Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Assainissement collectif et non collectif
- Politique du logement social d'intérêt communautaire
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Eau

✓ Compétences facultatives :

- Politique de l'emploi : Participation au financement des Missions locales et actions liées à l'emploi
- Domaine culturel :
 - Développement culturel
 - Soutiens financiers aux associations d'animations socio-culturelles, aux écoles de musique et aux radios locales
 - Participation au développement culturel avec le Centre socio-culturel
- Petite enfance :
 - Compétence bâtiminaire au CLSH, au RAM et halte-garderie
 - Aide au fonctionnement CLSH, RAM et PAJ
 - Coordination et actions en faveur de l'enfance et la jeunesse
- Informatique et communication :
 - Développement des TIC et conseil en matière d'informatique à l'ensemble des communes
 - Promotion de l'image communautaire et site internet communautaire
- Itinéraires de randonnées :
 - Mise en place de chemins de randonnée
 - Itinéraires cyclables
- Chevalerie du Thouet
- Autres équipements :
 - Maison de santé
 - Gendarmerie

2°) Les élus, le bureau, les commissions

✓ Les élus communautaires

28 élus communautaires issus de 10 communes :

12 élus pour Airvault (et les communes associées)

4 élus pour Saint-Loup-Lamairé

3 élus par commune pour Assais-Les-Jumeaux (et la commune associée) et Louin

1 élu par commune pour Availles-Thouarsais, Boussais, Irais, Le Chillou, Maisontiers et Tessonnière.

✓ L'exécutif

Le Président : Olivier FOUILLET

1^{er} Vice-Président : Pascal BIRONNEAU

2^{ème} Vice-Président : Daniel ROBERT

3^{ème} Vice-Président : Frédérique DAMBRINE

4^{ème} Vice-Président : Jean-François COIFFARD

Le Bureau est constitué de l'ensemble des maires ainsi que des maires délégués de Borcq-sur-Airvault et Soulièvres.

✓ Groupes de travail :

Commission Tourisme – Economie présidée par Pascal BIRONNEAU
Conseil d'exploitation SPIC Assainissement Collectif présidé par Daniel ROBERT
Commission Déchets présidée par Daniel ROBERT
Commission Culture, Communication, Enfance et Jeunesse présidée par Frédérique DAMBRINE
Commission Bâtiments, Matériels présidée par Jean-François COIFFARD

3°) Les conseils communautaires en 2018

Les conseils se déroulent alternativement sur l'ensemble des communes du territoire.
En 2018, il y a eu 10 conseils communautaires pour 169 délibérations.

4°) Les services : 31 agents (voir Annexe 1)

5°) Les finances

a) Taux d'imposition 2018

Taxe d'habitation	TH	5,40
Taxe foncier bâti	TFB	2,94
Taxe foncier non bâti	TFNB	13,58
Contribution foncière des entreprises	CFE	25,25
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	TEOM	13,90 (ramassage 52 semaines) 12,90 (ramassage 32 semaines)

b) FPIC (voir annexe 2)

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2018 a été réparti entre l'EPCI et ses communes membres selon la répartition de droit commun.

c) Effacements de dettes des usagers et admissions en non-valeur

Effacements de dettes

Budget déchets	2 742,54 €
Budget assainissement collectif	3 640,00 €

Admissions en non-valeur

Budget principal	3 070,53 €
Budget déchets	7 009,14 €
Budget assainissement collectif	5 287,97 €

d) Lignes de trésorerie

Budget déchets : au cours de l'année 2018, la ligne de trésorerie de la Caisse d'Epargne a été remboursée dans son intégralité pour la somme de 150 000 €.

Budget principal : une ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne a été ouverte pour un montant de 750 000 € lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2018 (Délibération n°D2018-154).

e) Les subventions

Les subventions accordées annuellement par délibération (hors convention)

Bénéficiaires	OBJET	Subvention accordée
Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet	Festival Musiques et danses du monde	3 000,00 €
	Festival les murs ont des oreilles	2 000,00 €
Radio Gâtine	Subvention annuelle de fonctionnement	250,00€
Guilde du Val du Thouet	Subvention fonctionnement fête de la musique	500,00 €
Syndicat d'initiative	Festival de peinture et de sculpture	3 000,00 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement	Subvention annuelle de fonctionnement	347,55 €
Maison de l'Emploi du bocage Bressuirais	Subvention Bocage Gâtine Jeunesse 2018	1 540,00€
Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage 79	Subvention annuelle de fonctionnement	150,00 €
Mission locale de Thouars	Subvention annuelle de fonctionnement	2 276,50 €
Mission locale de Parthenay	Subvention annuelle de fonctionnement	2 276,50 €
EOLE79	Subvention annuelle de fonctionnement	1 000,00 €
Le Rêve de l'Aborigène	Subvention annuelle de fonctionnement	500,00 €

B- Tourisme

1°) Développement touristique

Réorganisation du service tourisme au 1^{er} juillet 2018 avec le recrutement d'une responsable de service et l'internalisation par la Communauté de Communes de l'agent d'accueil et d'animation, ancienne salariée de l'association Tourisme Animation en Airvaudais (T2A), qui bénéficie d'un passage de 25h/semaine à 28h/semaine annualisées.

Durant la saison 2018, l'accueil touristique a été géré par l'agent titulaire et un agent saisonnier.

2°) Missions de l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet

Accueil et information des touristes : physique, téléphonique, par courriel

Mise à jour de l'information touristique par le Système d'Information Touristique Syrtaquei départemental avec mise à jour des hébergements, des sites touristiques, des restaurants + liste des commerces mise à jour pour le livret d'accueil du saisonnier.

Promotion et communication : création et diffusion de supports de communication (plans de ville), mise à jour du site Internet et animation de la page du réseau social Facebook.

Gestion d'une boutique avec des objets poitevins + objets locaux et associatifs en dépôt-vente.

Prêt des clés pour la visite de la fontaine souterraine.

Animation du réseau des socio-pro avec l'envoi d'un journal touristique trimestriel, l'organisation de 1 ou 2 mini bourse d'échanges.

Organisation et mise en place des « mercredis de l'été » : animations proposées pour le grand public par l'Office de Tourisme chaque mercredi de mi-juin à mi-septembre : découverte patrimoine, sorties sportives, culturelles, ludiques + visites nocturnes aux flambeaux ... Edition et distribution d'affiches et de flyers.

3°) Hébergement touristique

a) Taxe de séjour (TS)

La taxe de séjour a été instaurée sur tout le territoire de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2016, avec une perception au réel sur toute l'année, avec un système de déclarations trimestrielles.

Avant le 1^{er} octobre 2018, pour une mise en application au 1^{er} janvier 2019, une nouvelle grille tarifaire a été soumise aux collectivités instituant la TS. La modification la plus importante porte sur tous les établissements non classés (meublés de tourisme, hôtels, hébergement de groupe...) : d'un prix fixe, ils passent à une taxation proportionnelle au prix de la nuitée. Ce pourcentage doit être compris entre 1 et 5 %.

Selon une enquête auprès des territoires de proximité et une estimation des recettes avec le passage de la TS fixe à la TS proportionnelle, un pourcentage de 3% est proposé et validé en Conseil Communautaire le 12 septembre 2018. Les modalités de périodes de déclarations sont aussi modifiées, passant de 4 à 3 déclarations annuelles.

Une réunion d'information à destination des hébergeurs a été organisée le jeudi 15 novembre pour expliquer aux loueurs les nouveautés de la TS. Une douzaine d'hébergeurs a été accueillie. Le diaporama de présentation a ensuite été envoyé à l'ensemble des hébergeurs.

Le montant de la TS pour l'année 2018 est de 10 308 €.

b) Mission de conseil auprès des hébergeurs

Le service tourisme se déplace, sur rendez-vous, chez les prestataires hébergeurs qui le souhaitent. L'objectif est de leur donner des conseils sur la communication et sur les services facultatifs qu'ils peuvent proposer pour augmenter leur fréquentation.

On explique aux hébergeurs leurs obligations et la perception de la taxe de séjour.

c) Mise en valeur du lac du Cébron

* **Promotion du territoire** : réflexion en cours sur des éditions touristiques.

***Terra Aventura**

Un circuit a été créé en 2017 autour du lac du Cébron, et la cache est régulièrement entretenue par les salariés de la Chevalerie qui remettent des pin's (appelés « poi'z »).

Le circuit du Cébron connaît une bonne fréquentation avec une estimation de 2 126 visiteurs en 2018.

L'impact économique de l'installation de ces caches est conséquent car le concept est déclencheur de séjours.

La fréquentation des parcours Terra Aventura au niveau national est de 720 000 joueurs (+ 185 % par rapport à 2017). A noter que 50% des joueurs passent une nuit en dehors de leur domicile lors de cette activité.

4°) Actions en collaboration avec le PETR

Des actions de promotion sont réalisées en collaboration avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine. Ce groupe de travail est constitué d'élus et techniciens issus des 3 Communautés de Communes que sont Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine et Val de Gâtine.

Concernant la promotion, une carte touristique avec tous les sites incontournables de Gâtine a été réalisée par l'entreprise Tabula Rasa avec une charte graphique spécifique et la marque « Osez la Gâtine Poitevine ». Elle a été imprimée à 7 000 exemplaires et distribuée à l'échelle du département et, surtout, au niveau des 5 Points d'Information Touristique de Gâtine.

Un appel à projet a été lancé pour la création du site Internet de Gâtine (maquettage en cours fin 2018).

5°) Chevalerie du Thouet

La fréquentation de l'année 2018 a été très bonne, surtout sur le printemps avec les classes.

Malgré une bonne gestion (dépenses inférieures au budget prévisionnel) et une bonne fréquentation, le budget de la Chevalerie n'est pas excédentaire pour l'année 2018.

Tous les tarifs des prestations ont donc été revus à la hausse fin 2018 et adoptés en Conseil communautaire afin d'augmenter les recettes issues de ces prestations.

Quant aux séjours proposés en 2018, les séjours de « la Bohème à cheval » ont connu un véritable succès avec une bonne fréquentation. Pour les autres séjours, la participation a été faible. Un premier rendez-vous a été pris en octobre avec l'association Eole : celui-ci s'est avéré concluant avec la promesse de 2 nouveaux séjours autour de la voile en 2019.

C- Développement économique

Missions principales

- Intervention sur les zones d'activité économique
- Immobilier d'entreprise
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises en lien avec le PETR Pays de Gâtine
- Actions en faveur du développement économique du Territoire Airvaudais-Val du Thouet

Actions phares de l'année 2018

- Acquisition auprès de la mairie d'Airvault d'un local industriel de 4600 m², sur un terrain de 2,5 ha, puis location à l'entreprise C2E sur la ZAE de Dissé à Airvault
- Extension du local artisanal loué à l'entreprise Delaire sur la ZAE du Grand Tillais à Saint-Loup-Lamairé
- Location d'une parcelle de terrain de la ZAE du Grand Tillais à l'entreprise Forgerit TP
- Location du restaurant multi-services de Boussais au 1^{er} juillet 2018
- Candidature retenue de la Communauté de Communes aux côtés des EPCI du Nord Deux-Sèvres dans le dispositif « Territoire d'Industrie » :
- Définition de l'intérêt communautaire en matière de développement commercial pour le 1^{er} janvier 2019 : rend la compétence sur les commerces situés dans les secteurs de centre-ville des communes d'Airvault, Saint-Loup-Lamairé et Assais-Les-Jumeaux, à ces communes.

Création d'une maison de santé sur Airvault

En application du projet de santé territorial, la construction d'un 2^{ème} pôle de santé sur Airvault après celui de Saint-Loup-Lamairé est engagé. Fin 2018, une consultation de cabinets de maitres d'œuvre est lancée et l'architecte Magalie BODIN est retenue pour ce projet.

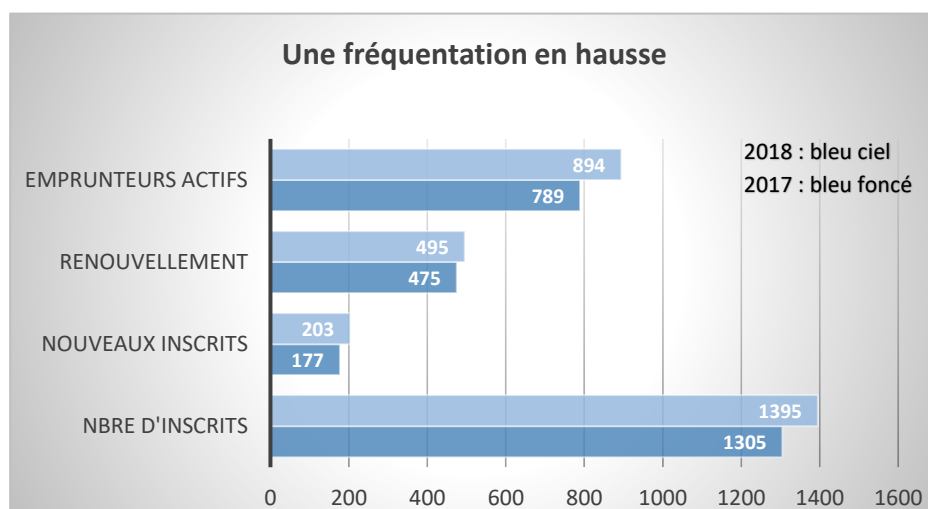
Ce projet a permis de réunir dès juin 2018 les professionnels de santé du territoire, et l'élaboration du cahier des charges est établi durant le second semestre 2018 en lien avec les représentants de l'APSIC.

D- Culture, Sport et Jeunesse

1°) Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet

La médiathèque est un lieu de lecture mais aussi de culture et de convivialité :

- Une équipe de 4 agents (3,6 ETP) pour l'accueil public, la gestion des collections et des animations
- 19 heures d'ouverture hebdomadaire sur 4 jours dont journée continue le samedi
- Un service de portage de livre à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer
- Des rendez-vous culturels gratuits pour tous les publics toute l'année
- Des accueils de groupes (classes de maternelle, primaire et collège, résidents de la maison de retraite, associations...)
- Un accès wifi gratuit, ainsi que des postes de consultation informatique en accès libre
- Plus de 22 600 documents disponibles à la médiathèque (hors revues) – dont des documents de la MDDS – comprenant romans, BD, documentaires, livres-lus, CD et DVD pour les adultes et la jeunesse
- Une boîte de retour disponible 24h/24 et un catalogue des ressources de la médiathèque en ligne pour une continuité du service



Le coût total de la médiathèque (fonctionnement + personnel) représente 23,49 €/habitant en 2018.

Les actions culturelles menées par la médiathèque, dont certaines réalisées en partenariat ont intéressé des publics divers.

- Actions auprès des publics scolaires et petite enfance : 978 personnes touchées
 - o Classes : 24 classes / 65 accueils de classes dans l'année / 700 élèves touchés
 - o Collèges : 9 classes / 30 accueils / 200 élèves touchés
 - o Petite enfance / RAM : 78 personnes touchées dont 33 jeunes enfants
- Actions au sein de la médiathèque et/ou réalisés en partenariat à l'attention du tout public : plus de 860 personnes touchées
 - o Une soirée participative très fréquentée à l'occasion de la manifestation nationale « LA NUIT DE LA LECTURE » en janvier (40 personnes)
 - o Un projet partenarial « #macampagne » sur le thème de la ruralité en lien avec divers acteurs du territoire : Service patrimoine, Centre Socio-culturel, Relais petite enfance, maison de retraite, PAJ... a permis de toucher différents publics par le biais d'un programme riche, projections, rencontres intergénérationnelles, spectacles, ateliers vidéos, exposition photographique, itinérance du RAM et de la médiathèque, etc. (Près de 350 personnes touchées)
 - o Conférences / rencontres / projections / lectures ont rythmés l'année (dont heure du conte, ateliers numérique...). Cette année nous avons fait avec succès l'expérience de projections débat en direction d'un public adulte et nous avons renouvelé la soirée spécifique ado toujours avec autant de succès. Nous avons pu ainsi toucher plus de 200 personnes.
 - o Une exposition sur les prémices du cinéma « Balbucinés » (difficile à comptabiliser)
 - o Des ateliers de pratique (teinture végétale, théâtre...) – 28 personnes
 - o Un comité de lecture autour des littératures européennes de Cognac qui se reconduit chaque année : 10 personnes (en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Loup-Lamairé et la Médiathèque Départementale)

- Un nouveau rendez-vous en lien avec la médiathèque Départementale : VIBRATIONS qui a connu un vif succès. Plus de 170 personnes présentes pour les 4 séances concert de Virgule Productions avec Cyril Maguy (Bedaines de coton et Bedons de cotons)
 - Plusieurs rendez-vous sur la thématique de Noël, spectacle atelier-déco... en décembre qui a compté près de 70 participants.
- **La médiathèque propose toujours :**
 - le service gratuit de portage à domicile pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la médiathèque (7 personnes)
 - le partenariat avec la l'EHPAD Les Résidences du Thouet pour la mise à disposition de livres à destination des résidents ainsi que des temps de lecture animés par un bibliothécaire
 - **Notre équipe a eu également la chance de pouvoir accueillir Cyclo-biblio**, 1 groupe de bibliothécaires à vélo de France et d'Europe (50 cyclothécaires accueillis en présence de quelques lecteurs)

2°) Équipements sportifs

Salle Augustin Bordage

Etant en travaux durant l'année 2018, la salle n'a pas été utilisée par les associations ou les établissements scolaires

Salle de sports du Cébron

La salle a été occupée en 2018 par les associations suivantes :

- FAT hand : 8h/sem
- FAT basket : 8h/sem
- FAT tennis : 10h/sem
- Badminton Loisirs : 7h/sem
- Maison Familiale Rurale de St Loup Lamairé : 10h/sem
- AS Assais (foot en salle) : 2h/sem
- ES Gourgé-Lageon (foot en salle) : 2h/sem

La salle est occupée par la Chevalerie du Thouet les mois de juillet, août et septembre. Elle est également réservée ponctuellement par les établissements scolaires du territoire.

Piscine à Airvault

La priorité a été donnée à l'éducation à la natation :

- par les scolaires : toutes les écoles et les collèges du territoire ont pu profiter de la piscine pour l'apprentissage de la nage.
- par des leçons particulières,
- par une ouverture au milieu associatif avec une compétition de natation de niveau régional

Bassin de baignade du Cébron

C'est un équipement indissociable du camping. Il accueille un grand nombre de groupes l'utilisant (colonies de la Chevalerie du Thouet, association Beta Pi, USEP...). Par sa forme ludique, il attire beaucoup d'enfants.

Résultat des piscines

Airvault : - 71 783 € et Cébron : - 15 364 €. Un déficit de 87 147 € soit 12,44 €/habitants en 2018.

Détail recettes entrées et leçons

Recette cartes et unités	Piscine Airvault			Bassin de Baignade Cébron		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Enfant <7 ans	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Enfants > ou = 7 ans	2 323 €	1 914 €	2 780 €	1 381 €	840 €	1 277 €
Adultes territoire	1 812 €	941 €	1 489 €	1 643 €	606 €	888 €
Adultes hors territoire	624 €	531 €	825 €	1 149 €	798 €	1 290 €
Groupe	173 €	17 €	290 €	1 057 €	228 €	242 €
Leçons territoire	2 765 €	3 051 €	2 755 €	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Leçons hors territoire	472 €	516 €	796 €	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	8 169 €	6 970 €	8 935 €	5 230 €	2 472 €	3 696 €

Fréquentation piscines - Bilan des entrées 2015-2018

Airvault (ouverture 4 mois)	2015	2016	2017	2018	
Scolaire	1 554	1 820	1 463	1 958	
Leçons	832	501	551	533	
Associations		478	302	507	
Entrées enfants > ou= 7 ans	2 838	2 491	1 359	1 115	1 653
Entrées adultes territoire			744	385	609
Entrées adultes hors territoire			215	181	280
Entrées groupes			173	192	16
Entrées enfants <7 ans			60	67	93
Total des entrées (hors scolaires et leçons)	2 838	2 551	1 940	2 651	

Cébron (ouverture 2 mois)	2015	2016	2017	2018
<7ANS et clients camping	403	500	603	1 344
Enfants	584	782	485	726
Adultes territoire	386	661	248	359
Adultes hors territoire	293	383	266	432
Groupes	1 163	1 057	228	242
Total	2 829	3 383	1 830	3 103

3°) Enfance – Jeunesse (Voir annexe 3)

4°) Action sociale et logement social

Dans le domaine du logement social, la Communauté de Communes délègue ses compétences aux organismes suivants :

- Habitat Nord Deux-Sèvres
- Un Toit en Gâtine (Voir annexe 4)

Dans le domaine de l'action sociale, la compétence est déléguée au Centre Intercommunal d'Action Sociale Airvaudais-Val du Thouet.

E- Protection et mise en valeur de l'environnement

1°) Assainissement (Annexe 5)

2°) Les déchets (Annexe 6)

F- Les moyens pour le déploiement des politiques publiques

1°) Ressources humaines

a) Mouvements de personnel

Les arrivées

1^{er} février : Sylvie BOURASSEAU

1^{er} mai : Jonathan PORCHAIRE

1^{er} juin : Jean-Marc GAULARD

1^{er} juillet : Aurélie CHUPIN – Véronique ECALE – Léonce HAMILTON – Léa ROUVREAU

1^{er} décembre : Ludovic OZEREE

Les départs

31 mars : Françoise GOURDON

30 avril : Serge BODIN – Davie LOUIS

08 mai : Thierry MOINE

31 mai : Jean-Luc GARNIER – Eric CHAMPAGNE

20 juin : Guillaume DUBUS

08 octobre : Jean-Marc GAULARD

b) Emplois ponctuels et stagiaires

Service intérim du Centre de Gestion des Deux-Sèvres

La Communauté de Communes fait appel à ce service pour ses besoins ponctuels et saisonniers. En 2018, les heures payées (y compris congés payés) au Centre de Gestion représentent 67 992,08 €.

c) L'absentéisme et congés spéciaux

Congé maladie ordinaire :

Nombre d'agents ayant eu au moins un jour d'arrêt de travail ordinaire : 10

Nombre d'agents ayant eu au moins un jour d'arrêt de travail en grave maladie : 1

Nombre d'agents ayant eu au moins un jour d'arrêt de travail en maladie professionnelle : 1

Nombre de jours d'absence cumulés pour ces 12 agents : **1 370 jours.**

2 accidents de service générant 35 jours d'arrêts de travail.

d) Les formations

En 2018, il y a eu 50 jours de formation.

e) Action sociale – CNAS

La collectivité a versé pour l'année 2018 la somme de 6 355,00 € pour un retour aux agents de 11 214 €.

2°) Communication

a) Sites Internet et Facebook

www.cc-avt.fr: La consultation du site Internet baisse en 2018 avec 12 069 visites contre 15 295 en 2017, soit 21,09 % de moins avec 42 693 pages de vues (15 000 en moins par rapport à 2017).

www.lacducebron.fr: En 2018, le site a eu 10 163 visites contre 7 898 en 2017, soit 28,67 % de plus avec 27 030 pages de vues (4 000 de plus par rapport à 2017).

www.mediatheque-avt.fr: Cet outil permet aux usagers de la médiathèque (1 395 inscrits en 2018) d'accéder au catalogue en ligne. En 2018, 317 personnes ont utilisé ce site (243 personnes en 2017) avec 842 visites et 30 réservations (12 en 2017).

www.lachevalierieduthouet.fr: La consultation de ce site est en légère baisse. 6 829 visites en 2018 contre 7 032 en 2017 et 22 403 pages de consultées contre 23 479 en 2017.

Facebook

La Communauté de Communes utilise les réseaux sociaux pour communiquer sur ses actions. 3 pages existent :

Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (78 abonnés)

Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet (221 abonnés)

La Chevalerie du Thouet (12 abonnés)

3°) Informatique

a) Principales actions en 2018

Changements de serveur :

- à la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet

- à la Mairie d'Airvault

- à l'EHPAD Les Résidences du Thouet

Etude sur la dématérialisation des convocations pour les commissions, bureaux et conseils communautaires.

b) Dématérialisation

Utilisation de la plateforme « Atline services »

Contrôle de légalité (Module Actes via transferts-securises)

Publication des marchés publics via marchés securises.fr

Les photocopieurs, un outil de dématérialisation

Accueil

9 900 photocopies (dont 2 500 en couleur) en 2018 soit une baisse considérable de plus de 50% par rapport à 2017. L'utilisation de la couleur reste stable.

Les impressions augmentent avec 48 300 documents (43 600 en 2017).

Les numérisations diminuent avec seulement 9 000 documents en 2018 contre 11 700 documents en 2017.

Au total le volume de photocopies/copies chute de 7,36 % sur l'année 2018.

Etage (CCAVT et CIAS)

8 600 photocopies noires et 630 en couleur soit 1 000 copies en moins par rapport à 2017.

55 000 impressions noires et 18 000 en couleur, soit 3 000 impressions de plus qu'en 2017.

Enfin la numérisation représente 7 000 documents (stable par rapport à 2017).

Sur le volume annuel de ce copieur, le CIAS produit 72 % de copies noires et seulement 17 % pour les copies en couleur. Une production plus ou moins stable avec toutefois une utilisation de la couleur plus importante mais cela reste très correct.

Pour la Communauté de Communes, l'utilisation de la couleur est très forte mais, on peut expliquer cela par la réalisation des supports de communication du service déchets (calendrier de collecte) et les flyers de la piscine.

c) Maintenance

Nombre de postes informatiques et tablettes existants au 31/12/2018 sur chaque site où intervient l'agent de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

Au total, le parc informatique est constitué de 30 tablettes et de 250 ordinateurs (22 XP, 18 Vista, 66 Seven, 82 W10, 54 Clients légers et 8 serveurs).

Postes informatiques/tablettes	Airvault	Borcq sur Airvault	Soulièvres	Assais les Jumeaux	Veluché	Availles	Boussais	Irais	Le Chillou	Louin	Maisontiers	Saint-Loup-Lamairé	Tessonnière
Mairie	24	1	2	4	1	1	1	1	1	3	1	4	1
Restaurant scolaire	1												
Ecole primaire	33			22			10			17			
Ecole maternelle	13											11/14	
Ateliers municipaux	2												
Office de Tourisme	2											3	
CIAS	4												
CCAS	5												
Médiathèque	13/3												
Musée	2												
CCAVT	15											2	
EHPAD	26/4											18/12	
Chevalerie du Thouet												3	
Espace Granit												3	

Répartition du temps de travail du service Informatique et Communication

	Heures 2018	% en 2018
Musée	3	0,17
Office de Tourisme	4	0,23
CCAS	10	0,57
EHPAD Airvault Saint-Loup	104,5	5,93
Communauté de Communes		
Administratif, Maintenance, CIAS	203,25	11,54
Assainissement	30	1,70
Communication	200	11,35
Chevalerie du Thouet + Cébron	17	0,96
Médiathèque	150	8,51
Mairies		
Airvault	290	16,46
Ateliers Airvault	8	0,45
Annexe Borcq sur Airvault	9	0,51
Annexe Soulièvres	8	0,45
Availles-Thouarsais	8	0,45
Boussais	6	0,34
Irais	7	0,40
Assais-les-Jumeaux	13	0,74
Annexe Les Jumeaux	2	0,11
Le Chillou	9	0,51
Louin	32	1,82
Maisontiers	6	0,34
Saint-Loup-Lamairé + Granit	18	1,02
Tessonnière	6	0,34
Ecoles		
Corderies Airvault	16	0,91
Pérochon Airvault	36	2,04
Assais-les-Jumeaux	8	0,45
Boussais	13,5	0,77
Louin	23	1,31
Saint-Loup-Lamairé	28	1,59
Ressources Humaines		
Congés-Heures Supplémentaires	143,5	8,15
Absences (maladie, asa)	350	19,87
Total heures effectuées	1761,75	100

4°) Patrimoine bâti et matériel

Bilan du patrimoine bâti

Salle Augustin Bordage

Réhabilitation terminée en janvier 2019.

Coût total des travaux : 1 589 708,80 € TTC.

Dépollution	MPH AIRVAUDAISE	47 359,97 €
Terrassement	COLAS	99 069,49 €
Gros-œuvre	RBTP	187 562,41 €
MOB / Charpente bois / ITE	COPPET	181 672,27 €
Etanchéité / Evacuation des eaux	MESSENT	163 410,92 €
Menuiseries extérieures	GONNORD	82 406,40 €
Menuiseries intérieures	GONNORD	101 046,40 €
Serrurerie / Métallerie	DL ATLANTIQUE	105 492,30 €
Plafonds / Cloisons sèches / Isolation	VERGNAUD	52 958,58 €
Carrelage / Faïence	COCHARD	35 769,80 €
Peintures / Revêtements muraux	CHAUVAT	71 376,78 €
Sol sportif	SPORTINGSOLS	84 582,00 €
Equipements sportifs	MARTY SPORT	35 302,43 €
Plomberie / Sanitaire	BOISSINOT	44 384,41 €
Chauffage / VMC	AUGER	85 316,39 €
Electricité	LUMELEC LOIRE	99 348,32 €
Aménagements paysagers	COLAS	112 649,92 €

Subventions accordées

FEADER (Europe)	250 000 €
DETR (Etat)	390 000 €
Contrat de Ruralité (Etat)	77 688 €
CAP79 (Conseil Départemental)	265 475 €
Mairie d'Airvault	60 000 €
Réserve Parlementaire	5 000 €
ADEME	2 450 €

Bâtiment loué à l'entreprise Delaire

Extension des bureaux du bâtiment de janvier à juillet 2018. Coût total des travaux : 78 332,14 € TTC

Terrassement / Gros Œuvre	CLOCHARD	20 069,29 €
Ossature bois / Charpente bois	POTET	17 266,60 €
Membrane / Couverture bac acier	CLOCHARD	8 951,52 €
Menuiseries ext. et int.	POTET	10 881,31 €
Cloisons sèches	TECHNI PLAFONDS	6 455,17 €
Carrelage / Faïence	BOSSARD	1 998,74 €
Electricité	MANCEAU	5 858,92 €
Peinture / Sol souple	FONTENEAU	5 447,09 €
Faux plafonds	TECHNI PLAFONDS	1 403,50 €

MFR de Saint-Loup-Lamairé

La Communauté de Communes a fixé un montant d'investissement annuel pour la Maison Familiale Rurale à 30 000 €.

Un Plan Pluriannuel d'Intervention est porté par la MFR. Les interventions prévues par ce PPI sont financées à hauteur de 50% par la Région et de 50% par la Communauté de Communes sous la forme de subvention à la MFR. Le PPI s'élève pour 2018 à 35 265,76 € TTC, et la Communauté de Communes a donc versé une subvention de d'un montant de 17 632,88 € TTC.

En plus de ce PPI, la Communauté de Communes a financé 9 528,91 € TTC de travaux.

Au total, 27 161,79 € TTC de travaux ont été engagés sur le bâtiment de la MFR.

Pôle enfance

Elargissement de la voie de sortie : 8 392,80 € TTC (Colas)

Enduit du mur : 3 874,21 € TTC (Champême)

Menuiseries de l'étage : 6 612 € TTC (Jouneau)

Ateliers communautaires

Remplacement de la toiture : 11 917,25 € TTC (Atelier CMN)

Aménagement de la voie d'entrée : 6 866,40 € TTC (Colas)

Achat de matériel

11 293,60 € TTC (Billaud Segeba) : élagueuse, plateau, tondeuse autoportée, souffleur thermique, tondeuse.

Aménagement du territoire

La compétence PLUi a été prise le 1^{er} janvier 2018.

Dans le but de préparer à la prescription du PLUi, une convention a été passée avec le CAUE79. Deux demi-journées de formation à l'urbanisme à destination des élus et secrétaires de mairie ont été organisées, ainsi que deux demi-journées d'atelier à destination des élus afin de travailler sur les enjeux du territoire.

Glossaire

APSIC : association pour un pôle de santé intercantonal

CAUE : Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement.

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement.

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

ETP : Équivalent Temps Plein.

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

MDDS : Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres.

PAJ : Pont Animation Jeunesse.

PETR : Pôle d'Équilibre Territorial Rural.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

RAM : Relais Assistantes Maternelles.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale.

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté.

ZAE : Zone d'Activité Économique

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

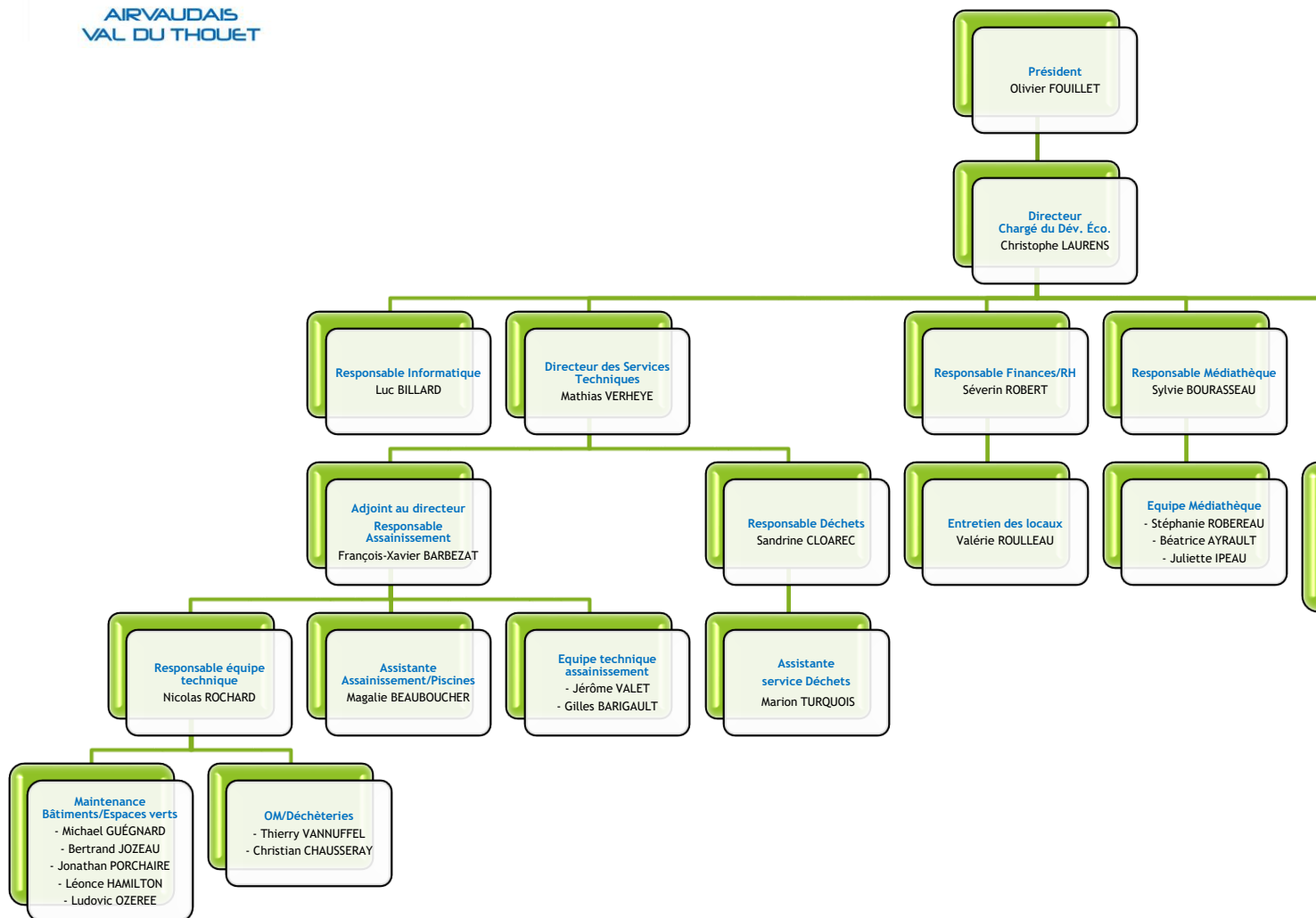
Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

ORGANIGRAMME DE



Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



RAPPORT D'ACTIVITE 2018 Relais Petite Enfance

A- ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'ANNEE ECOULEE :

1) Ecriture du projet RAM :

Nous avons travaillé le projet RAM, en lien avec la commission petite enfance sur l'année 2018, l'occasion d'échanger sur ce renouvellement de contrat qui nous lie avec la CAF : bilan des 4 années passées et perspectives des 4 années à venir.

Point sur tout ce que le Relais propose aujourd'hui :

- maintien des actions existantes, le Relais est inscrit sur le territoire (contacts du public, nombreux partenariats,..), poste non isolé intégré dans la structure CSC,
- mais réflexion autour de la valorisation du métier d'assistantes maternelles / attractivité du métier suite au constat de nombreux départs à la retraite dans les années à venir. Objectif : rencontrer les élus pour leur exposer cette problématique. Rencontre faite en juin avec la CAF.

Dossier RAM déposé fin juin auprès de la CAF, avec présentation d'une synthèse des actions du Relais auprès des élus.

En parallèle, continuité de la mission supplémentaire des RAM émise en 2017, sur l'axe de la promotion du métier d'assistants maternels.

Dans un deuxième temps, une rencontre avec les élus a eu lieu en septembre par rapport à la question des modes de garde sur le territoire. En effet, un groupe d'assistantes maternelles souhaiterait se regrouper pour exercer en MAM, l'occasion pour les élus de s'interroger sur une structure collective (MAM, crèche... ?), en lien avec la baisse des assistantes maternelles.

Enfin, une rencontre avec les partenaires CAF / MSA en octobre pose la nécessité de faire un diagnostic de territoire, notamment sur la question petite enfance. Ce diagnostic sera à faire en lien avec le projet social du CSC en réécriture pour 2019. La CAF note la possibilité de mettre en place une nouvelle convention de territoire globale (CTG) à l'échelle de l'Airvaudais Val du Thouet.

A noter : la commission porte un regard sur tous les projets portés par le Relais et participe à la mise en œuvre d'un observatoire de la petite enfance sur le territoire. Composée de parents, d'assistantes maternelles, d'administrateurs du CSC, d'élus et de techniciens, chacun porte et donne un avis sur les questions évoquées, et avec un grand intérêt.

2) Une dynamique autour de la petite enfance sur le territoire et un travail de prévention et de sensibilisation pour améliorer la prise en charge et l'accueil de l'enfant.

Les temps de permanences et d'animations sont des temps de contact, de rencontres et d'échanges très importants avec le public.

Les contacts en permanence

En tout, 377 contacts (mails, appels, RDV ou visites confondus).d'assistantes maternelles, 21 de gardes à domicile et 367 de parents en 2018, ce qui équivaut aux contacts de 2017.

L'information relative au fonctionnement du Relais et aux animations proposées reste prédominante, l'outil « mail » étant un outil de communication très efficace :

- 221 contacts pour les assistantes maternelles,
- 146 pour les parents,

L'information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective) est le 2ème thème rassemblant le plus de contacts :

- 70 chez les assistantes maternelles,
- 139 chez les parents employeurs,

Pour les parents, la recherche d'un mode d'accueil reste importante avec 72 demandes (50 demandes pour des listes d'assistantes maternelles, et 20 pour la liste des gardes à domicile, enfin 2 demandes pour du collectif). La demande de liste de GAD est très en lien avec les horaires atypiques des parents.

Pour les assistantes maternelles, 29 demandes sont en lien avec une information relative à l'exercice de leur métier (agrément, formation...) et 17 relatives avec leurs disponibilités.

Dans l'ensemble, le soutien à la relation employeur / salarié reste prédominant. Le travail d'information est à privilégier au sein du Relais pour :

- éviter toute source de conflits dans les accueils,
- communiquer sur le panel des activités proposées tout au long de l'année.

A ce sujet, les différentes animations (les mardis, jeudis, et vendredis sur l'itinérance) se révèlent être de véritables relais en terme de prévention.

Les contacts en animations

- **Inscriptions des familles :**

	2015	2016	2017	2018
Inscriptions familiales	91	104	103	103
Dont, enfants avec leur Ass Mat	74	79	81	88
Dont, enfants avec leur parent	17	25	22	15

- **Fréquentation des assistantes maternelles :**

	2015	2016	2017	2018
AM agréées	50	47	47	43
AM en activité (B)	44	40	40	38
AM fréquentant les activités du RAM (A)	28	27	27	23
Taux de fréquentation (A/B)	63.63 %	67.50 %	67.50 %	60.53 %

- **Evolution des naissances :**

	2015	2016	2017	2018
Airvault	23	18	19	9
Soulièvres	2	9	3	5
Borcq	2	3	3	4
Availles	3	1	0	3

Boussais	5	3	3	4
Irais	0	2	2	3
St Loup	4	5	8	10
Assais	6	4	9	6
Louin	10	2	6	4
Le chillou	2	0	1	1
Tessonnière	4	3	0	4
Maisontiers	0	0	1	0
	61	50	55	53

• **Moyenne de la fréquentation le Mardi : (assistantes maternelles et enfants) :**

	2015	2016	2017	2018
	31.11	31.12	33.91	32.35

- Sur 40 séances dans l'année 2018 (44 en 2017):
 - 4 séances à plus de 50 personnes (2 en 2017)
 - 3 séances entre 40 et 50 personnes (11 en 2017)
 - 18 séances entre 30 et 40 personnes (13 en 2017)
 - 9 séances entre 20 et 30 personnes (16 en 2017)
 - 6 séances moins de 20 personnes (2 en 2017)

Ces séances comprennent les ateliers avec les intervenants, les sorties, les projets...

En comparatif, nombre de journées enfants :

	2015	2016	2017	2018
Janvier à jlt	587	522	626	555
Sept. à déc.	310	330	365	295
TOTAL	897	852	991	850

• **Moyenne de la fréquentation le Jeudi : (ass. mat., parents, enfants) :**

	2015	2016	2017	2018
	30	35.60	39.65	32.40

- Sur 40 séances dans l'année 2018 (40 en 2017) :
 - 1 séance à plus de 50 personnes,
 - 7 séances entre 40 et 50 personnes, (15 en 2017)
 - 13 séances entre 30 et 40 personnes, (13 en 2017)
 - 15 séances entre 20 et 30 personnes, (5 en 2017)
 - 4 séances à moins de 20 personnes, (1 en 2017)

Ces séances comprennent les ateliers avec les intervenants, les sorties, les projets...

En comparatif, nombre de journées enfants :

	2015	2016	2017	2018
Janvier à juin	386	488	640	519
Sept. à déc.	292	344	375	309
TOTAL	678	832	1015	828

• **Moyenne de la fréquentation sur l'itinérance: (ass. mat., parents, enfants) :**

	2015	2016	2017	2018
Séances	24	24	24	24
Pers.	18.78	21.5	24.58	22.43

Point sur la fréquentation :

- un maintien des inscriptions familiales,
- une fréquentation en baisse des assistantes maternelles, car une diminution des agréments, mais une fréquentation régulière de celles qui viennent
- une baisse de fréquentation des parents :
 - *les parents qui travaillent viennent surtout sur les animations proposées lors des vacances,
 - *moins de mamans en congé parental,
 - *plutôt des mamans au chômage, ou bien avec des horaires irréguliers et qui parfois se libèrent un jeudi matin,
- moins de monde sur chaque séance en général, mais une fréquentation régulière.

Les projets proposés au fur et à mesure de l'année fédèrent le public, comme en témoigne le projet sur les pompiers de septembre à novembre, ou bien le lien avec le fil conducteur en itinérance (le jardin en début d'année et le programme #macampagne à partir de septembre).

Les assistantes maternelles témoignent de ce besoin de venir régulièrement, pour elles comme pour les enfants.

Globalement, nous notons un besoin d'information constant pour la fréquentation régulière du public : relancer les assistantes maternelles de notre venue sur leur commune en itinérance, un gros travail d'information auprès des familles sur l'existence du Relais et des actions qui leur sont ouvertes.

Le Relais comme lieu de socialisation et d'éveil, est également dans sa globalité un lieu d'informations, de conseils, de prévention, et éventuellement d'orientation vers d'autres professionnels.

Le Relais tend à créer une réelle dynamique autour de la petite enfance et contribue à l'amélioration de la prise en charge et de l'éveil de l'enfant.

B- LES ACTIONS SPECIFIQUES MENEES PAR LE RELAIS :

Au sein du Relais :

1. Venue d'intervenants à hauteur de 6/7 séances pour chaque atelier sur l'année scolaire :

- Ateliers « musique » avec Cyril Maguy, musicien du Thouarsais,
- Ateliers « art », avec Virginie Leroux, plasticienne art thérapeute de Thouars,
- Ateliers « livres et histoires », avec l'animatrice de la Médiathèque
- Ateliers « motricité » avec l'association la Voltaire gym d'Airvault,

Objectifs des ateliers :

- varier les activités proposées au sein du Relais par la spécificité de chaque intervenant,
- désengorger les temps d'animations du Relais,

Déroulement :

-les ateliers « musique » et « art » : les intervenants viennent selon un calendrier établi à l'année les mardis ou jeudis matins dans les locaux du Pôle enfance.

-l'atelier « livres et histoires », l'animatrice accueille le public à la Médiathèque les mardis matins, selon un planning établi dans l'année.

Nouveauté : Médiathèque associée au projet pompier cette année.

-l'atelier « motricité » se déroule les mardis matins à la salle de Gymnastique du complexe sportif d'Airvault. Intervention de Sabine, qui est également membre du CA au CSC et participe à la commission petite enfance. Son intervention permet de faire du lien, notamment avec le projet du Relais.

L'intervenant prend en charge le groupe pendant l'ouverture du Relais.

Evaluation :

-les ateliers sont complets à chaque séance,
-la spécificité de l'intervenant est appréciée. Toutefois, nous devons être dans du renouveau constant dans l'apport, certains intervenants étant présents depuis l'ouverture du Relais.
-le public apprécie de se retrouver en groupe restreint,
-moins de présence sur le Relais ces jours-là,
-nous notons également un besoin de cadrer ces groupes en rappelant les objectifs de partage et de découverte avec l'enfant. En effet des temps de discussions s'installent, gênant parfois l'atelier. Nous rappelons que d'autres moments sont favorables pour cela (temps d'échanges, ou sur le relais...).

2. Animations spécifiques :

A chaque vacances scolaires :

1) la salle de gym : le Relais organise des séances à la salle de gymnastique du complexe sportif d'Airvault (même lieu que l'atelier motricité), permettant de réunir des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leur parent.

Présence de la référente famille du CSC pour l'accompagnement des familles, en fonction de ses disponibilités.

-15 Février : 30 enfants, 6 AM, 9 parents

-10 Avril : 26 enfants, 10 AM, (*car TPE proposé aux parents avec enfants de tous âges le 11 avril*)

-26 juillet : 9 enfants, 5 parents,

-30 Octobre : 11 enfants, 4 AM, 2 parents,

Nouveauté : Moins de séances proposées cette année (une à chaque vacances scolaires au lieu de 2, car d'autres propositions d'animations ont été faites). Peut-être à revoir car animation demandée.

Les sorties de juillet : en fonction du temps, soit nous prévoyons une sortie en extérieur soit une animation à la salle de gym :

-jeudi 12/07 : sortie au jardin de St Loup : 10 enfants, 4 AM,

-jeudi 19/07 : sortie au lac du Cébron : 15 enfants, 4 AM, 5 parents,

-jeudi 26/07 : salle de gym (*cité plus haut*),

2) Sorties à la ferme :

-en février : visite des chevreaux à St Loup, 19 enfants, 3 AM, 8 parents,

-en avril : visite des vaches à Borcq, 22 enfants, 3 AM, 8 parents,

-en octobre : visite des moutons à Maisontiers, 22 enfants, 7 AM, 5 parents,

Nouveauté : une séance à chaque vacances scolaires, les parents se mobilisent ainsi et apprécient de pouvoir participer.

Actions ponctuelles :

-**Nouveauté** : Sortie calèche en juin : balade à calèche dans la prairie de Soulièvres avec une assistante maternelle et son mari : 37 enfants, 15 AM et 7 parents, une belle découverte !

- Sortie de fin d'année en juin : à Mouton village à Vasles, 36 enfants, 10 parents, 12 AM, plus 9 accompagnants.

L'idée est de trouver un site pas très loin, peu cher, et accessible aux tout-petits pour marquer la fin de l'année. Nous notons beaucoup de participants sur cette sortie très appréciée.

- Spectacle de Noël en décembre: un moment fort de l'année qui réunit l'ensemble des utilisateurs du Relais sur 2 séances : 66 enfants, 31 parents, 20 AM ont participé. Un moment de plaisir et de partage autour d'un spectacle et d'une rencontre avec le père Noël. Cette année la Compagnie Virgule Prod est intervenue avec son musicien Cyril Maguy et son spectacle « Les bedons de coton ».

Nous avons mutualisé nos moyens avec l'école maternelle publique d'Airvault, qui a eu une représentation l'après midi pour tous les enfants de l'école.

Evaluation :

Ces animations spécifiques permettent de dynamiser les actions portées par le Relais et de diversifier les approches et les découvertes. Les notions d'ouverture, de partage, et de rencontre, sont très importantes. Les retours des usagers sont positifs et le nombre de participants augmentent sur ces temps forts. Le nombre de parents est grandissant sur ces animations et nous conforte dans l'idée de les ouvrir à tous, afin de faire connaître davantage le service et faire du lien.

3. La Journée Nationale des Assistantes Maternelles :

Objectif :

Valoriser le métier d'assistante maternelle, créer du lien, offrir une porte ouverte du Relais aux familles et tous ceux intéressés par la question de la petite enfance et de l'enfance.

Déroulement :

Un temps fort du Relais une fois l'année en Novembre.

Implication d'un groupe d'assistantes maternelles dans la préparation et l'animation de la matinée.

Nouveauté : choix du thème « **les pompiers** » (en lien avec les exercices incendies au Relais) :

-5 réunions en 2018 avec le collectif d'assistantes maternelles pour l'organisation et la préparation de la JNAM (1 en juin 7 AM : choix du thème, 1 en septembre 7 AM : choix des activités, 2 en octobre 8 AM à chaque fois : choix de faire un spectacle elles-mêmes à partir d'un livre et fabrication du décor, 1 en novembre 10 AM : répétition du spectacle).

En tout, 14 assistantes maternelles différentes impliquées dans cette préparation.

-des animations spécifiques :

*visite de la caserne de pompiers d'Airvault en septembre : 27 enfants, 7 parents et 10 AM,

*visite du musée d'Airvault en septembre et jeux autour d'une vieille pompe : 22 enfants, 2 mamans, et 9 AM.

*visionnage d'un dessin animé sur les pompiers à la Médiathèque et lecture d'albums : 26 enfants, 1 parent, 10 AM.

-sur le Relais : des animations en tout genre autour du thème (déco, déguisements, camion de pompier géant, expo photos des différentes sorties...),

-intervention de bénévoles avec leur ancien habit de pompier,

Le samedi 24 novembre :

Invitation des partenaires du Relais.

Spectacle créé par les assistantes maternelles.

Présence de l'atelier motricité avec l'association La Voltaire.

Lâcher de ballons intérieur.

Echanges autour d'un moment de convivialité (apéritif proposé).

Temps convivial au restaurant entre assistantes maternelles pour clôturer la matinée.

Une bourse aux jouets a eu lieu même jour même lieu.

Evaluation :

Retours positifs des assistantes maternelles (une douzaine) et des familles présentes, heureuses de se réunir cette journée pour se rencontrer, (re)découvrir les lieux et partager. Le projet a touché 17 assistantes maternelles différentes dans sa globalité.

4. Les réunions d'assistantes maternelles :

-Objectif :

Mission d'information, de prévention et de professionnalisation du métier d'assistantes maternelles, en favorisant les échanges de pratique et permettant la mise en place de projets.

-Déroulement :

***Réunions organisées par le Relais :**

- en avril : réunion d'information sur les impôts à Thouars (en partenariat avec les RAM de Thouars et St Varent), 25 AM en tout dont 8 de notre territoire,
- en avril : enregistrement du nouveau CD petite enfance de Cyril Maguy, en lien avec le CSC de St Varent, 4 AM présentes + les 2 animatrices du Relais. Présence également au concert lors du marché de Noël de St Varent en décembre,
- 5 réunions liées à la JNAM,
- en décembre : temps convivial autour d'un repas de Noël (chacun emmène un plat), 8 assistantes maternelles présentes.

*Co-voiturage mis en place pour assister à des **conférences débats** dans le département ou sur notre territoire:

- en septembre : à Airvault, conférence sur le stress, suite au partenariat entre la commission petite enfance du CSC et le groupe « être parents aujourd'hui » du CSC qui ont relevé plusieurs problématiques sur ce sujet. Au total 30 personnes présentes dont 2 AM,
- en octobre : à Thouars, conférence sur la motricité libre, 1 AM et 1 maman,
- en octobre : à Ménigoute, conférence sur les accidents domestiques, 2 AM,
- Nouveauté** : tout au long de l'année : organisation d'un projet inter-RAM (avec les RAM de Thouars et St Varent) sur la participation au colloque assistante maternelle à Paris le samedi 26 janvier 2019.

***Les « temps d'échanges »** : un moment pour échanger sur leurs pratiques. 6 dates en 2018, dont 2 d'annulées faute de participantes.

La question a été soulevée en commission de l'utilité de conserver ou non ce temps : il y a de la demande, mais les assistantes maternelles témoignent de leur difficulté de se libérer en soirée. Il est noté l'importance de redire sur les temps d'animations que ce temps existe, pour éviter notamment les discussions devant les enfants, les parents ou les collègues sur des situations parfois complexes.

- en janvier : 10 AM,
- en mars : 8 AM,
- en mai : 7 AM,
- en juin : annulé,
- en octobre : 9 AM,
- en novembre : annulé,

12 assistantes maternelles différentes ont participé.

*Participation à des groupes de **formation continue** :

- des demandes ponctuelles de thématique dans le cadre du catalogue Ipéria, mais la difficulté de créer un groupe de 6 personnes minimum se pose.

-Evaluation :

Un groupe motivé d'assistantes maternelles s'investit pleinement dans la vie du Relais et dans leur pratique professionnelle, en s'informant, se questionnant, offrant ainsi aux enfants un accueil de qualité et menant vers une professionnalisation de leur métier.

Les partenariats extérieurs :

1. Avec la Médiathèque Airvaudais – Val du Thouet :

Objectif :

Rendre accessible à tous (parents, assistantes maternelles, enfants...) les livres et les histoires, de manières diverses en variant les supports et les animations proposées.

Exemples :

-Prêt de livres toute l'année selon les thèmes d'animation.

-La carte « RAM » gratuite pour les assistantes maternelles est ponctuellement utilisée.

-Des ateliers « Livres et Histoires » (3 dans l'année) sont assurés par l'animatrice de la Médiathèque, au sein du lieu. Présence de 6 à 10 enfants et une moyenne de 4 adultes à chaque séance.

-Projet livre annuel « Promenons-nous dans les livres... » sur le thème de la musique avec Cyril Maguy musicien et Bertrand Lanche dessinateur, en partenariat avec les écoles maternelles au sein de la Médiathèque.

-interventions du 19 au 23 mars : 112 personnes en tout, dont une cinquantaine de scolaires, 35 jeunes enfants, 13 AM, et 8 mamans. Sur un thème musical, Bertrand dessine au gré des notes et ses dessins sont projetés sur un grand écran. Les enfants écoutent, regardent, puis sont invités à dessiner ou colorier le chien de Bertrand. Chaque dessin est ensuite projeté sur l'écran ; chaque enfant est invité à reconnaître son œuvre.

-spectacles le samedi 17 mars : 78 personnes en tout, dont 40 jeunes enfants.

En lien avec cette animation, le programme « Vibration » de la médiathèque a complété la thématique musicale en proposant le samedi suivant le 2^{ème} spectacle de Cyril « les bedaines de coton » qui a réuni 103 personnes.

Nouveauté : en parallèle, des animations musicales sur le Relais tout le mois de mars (déco, découverte des instruments, chansons...).

-Mise en place d'un spectacle en lien entre le CSC et la Médiathèque au moment des fêtes de fin d'année (en remplacement des « spectacles malicieux »).

Venue du spectacle « Tourne ma neige » de Katia Grange, au total 30 personnes. Réalisant une communication commune de nos différentes animations de Noël, cela nous permet d'attirer de nouvelles familles.

-Reconduction d'un projet de territoire associant la Médiathèque, tous les services du CSC (petite enfance, enfance, jeunesse, familles), le musée d'Airvault, et l'EHPAD d'Airvault. Ce projet, intitulé « #macampagne », portait sur le thème de la ruralité.

Pour cela, nous avons ressorti de vieux objets du musée pour faire du lien avec les résidents de l'EHPAD ou bien les clubs du 3^{ème} âge sur l'itinérance du Relais petite enfance.

Ce projet s'est décliné en plusieurs actions en direction de publics variés. Concernant les tout-petits :

-un spectacle tout public fin septembre avec la Cie boutabouh,

-**Nouveauté :** mise en valeur de l'action itinérante : chaque itinérance le vendredi matin dans les salles des fêtes des communes en lien avec les clubs, de septembre 2018 à juin 2019 ; une autre manière de faire connaître cette action et de faire du lien entre les habitants d'une même commune (assistante maternelle-personne âgée),

-rencontre à l'EHPAD au mois d'octobre,

Lien avec le club photo de St loup venu prendre des photos des différentes manifestations.

Evaluation :

Un partenariat riche et varié, qui se poursuit et s'étoffe au fil des années.

2. Les rencontres avec les EHPAD :

Objectif : proposer des échanges avec les résidents des deux EHPAD du secteur, afin de créer un lien intergénérationnel.

Déroulement :

*avec l'EHPAD d'Airvault :

- en février pour le carnaval, 21 enfants, 7 parents, 8 AM et 7 résidents,
- en mars pour un atelier « gym en musique » porté une stagiaire, 15 enfants, 6 AM,
- en octobre dans le cadre du programme #macampagne, 9 enfants, 3 parents, 4 AM,

*avec l'EHPAD de St Loup :

- en décembre pour la décoration du sapin de Noël, avec l'animatrice de la Médiathèque, 15 enfants, 1 parent, 8 AM.

Evaluation :

Le public apprécie ces animations qui offrent une ouverture vers de nouvelles rencontres.

3. Passerelle avec les écoles maternelles :

Objectif :

Créer une passerelle entre les enfants du Relais et ceux de l'école maternelle.

Faire découvrir les locaux des écoles aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle...).

Permettre aux familles de rencontrer à la fois l'équipe enseignante et les professionnelles du Relais.

Déroulement :

4 séances en 2018, les 4 écoles du territoire (publique et privée d'Airvault, St Loup, Assais).

Matinée ludique où petits et grands se rencontrent autour d'un thème d'activités (variable selon les écoles), cette année rattaché au programme #macampagne.

Les parents se mobilisent pour être présents sur ces matinées et sont plus nombreux que sur des itinérances classiques (en moyenne 5 à 6 parents).

Evaluation :

Bons retours des enseignants qui apprécient d'avoir un contact avec de futurs élèves et leurs parents. C'est une autre façon de faire découvrir l'école.

Bons retours des familles qui ont une vision plus large des différentes écoles et leur fonctionnement.

Le Relais touche de nouvelles familles par le biais de l'école.

Les enfants de l'école, quant à eux, apprécient de retrouver leur assistante maternelle leur petit frère et/ou petite sœur ; les enfants du Relais découvrent ces nouveaux espaces de jeux avec envie et curiosité.

Parfois beaucoup de monde à gérer sur ces temps, parfois très peu. La communication est très importante sur ce projet.

4. Avec la référente famille du CSC sur les actions « Parentalité » :

Les Temps parents / enfants

- Pendant le temps scolaire :

Objectif :

Un temps d'échanges adressé aux futurs parents et aux parents ayant des enfants de 0-3 ans.

Déroulement :

Une séance de 2 heures une fois par mois au Relais,
7 séances en 2018, 17 parents dont 2 couples, 3 mamans enceintes, 1 mamie et 17 jeunes enfants ont fréquenté ce temps dans l'année (et 4 enfants plus grand lors de l'atelier nutrition).

Des parents et des enfants qui viennent sur les autres animations du Relais, ou sur d'autres animations organisées par la référente famille.

Des mamans qui sont inscrites sur le groupe de paroles de parents.

Prêts de livres autour de la parentalité (en lien avec la Médiathèque + achats de livres et jeux autour de la parentalité).

Nouveauté : -une séance avec une diététicienne autour d'un projet « nutrition » en lien avec la MSA : 5 parents présents.

-une séance à la salle de gym : 7 parents.

Evaluation :

Plus de parents que l'année dernière mais qui sont venus moins régulièrement. 4 côtoient toutefois ces animations plus fréquemment.

Les échanges entre les parents sont riches et témoignent de leurs questionnements quotidiens.

Nous avons accompagné cette année 3 mamans enceintes.

- Pendant les vacances scolaires :

Objectif :

Un temps d'animations adressé aux enfants de tous âges (la fratrie) accompagnés d'un adulte, en présence de la référente famille et l'animatrice du Relais.

Déroulement :

Une séance de 2 heures :

-en février au Pôle enfance (atelier création avec Virginie Le roux, sur le thème du carnaval) : 27 enfants, 15 parents (dont 2 papas),

-en avril à la salle de gym (atelier gym, avec Sabine de la Voltaire gym) : 17 enfants, 12 parents (dont 3 papas),

Nouveauté : les matinées jeux sur la place des promenades (avec prêt de jeux du Musée) :

-mardi 10/07 : 46 enfants de tous âges, et 6 AM, 15 parents, 3 mamies,

-mardi 17/07 : 40 enfants, 4 AM, 17 parents, 2 mamies, et 3 accompagnants,

-mardi 24/07 : 46 enfants, 4 AM, 10 parents, 7 mamies, et 2 accompagnants,

Très belle réussite : les personnes se sont saisies de cette initiative et ont apprécié, provoquant une mixité des publics et des âges des enfants. A reconduire.

-en Octobre au Pôle enfance (atelier « vieux jeux » avec Suzel et Elie dans le cadre du projet #macampagne) : 13 enfants et 11 parents (dont 3 papas),

Evaluation :

Ces ateliers ont permis de réunir des fratries avec des enfants d'âges différents, chacun élaborant l'activité proposée en fonction de ses capacités, en lien avec l'adulte. Le Relais étant adressé aux enfants de moins de 6 ans, les familles apprécient d'avoir un lieu où tous les enfants peuvent participer puisque ce temps accueille des enfants de tout âge.

Cela nous permet également d'avoir des échanges autour de la parentalité tout en menant une activité ludique, et de passer des informations de tous genres.
Nous avons touché cette année 7 papas différents, très investis dans le partage de loisirs avec leurs enfants.

Le groupe « Etre parents aujourd'hui » :

Un groupe de parents s'est constitué pour faire des propositions de conférences sur le territoire autour de la parentalité, rejoint en 2016 par la commission petite enfance.

Objectif :

Partager autour de la parentalité et permettre des échanges entre les parents sur leur rôle de parents, avec des professionnels, au travers de débats animés.

Déroulement :

3 réunions de la commission petite enfance et le groupe être parents aujourd'hui liées aux actions parentalité de 2018 : internet et les écrans, les ados et la sexualité, l'alimentation, et une conférence sur le stress en septembre (30 personnes).

Evaluation :

Nous essayons de nous inspirer des envies des parents pour les sujets abordés, ou bien des problématiques soulevées lors de nos différentes animations. Ainsi, nous arrivons à mobiliser et sensibiliser davantage de monde.

L'Atelier « portage en écharpe / massage » :

pas d'atelier massage ni portage en 2018 car pas de demandes.

La semaine du goût en octobre:

Objectif :

Projet de sensibilisation autour de l'alimentation en direction des enfants et de leur famille au sein des écoles.

Déroulement :

En octobre, en partenariat avec les écoles. Le thème de cette année était les saveurs. L'animatrice du Relais intervient au sein des écoles maternelles.

Evaluation :

Retours positifs des écoles et des enfants. Prise de conscience des enfants et des familles sur l'équilibre alimentaire. Les notions sont reprises sur l'accueil de loisirs et en fonction des thématiques sur le Relais.

↳ Ce partenariat avec la référente famille permet de sensibiliser davantage de familles par nos actions communes. Le Relais oriente ainsi parfois, selon les besoins, les familles vers d'autres actions menées par la référente famille comme les bourses aux vêtements et puériculture, ou bien encore le groupe de parole de parents. Et inversement, la référente famille oriente parfois les parents sur les temps parents/enfants ou bien les animations du Relais. La transversalité de nos secteurs permet de divulguer plus d'informations.

5. Avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

-Lien avec la puéricultrice PMI de secteur : suivi des assistantes maternelles et des familles, passage d'informations, point sur les agréments (mise à jour des listes), mise en place d'actions en fonction des demandes.

Les contraintes : manque de temps et de disponibilité de la puéricultrice pour faire plus d'actions.

-Lien avec l'antenne médico-sociale (AMS) de Parthenay-Gâtine associant toutes les animatrices de RAM et toutes les puéricultrices de ce territoire.

Reconduction de la JAM : Journée pédagogique des Assistants Maternels de Gâtine.

4 réunions de préparation en 2018 pour la réalisation de la 2^{ème} JAM le 22 novembre 2019.

Le bilan de la 1^{ère} JAM étant positif, le thème retenu pour cette 2^{ème} édition (thème proposé par les assistants maternels) est la communication.

Un partenariat riche s'est créé entre PMI et RAM, avec un objectif commun : un meilleur accompagnement des assistants maternels.

6. Avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) :

- **Nouveauté : le projet « écrans »** : suite à la mise en place d'une formation-action sur les compétences psychosociales des parents en 2017, cette action a pu voir le jour sur notre territoire en 2018. En lien avec 2 collègues de la PMI (dont la puéricultrice de notre secteur, et l'infirmière faisant le bilan des 4 ans dans les écoles), la référente famille du CSC et l'animatrice du Relais, ce projet s'est réalisé dans la classe des moyennes sections de l'école maternelle publique d'Airvault.

L'objectif de ce projet est de sensibiliser les parents quant à une utilisation responsable des écrans. Au total 7 parents ont participé (plus toute la classe des moyennes sections), puis 9 parents présents sur l'école pour la matinée « jeux » banalisée ce jour-là. De nombreux échanges ont eu lieu, notamment autour du retour de l'enquête distribuée avant notre venue au sein de l'école, pour connaître les habitudes d'utilisation des parents et des enfants vis-à-vis des écrans.

- **Nouveauté : le projet « nutrition »** : proposition de la MSA de nous mettre à disposition une diététicienne pour mener des ateliers nutrition santé petite enfance.

Nous avons choisi de mettre en place 2 ateliers :

-un en soirée le 6 novembre ouvert aux assistantes maternelles et aux parents sur la thématique « mieux se repérer pour mieux consommer », avec le décryptage d'étiquettes de produits. 1 maman et 7 AM.

-un sur un temps parents enfants le 21 novembre en matinée avec les enfants sur la thématique « astuces pour bien manger au quotidien en famille ». 5 mamans et 7 enfants.

Projet qui a plu, les participants sont repartis avec plein de documents supports et des notions clé sur l'alimentation et l'équilibre alimentaire.

7. Avec le Réseau des RAM :

Objectif :

Rencontrer les différentes animatrices de relais et échanger en groupe de travail ou en séances plénières autour de thèmes en lien avec notre pratique.

Déroulement :

***Réseau départemental :**

En 2018 : 1 réunion en décembre réunissant tous les RAM du département (intervention de 2 travailleurs sociaux de la CAF, et de la coordinatrice parentalité au département).

***Réseau local :**

-lien avec les RAM de la CC Parthenay Gâtine et de la CC Val de Gâtine pour la mise en place de la JAM,

-lien avec les RAM du CSC du St Varentais et du CIAS de Thouars au travers de différentes actions :

*rencontres ponctuelles entre animatrices,

*organisation de l'inter-Ram « fête de la musique » à la salle des fêtes de Ligaine. Echanges et partages musicaux pour aller à la rencontre de l'autre : bel engouement des participants : 59 jeunes enfants, et 35 adultes des 3 territoires.

***Nouveauté** : proposition d'une réunion d'information sur les impôts : 25 AM dont 8 du territoire.

***Nouveauté** : organisation du colloque en janvier 2019 à Paris : réunir les assistants maternels intéressés pour participer au colloque de Boris Cyrulnik (inscription commune et transport en commun pour réduire les frais, motivation à partir en formation ensemble...).

Evaluation :

Les échanges entre collègues sont très riches et permettent de soulever des problématiques communes, dans un souci d'harmoniser les informations et de mutualiser nos moyens.

8. Projet de structure :

Un projet associatif a vu le jour en 2016 autour du thème du jeu, réunissant tous nos secteurs : petite enfance, enfance, jeunesse, famille....

Après « tous au parc », nous nous retrouvons « Tous au jardin » : journée de rencontres des habitants autour de différents ateliers du CSC (animations familles, repas partagé...).

L'objectif est de se faire rencontrer les différents publics, avec les membres du conseil d'administration du CSC et les salariés, de manière conviviale.

Pour conclure, nous notons pour 2018 une ouverture partenariale assez importante avec l'émergence de nouveaux projets. Que ce soit avec les écoles, la Médiathèque, la PMI, la CAF, la MSA, ou entre les différents services du CSC, le Relais petite enfance est inscrit dans cette dynamique partenariale.

C- Projets et perspectives du Relais pour l'année 2019 :

Globalement, le Relais Petite Enfance se situe davantage dans la continuité et la consolidation des actions existantes, au travers du partenariat mené, des projets mis en place et les animations proposées.

Quelques pistes de travail néanmoins pour l'année 2019 :

-Continuer le travail d'information et de prévention auprès des assistantes maternelles, dans un souci de professionnalisation de leur métier : formation continue, temps d'échange des pratiques, temps d'échange avec la puéricultrice de secteur...

-Approfondir cette notion d'information auprès des familles sur l'existence du Relais et ses services,

-Proposer de nouvelles animations aux assistantes maternelles et aux familles :

*reconduction de la JAM,

*participation au colloque en direction des assistantes maternelles à Paris,

*rencontre avec une violoniste du territoire,

*...

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

13

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



LES RESIDENCES HABITAT JEUNES

INTRODUCTION : CADRE REGLEMENTAIRE

La Résidence Habitat jeunes est régie selon le Code de l'action Sociale et des Familles (art L312-1 du CASF) et le Code de la Construction et de l'Habitation (art L351-2 et L353-2 du CCH) par conséquent la résidence relève d'une double tutelle.

Cette interaction illustre l'articulation voulue entre l'Habitat et l'accompagnement des jeunes en insertion professionnelle.

Par ailleurs, la Résidence Habitat Jeunes est agréée résidence sociale sous statut Foyer jeunes Travailleurs.

1. DONNEES GENERALES DE L'ACTIVITE

1.1. Récapitulatif des chiffres d'accueil en 2018

La Résidence Habitat Jeunes d'Un Toit en Gâtine dispose de 3 sites répartis sur l'ensemble de la Gâtine à savoir Parthenay, Airvault et Thénézay soit 73 places pour 53 logements (renouvellement de l'autorisation par DDCSPP en date du 28/12/2016).

Pour le site de Parthenay, les logements sont soit sur le bâtiment principal au 38 rue Ganne (32), soit en diffus(8).

Les données présentées sont réalisées selon cette organisation afin de proposer une lecture par secteur.

Tableau récapitulatif de l'activité 2018

2018	Site Parthenay-Ganne	Site Parthenay Diffus	Airvault	Thénézay	total
Nombre personnes ayant séjournées	58	23	14	6	101
Entrées 2018	29	13	7	5	54
Sorties 2018	25	15	6	4	50
Personnes présentes au 31/12/2018	33	8	8	2	51
Durée moyenne séjour jours / mois	300 jours 10 mois	464 jours 15.5 mois	442 jours 14.5 mois	471 jours 15.5 mois	380 jours 12.5 mois
Capacité globale (par logement)	11680	2920	3285	1460	19345
Nuitées réalisées	11352	2613	2990	735	17690
Taux d'occupation (logement)	97.19%	89.50%	91.02%	50.34%	91.44%

1.2. Commentaires et analyse sur les 4 dernières années

➤ Nombre de personnes accueillies

Il s'agit du nombre total de personnes ayant séjournées à la RHJ au cours de l'année 2018 qu'elles soient entrées en 2018 ou au cours des années précédentes.

Nous constatons une diminution constante depuis 5 ans soit 25% en moins entre 2014 et 2018.

L'allongement des durées de séjours explique pour partie cette tendance

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre personnes	134	123	112	109	101

➤ Le taux d'occupation

Taux d'occupation %	2015	2016	2017	2018
Parthenay Ganne	93.4	95.38	97.88	97.19
Parthenay Diffus	89.81	92.95	91.32	89
Airvault	96.04	95.78	94.25	91
Thénezay	100	89.55	68.56	50
Total	93.66	93.66	93.29	91.44

Sur l'année 2018, nous constatons une baisse de l'activité globale en termes de nuitées réalisées. Nous avons repéré 4 causes principales :

- L'immobilisation durant plusieurs semaines de 2 logements sur Parthenay en diffus pour travaux de réhabilitation
- La vacance de logement sur secteur de Thénezay en lien avec une absence de demande. Le cumul de la vacance atteint 22 mois pour 4 logements ce qui correspond au 50% de taux d'occupation
- Un décalage entre demande et offre : des demandes sur secteur Airvault très ciblées sur la période de juin à septembre pour profil apprenti alors que les disponibilités étaient sur la période novembre-décembre.
- Par ailleurs, sur les sites de Parthenay, la baisse enregistrée s'explique par le cumul des jours d'inoccupation entre les entrées et sorties et tout particulièrement de juin à septembre. Cependant il y a un léger décalage entre les départs liés aux fins des contrats d'apprentissage ou de cycle de formation et les entrées de part des délais liés aux résultats d'examen (BAC...) et aux confirmations de contrats d'apprentissage par les employeurs.

➤ Les entrées réalisées

La baisse du nombre d'entrées constatée de 2014 à 2017 (-33%) semble se stabiliser avec une légère hausse de 5% entre 2017 et 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre Total entrées RHJ	76	66	56	51	54

➤ La durée des séjours

Les données prises en compte sont celles des personnes sorties au cours de l'année 2018.

Durée en mois	2014	2015	2016	2017	2018
Parthenay	10	7	8	11	10
Diffus	6	9	13	16	15
Airvault	11	13	20	13	14
Thénezay	10	9	24	17	15

Depuis 5 ans, la durée moyenne des séjours sur les secteurs de Thénezay et Airvault est relativement élevée. Cela s'explique par le statut des résidents à savoir apprentis pour la plupart, ce qui les inscrit donc sur du long séjour (2 ans).

Le parc locatif local en logement meublé offre peu d'alternative à la RHJ d'où des maintiens sur la durée totale de leur contrat. Autre observation : peu d'entre eux s'installent sur le territoire par la suite.

Sur Parthenay, nous observons un turn-over plus important notamment sur le site principal rue Ganne. Le statut des résidents est plus varié à savoir apprentis, étudiants, personnes en situation de stage, de CDD ou en intérim ce qui induit des séjours de courte et moyenne durée.

Cependant depuis 3 ans, la durée de séjour sur le Diffus s'allonge. Les logements étant plus grands et plus onéreux. Sur les logements en diffus, les résidents sont principalement des jeunes en apprentissage de niveau BTS à Master qui ont un salaire plus adapté mais qui assument parfois aussi un second logement pour le lieu de formation. Ils souhaitent donc se maintenir pour l'ensemble de leur cycle pour des raisons économiques.

De plus, ils ne se projettent pas au-delà sur le territoire de Parthenay et ne veulent donc pas s'investir dans un logement autonome avec des frais d'équipement et de mobilier.

➤ *Les périodes d'entrées/sorties*

	Entrées	Sorties	Total dossiers traités
1 ^{er} trimestre	11	8	19
2 ^{sd} trimestre	9	9	18
3 ^{ieme} trimestre	20=37%	22=44%	42=40%
4 ^{ieme} trimestre	14	11	25
Total	54	50	104

C'est au cours du 3^{ieme} trimestre que nous avons la plus forte activité pour les entrées et les sorties. Cela est en corrélation avec les fins et les débuts de cycle de formation ainsi que la période de contractualisation des apprentissages lesquels se concluent principalement de juillet à septembre.

Ce constat impacte pour partie l'organisation du service afin d'assurer la continuité de notre mission d'accueil.

L'entrée et départ sont des moments particuliers d'un séjour en RH: le traitement administratif, les états des lieux, les enquêtes de satisfaction, les interventions ménage, la remise en état des logements...

Conclusion :

Au regard des statistiques constatées en 2018 et des données sur les 5 dernières années, nous constatons :

- Une stabilisation des entrées suite à 4 années de baisse
- Un allongement des séjours
- Une baisse du nombre des personnes accueillies
- Un taux d'occupation stable sur Parthenay et Airvault et en forte baisse sur Thénezay

Nous sommes régulièrement confrontés à des difficultés de concordance entre les demandes et notre offre de logement, notamment sur la période de juin à septembre.

Ce décalage, entre la disponibilité des logements et les demandes, peut induire soit une liste d'attente faute de produits logement, soit une vacance faute de demandes ou de n'avoir pu répondre rapidement.

Le secteur de Thénezay est particulièrement impacté par une absence de demande liée à un secteur économique moins attractif

2. LES DEMANDES EN 2018

Nous avons traité 84 demandes en 2018 contre 105 en 2017, 120 en 2016 et 156 en 2015 soit une baisse de 47% en 4 ans.

Si le service AIO (Accueil, Information, Orientation) de l'Association traite globalement le même nombre de demandes (soit 290 en 2018), nous notons une évolution dans la répartition logement/ hébergement. Sur la RHJ et le Service logement nous observons une baisse de la demande alors que sur le CHRS nous constatons une forte augmentation.

Chaque demande est traitée selon une procédure définie à partir du référentiel de la démarche qualité RH. L'établissement a opté pour un entretien systématique d'évaluation qui peut pour certaines situations se faire par téléphone. La commission hebdomadaire de l'Association statue sur les admissions ou les refus.

➤ Profil des demandeurs

- 94% ont moins de 25 ans
- 100% sont célibataires
- 55% émanent du département 79
- 57% sont en emploi (apprentissage compris)
- 71% ont des ressources en dessous du seuil de pauvreté
- 86% souhaitent un studio
- 80% veulent un logement pour leur emploi

➤ Traitement des demandes

- 59% des demandes sont satisfaites par une entrée en RHJ
- 13% des demandes sont annulées par demandeurs lui-même
- 14% des demandes sont classées sans suite (notamment les demandes internet)
- 5% des demandes trouvent une autre réponse que la RHJ (SL, parc public..)
- 8.5% des demandes sont toujours actives au 31/12/2018

Au regard des demandes formulées et traitées, nous pouvons dire que la RHJ répond bien aux besoins locaux du public jeunes en insertion professionnelle. Les demandes sont en adéquation avec nos missions d'accompagnement des parcours d'insertion des 16-30ans et de promotion de l'autonomie du public jeune sur le territoire des Deux-Sèvres et de la Gâtine.

3. STATISTIQUES SUR LES ACCUEILS REALISES

101 personnes ont séjournés en RHJ en 2018 dont 54 nouvelles entrées en 2018. Les 47 autres sont entrées au cours des années précédentes.

➤ Répartition par sexe

	Parthenay Ganne	Diffus Parthenay	Airvault	Thénezay	Total
Homme	39	17	9	4	69
Femme	19	6	5	2	32
Total	58	23	14	6	101

Prépondérance des hommes avec 68% pour 32% de femmes ce qui est un constat récurrent sans que nous puissions apporter d'éléments d'analyse à ce phénomène

➤ Répartition par âge

	Parthenay Ganne	Parthenay diffus	Airvault	Thénezay	Total
Moins de 18 ans	9	1	3	0	13
18-25	48	14	9	6	77
26-30	1	7	2	0	1
Total	58	23	14	6	101

94% des personnes ont moins de 25 ans. Ce taux est identique à celui des années précédentes (94 % en 2016 et 2015). La RHJ est bien identifiée pour ce public et apporte une réponse logement adaptée pour des personnes qui pour l'essentiel y vivent leur première expérience en logement autonome.

13% des résidents sont mineurs.

➤ Origine géographique résidentielle

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Com Com Py	29	10	1	2	42
Deux-Sèvres	11	2	5	1	19
Poitou-Charentes	10	2	4	1	17
France	8	9	4	2	23
Total	58	23	14	6	101

61 personnes soit 60% sont originaires des Deux- Sèvres dont 42 sont issues de la Communauté de Communes de Parthenay soit 44%. La RHJ répond donc pour l'essentiel à des besoins locaux.

On observe que les RHJ d'Airvault (pour 57%) et de Thénezay (pour 50%) répondent davantage à des situations de personnes d'origine hors département.

➤ Dernier logement occupé

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Logement autonome	4	2	3	3	12
Parents	32	15	8	3	58
Entourage	6	5	1	0	12
Autre institution (ASE dont MLS)	11	0	2	0	13
Lieu vie, Famille Accueil	2	0	0	0	2
CHRS /Urgence	3	0	0	0	3
Autre	0	1	0	0	1
Total	58	23	14	6	101

57% des personnes sont au domicile parental avant leur entrée en RHJ ce qui est un constat habituel.

Nous notons une évolution en hausse des situations de sortie d'institution notamment le public relevant des services de l'ASE 79 qui représente 13% et tout particulièrement les Mineurs Non Accompagnés.

➤ Motif de la recherche

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Emploi, stage, formation	45	16	13	5	79
Hgt tiers	3	1	0	0	4

Autonomie	9	4	1	1	15
Fin institution PEC	1	0	0	0	
Autre (vie couple, fin bail...)	0	2	0	0	2
	58	23	14	69	101

L'accès à l'emploi ou à la formation demeure le motif d'entrée RHJ principal avec 78% des situations. La RHJ répond donc bien à sa mission première d'accompagnement des jeunes dans leur parcours professionnel par un logement adapté.

➤ *Niveau scolaire*

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
IME, IMPRO	3	1	0	0	4
Niveau collège (6eme, 5eme et 4eme)	3	0	2	0	5
Brevet collège /niveau 3eme	16	2	1	0	19
CAP (niveau/diplôme)	11	10	3	0	24
Niveau Lycée (2sd et 1ere)	3	1	0	0	4
BAC (général ou pro)	16	6	1	4	27
Bac +2 (BTS- IUT)	4	0	3	0	7
Bac +3 Licence	2	1	2	2	7
Master 2 et+	0	2	2	0	4
Total					

32% des jeunes n'ont aucune formation qualifiante

24% disposent d'une qualification de niveau V soit CAP

44% ont le niveau bac et plus dont 18% sont de niveau 3 et +

On note une augmentation des jeunes en situation d'études supérieures en alternance ou en stages d'étude de type licence et master. Ceci est directement lié avec l'évolution des cursus de formation supérieure par alternance.

➤ *Statuts socioprofessionnels*

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
CDI	3	1	1	0	5
CDD	1	4	1	2	8
Apprenti Niv V	19	4	5	0	28
Apprenti Niv IV et +	12	3	2	1	18
Stage étude	0	0	1	1	2
Stage formation professionnelle	1	3	1	0	5
Garantie Jeune	6	0	0	0	6
Demandeur emploi	4	4	1	0	9
Scolaire	7	0	0	0	7

Etudiant	5	2	2	1	10
Intérim	0	0	0	1	3
Total	58	23	14	6	101

60% des résidents sont en situation d'activité soit emploi, soit formation. Les apprentis représentent à eux seuls 45% contre 35% en 2017. Cette augmentation de 10% est en adéquation avec les chiffres de l'apprentissage en Nouvelle Aquitaine (9%). On peut supposer que la politique régionale en faveur de l'apprentissage à jouer un rôle dans cette progression par la mise en place d'aide aux apprentis.

Concernant les situations de CDI, la RHJ répond temporairement à un besoin souvent lié à la période d'essai où les jeunes hésitent à engager des démarches et des frais pour un logement de droit commun sans certitude de pérennité de leur contrat. C'est au terme de leur période d'essai qu'il leur faut préparer leur accès au logement autonome en termes de budget et de prospection.

26% (contre 18% en 2017) sont demandeurs d'emploi, en CDD, intérim ou garantie Jeune : ce sont des situations plus fragiles nécessitant un accompagnement plus soutenu.

17% (contre 20% en 2017) sont étudiants et scolaires. En 2018, nous avons été moins sollicités par la filière BTS de Parthenay.

Le statut socio professionnel est en corrélation avec les motifs exprimés à l'entrée avec prédominance du critère « Emploi-Formation »

➤ *Ressources mensuelles : nature*

La nature des ressources est également en lien avec le statut socioprofessionnel : 60% de salaire

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezy	Total
Salaire	34	13	10	4	61
ARE	3	2	0	0	5
Indemnité Forma°	7	3	2	2	14
Bourses étude	2	0	0	0	2
AAH, pension	3	1	0	0	4
RSA	0	1	2	0	3
Aide sociale	1	0	0	0	1
Aide familiale	3	1	0	0	4
Sans	5	2	0	0	7
Total		23	14	6	101

➤ *Ressources : montants*

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezy	Total
Sans ressource	8	2	0	0	10
0 à 545€	23	3	7	1	34
546 à 810€	20	11	2	1	34
811€ au 1163€	6	5	3	4	18
Sup au SMIC	1	2	2	0	5
Total	58	23	14	6	101

Les données sont celles à l'entrée, par conséquent, certaines situations sont répertoriées sans ressource car en attente du 1^{er} versement de salaire ou indemnité de formation.

Il est à noter que 77% contre 63% des résidents en 2017 sont en dessous du seuil de pauvreté (selon critère 50% du revenu médian de l'Insee). Ce constat questionne sur la paupérisation de cette tranche de la population (les moins de 30 ans) et notamment sur l'inéligibilité au RSA des moins de 25.

Le nombre croissant d'apprentis, particulièrement en niveau V explique aussi cette tendance de par un barème de salaire inférieur à 500€ en 1ere année de CAP.

4. STATISTIQUES SUR LES SORTIES

50 résidents ont quitté la RHJ en 2018 contre 62 en 2017.

➤ *Durée de séjour*

Durée moyenne des séjours est de 12.5 mois

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Moins 1 semaine	0	0	0	0	0
1semaine à 1 mois	0	2	0	1	3
De 1 à 3 mois	5	2	1	1	9
De 3 à 6 mois	7	0	0	1	8
De 6 à 12 maos	6	2	2	0	10
Plus d'un an	7	9	3	1	20
total	25	15	6	4	50

La répartition par durée de séjour est stable

- 36% (34% en 2017) sont inférieurs à 6 mois
- 20% (27% en 2017) se situent entre 6 et 12 mois
- 40% (39% en 2017) dépassent un an

➤ *Raison du départ*

Nous avons retenu le critère principal donné par le résident à son départ. Pour autant, il y a souvent cumul de motifs (par exemple nouveau lieu d'activité et logement autonome ou retour famille ...)

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Nouveau lieu étude, formation	7	3	3	1	14
Fin contrat travail, stage...	8	4	3	2	17
Accès logement autonome	5	4	0	1	10
Rupture contrat de résidence	0	3	0	0	3
Fin contrat de résidence	1	0	0	0	1
Retour famille	1	0	0	0	1
Autre	3	1	0	0	4
Total	25	15	6	4	50

34% des départs sont consécutifs à des fins de contrat de travail ou de formation. Les données sont identiques à celles de 2017. La RHJ a joué un rôle dans un parcours professionnel en apportant une solution logement pour permettre la contractualisation d'emploi. Pour l'essentiel, ces personnes retournent dans leur logement initial (ex : domicile parents surtout chez les plus jeunes)

20% (contre 32% en 2017) des motifs de sorties de RHJ correspondent à un désir d'accès au logement autonome.

6% (5% en 2017) soit 3 situations sont des ruptures de contrat de résidence à l'initiative de l'établissement lequel a été contraint de mettre un terme à l'accueil de par la défaillance des résidents dans leurs obligations de locataire. (Impayés loyer, défaut assurance, défaut entretien du logement). Malgré un accompagnement éducatif, il n'a pas été possible de trouver de solution amiable en faveur d'un maintien.

➤ *Logement à la sortie*

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Logement autonome	13	9	2	2	26
RHJ/résidence sociale	2	1	0	0	3
Parents	7	1	2	2	12
Entourage	1	2	1	0	4
Autre (armée, FA, lieu vie)	2	2	1	0	5
Sans logement	0	0	0	0	0
Total	25	15	6	4	50

52% contre 42% en 2017 des personnes sorties accèdent à un logement autonome soit une progression de 10%. La RHJ semble remplir sa mission d'accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel et l'accès au logement de droit commun

24% contre 37% en 2017 retourne au domicile familial

Aucune personne n'a quitté la RHJ sans solution.

Au regard des résultats, nous pouvons affirmer que la RHJ participe à la prise d'autonomie des jeunes de – de 30 ans par le logement.

➤ *Destination géographique à la sortie*

	Parthenay Ganne	Parthenay Diffus	Airvault	Thénezay	Total
Com Com Py	11	11	1	1	24
Deux-Sèvres	1	1	1	1	4
Poitou-Charentes	8	1	1	0	10
France	5	2	3	2	12
Total	25	15	6	4	50

56% contre 69% en 2017 des résidents sont restés sur le département 79 dont 48% sur le territoire de Gâtine.

44% contre 31% ont donc quitté le département à leur départ

5. PRISES EN CHARGE ASE 79

➤ *Données générales*

	Demandes formulées en 2018	Présents sur RHJ en 2018	Entrées en 2018	Sorties en 2018	Présents au 31/12/2018
Total	12	15	8	2	12
Dont MNA	8	9	4	1	8

La convention qui lie la RHJ et le conseil départemental 79 fixe pour objectifs l'accueil de 15 personnes sur l'année et de 10 nouvelles entrées.

Nous avons atteint l'objectif de présence soit 15 personnes mais n'avons accueilli que 8 nouveaux résidents ASE.

Le service n'a formulé qu'un refus sur les 12 demandes : la personne n'adhérait pas aux modalités d'accueil à savoir volet collectif et accompagnement éducatif. Trois demandes sont en cours d'instruction au 31 décembre 2018.

➤ *Situation socioprofessionnelle des personnes accueillies*

	Parthenay	Airvault	Total
Apprenti Niv V	11	1	12
Scolaire	1	0	1
Garantie jeune	2	0	2
Total	14	1	15

Une majorité d'apprentis (12 personnes) soit 80%

1 Situation de scolarité en IME avec orientation ESAT en cours

2 jeunes bénéficiant de la Garantie Jeune à Parthenay

➤ *Sexe*

	Parthenay	Airvault	Total
Homme	13	1	14
Femme	1	0	1
Total	14	1	15

93 % contre 78% en 2017 des résidents statut ASE sont des hommes. Ce constat tend à s'accroître sur les derniers mois avec accueil du public MNA exclusivement masculin.

➤ *Age à l'entrée*

	Parthenay	Airvault	Total
Mineur	13	1	14
18 ans	0	0	0
19 ans	1	0	1
Total	14	1	15

93% des personnes ASE accueillies en 2018 étaient mineurs mais 11 d'entre eux ont atteint leur majorité en cours d'année. L'évolution des conditions d'accès au contrat jeune majeur a directement impacté nos pratiques d'accompagnement de ce public.

Seuls 3 jeunes sont encore mineurs au 31/12/2018

➤ *Situation à la sortie*

3 personnes sont sorties de la RHJ.

Situation logement	
Départ armée	1
Réorientation dispositif mise à l'abri MNA	1
Retour domicile familial	1

Situation professionnelle	
---------------------------	--

Engagement 3 mois armé	1
Apprentissage	1
Sans activité	1

Age	
Mineur	1
18 ans	2

5 résidents ont bénéficié d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance au cours de l'année laquelle a pris fin. Pour autant sans solution, les 5 résidents se sont maintenus à la RHJ. Tous sont engagés dans un projet professionnel (4 en apprentissage et 1 en IME) mais nécessitent un suivi renforcé car ils sont en difficulté pour mener seuls leurs démarches notamment administratives.

➤ *Durée de séjour*

244 jours en moyenne soit 87 mois environ

Conclusion et perspectives 2019 :

Si le nombre de demandes et d'accueils de jeunes relevant des services de l'ASE 79 est stable, nous notons une évolution du public à savoir une prédominance des jeunes de statut MNA et une absence de demande du public féminin.

La création de nouveaux dispositifs en 2018 (accueil moyen et long séjour) a modifié la prise en charge de ce public.

Il nous faudra en 2019 améliorer les partenariats, les relais pour les entrées et sorties de manière à fluidifier les parcours résidentiels. Sans cela, la RHJ risque de ne plus proposer la mixité nécessaire à une bonne intégration de tous et particulièrement des personnes en difficultés.

6. LES PRESTATIONS PROPOSEES A LA RESIDENCE

6.1. Accueil, information, orientation

Le traitement des demandes de logement fait l'objet de procédures communes aux différents services : RHJ, CHRS et Service Logement.

Pour déposer une demande de logement, les personnes peuvent contacter l'association par téléphone, par internet, directement, par l'intermédiaire de l'employeur ou d'un travailleur social.

Lors de ce premier contact, les secrétaires d'accueil déterminent quel service de l'association est le plus adapté (selon critère : âge, localisation, ressources...)

En fonction des éléments recueillis et lorsque la Résidence Habitat Jeunes semble être le service le plus adaptée, un rendez-vous de pré-accueil est proposé. Ce rendez-vous peut être téléphonique en cas d'éloignement géographique.

Cet entretien a pour finalité d'évaluer les besoins de la personne, de présenter la structure RHJ (fonctionnement et prestations) et d'informer sur les aides possibles pour accès logement (APL, Locapass, Mobili Jeunes...).

Chaque demande est ensuite présentée à la commission hebdomadaire de l'association qui peut statuer pour une attribution, une mise sur liste attente ou un refus.

La décision est transmise à la personne.

6.2. L'hébergement (bâti)

La RHJ dispose de 53 logements conventionnés APL pour 73 places. Tous les logements sont équipés et meublés et disposent d'un espace sanitaire individuel (salle de bain +WC)

La redevance comprend le loyer, l'électricité, l'eau, le chauffage et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Dépôt de garantie est fixé à 160€.

Le résident est éligible selon sa situation à l'APL dès le 1^{er} mois (exonération du premier de carence)

Le préavis de départ est réduit à 8 jours de prévenance.

➤ Typologie des logements à la RHJ

	Parthenay	Airvault	Thénezay	Total
Nombre de logements	40	9	4	53
Nombre de places	53	14	6	73
Chambre meublée	10	0	0	10
Studio	28	8	2	38
T2	2	1	2	5

Le parc logement proposé à la RHJ semble adapté aux besoins des résidents. Cependant, nous notons que les chambres correspondent de moins en moins à leur envie de confort. En effet, ce type de logement oblige à utiliser une cuisine collective mise à disposition, qu'ils vivent comme moins intime sur leur temps de repas.

Pour certains, au contraire, cela représente l'opportunité de côtoyer d'autres jeunes et de tisser du lien social.

➤ Perspectives 2019

Comme chaque année, une visite technique des logements a permis d'établir une programmation de travaux d'entretien et de restauration.

Les interventions en 2018 ont été axées sur Parthenay sur le bâtiment extérieur dit Marchioux avec la réfection de 3 logements sur 5. De plus, des négociations avec le Bailleur Habitat Nord 79 sont en cours pour la rénovation des salles de bains.

Nous avons également constaté une vétusté des équipements cuisine des studios sur les bâtiments principaux (Ganne+ Branger + cour) et tout particulièrement les plaques électriques.

Une réflexion sera menée en 2019 afin d'apporter les réponses d'amélioration.

6.3. L'accompagnement personnalisé

a. Principe et finalité de l'accompagnement

L'accompagnement personnalisé débute dès l'entrée du résident avec son référent socio-éducatif lequel l'accompagnera tout au long de son séjour RHJ. L'accueil est réalisé selon une procédure qui se veut au plus près du logement autonome de droit commun à savoir :

- Explication du livret d'accueil et du règlement intérieur
- Lecture, signature et remise d'un exemplaire du contrat de séjour
- Découverte de la structure et présentation du personnel et des résidents présents
- Constitution et explication des dossiers administratifs (CAF, Mobili Jeunes...)
- Réalisation d'un état des lieux contradictoire du logement

L'association se donne les moyens de mettre en œuvre un accompagnement de proximité adapté et respectueux des attentes et des besoins de chaque personne accueillie durant son séjour et ceci dans le cadre d'une approche globale.

Suite aux premiers entretiens de pré-accueil et accueil, lesquels permettent parfois de mettre le jeune « en mouvement » (ex : inscription à la Mission Locale), chaque résident est rencontré systématiquement un mois après son entrée au cours d'un entretien individuel avec le référent.

Au cours de cet entretien, nous évaluons la situation du jeune sur différents thèmes :

- *Le logement*
- *La santé*
- *Le projet professionnel*
- *Le budget*
- *La vie collective en RHJ*

A l'issue de l'entretien à un mois, un accompagnement individuel est systématiquement proposé. Il appartient au résident d'accepter ou non cette proposition d'accompagnement personnalisé.

Si le résident accepte, un contrat d'accompagnement personnalisé est alors rédigé avec les objectifs, les moyens et les engagements réciproques.

Sur le secteur d'Airvault, les accompagnements sont réalisés par la RHJ et le CSC avec lequel nous avons une convention de partenariat.

b. L'accompagnement en quelques chiffres

101 personnes ont séjournées sur la RHJ en 2018.

- 54 ont été accueillies au cours de l'année 2018, toutes ont bénéficié d'un accompagnement à l'entrée pour l'installation, ouverture des droits CAF, conseils logement et d'un suivi de base.
- Sur ces 54 résidents, 39 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé selon les différentes thématiques ci-dessous et 16 d'entre eux ont fait l'objet d'un contrat d'accompagnement personnalisé.

Les thèmes :	Aide administrative	Santé	Ecoute psychologique	Aide à la gestion budgétaire	Insertion professionnelle	Gestion logement au quotidien	Sortie RHJ
	54	11	4	23	18	14	14

L'accompagnement proposé s'inscrit dans une approche globale. Dans certains cas, cela suppose un travail en partenariat avec différentes structures : Mission Locale, AMS, CCAS, CAF, MSA, Lieux de Vie, ATI, UDAF, CIL, CSC...

- Pour les jeunes qui bénéficient d'une prise en charge ASE ou d'un suivi Mission Locale, des réunions de synthèse ou concertation sont organisées avec le jeune et les référents. Ces rencontres sont souvent trimestrielles mais le rythme peut varier en fonction des besoins des personnes et de l'évolution des projets.

Notre rôle est de guider ou orienter les résidents vers les structures (mission locale, CMP, AS secteur...) ou personnes ressources (médecin traitant,...) compétentes. Nous facilitons le lien avec les partenaires et

nous mettons en place une coordination. L'accompagnement se décline en entretiens individuels réguliers entre le résident et son référent RHJ. L'objectif est de repérer les besoins, les difficultés et les atouts afin de définir au mieux les démarches à mettre en œuvre.

- On note que l'accompagnement pour les dossiers administratifs est prédominant pour 55 % des demandes. Bien souvent, la méconnaissance des dispositifs et organismes nécessite, d'une part un temps pour expliquer les fonctionnements et d'autre part un temps pour mettre en œuvre les démarches adaptées à leur situation propre. La dématérialisation des démarches nous oblige à un accompagnement soutenu.

➤ *Quelques chiffres :*

54 dossiers APL auprès CAF ou MSA

10 dossiers Mobili jeunes

5 dossiers CMU

5 titres de séjour

Il s'agit pour partie de favoriser l'accès aux droits : allocation logement, prime d'activité, couverture sociale, inscription pôle emploi, déclaration impôt...

L'aide à la gestion budgétaire et aux démarches d'insertion professionnelle est également importante (42%).

- Là encore, l'accueil en RHJ étant une première expérience en logement, notre action est ciblée sur des apprentissages de base : suivre son budget, anticiper et prioriser une dépense...
- Pour soutenir l'accompagnement individuel, des modules collectifs sont également proposés à la RHJ notamment sur la couverture sociale et l'accès à la santé, la déclaration annuelle des revenus, l'instruction de la demande de Mobili Jeunes et la recherche de logement pour le départ...

➤ *Perspective 2019*

- Maintenir un partenariat de qualité
- Améliorer l'accès aux droits (ex: complémentaire santé, prime activité, Mobili Jeunes...)
- Renforcer les modules d'informations collectives notamment sur l'aspect numérique
- Mettre en place des mesures ASLL ou IML pour les situations les plus fragiles afin d'aider et d'optimiser les sorties vers logement autonome
- Améliorer la démarche d'évaluation continue (démarche continue)

Conclusion :

L'évolution du public accueilli sur la RHJ ainsi que la dématérialisation des démarches administratives nous oblige à une adaptation dans nos pratiques d'accompagnement.

Des actions collectives sur des thématiques telles que la santé, les impôts, le logement complètent l'accompagnement personnalisé.

La complémentarité de l'approche individuelle et de l'approche collective est un élément important de l'accueil en RHJ en faveur de l'acquisition de compétences individuelles et d'autonomie des résidents.

6.4. Des actions spécifiques

a. Fonds de solidarité

Le fond de solidarité permet aux résidents d'obtenir un coup de pouce financier ponctuel.

Dans les domaines suivant : Santé, emploi, scolarité, transport, alimentation (sous forme de bon alimentaire). Ce fond est abondé par les résidents (1€50/mois). Les demandes d'aides sont présentées anonymement au cours des Comités de Résidents.

En 2018 : 2 demandes acceptées :

1 aide alimentaire

1 aide au transport

Cette année, deux jeunes ont travaillé à réadapter le règlement de ce fond de solidarité ainsi que le formulaire de demande.

b. Parcours vacances

Ce dispositif permet aux jeunes de bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 180€ et de l'accompagnement d'un professionnel pour monter un projet de départ en vacances autonome.

C'est un véritable support d'accompagnement qui permet aux jeunes d'acquérir des compétences transférables, de s'inscrire dans une démarche de projet. Des thématiques de préventions peuvent être abordées lors de la préparation du projet.

11 départs en vacances

3 départs de groupe

La totalité des jeunes gagnent moins de 1000€ et 5 gagnent moins de 500€.

La totalité des jeunes ayant bénéficiés du dispositif ne serait pas partis sans la bourse.

6.5. L'action collective

L'action collective a pour ambition de permettre le développement des compétences individuelles, collectives et sociales des jeunes en favorisant leur autonomie.

Au travers de nos actions, nous soutenons des principes de participation, de partage et d'échange de compétences, d'accès aux savoirs, d'égalité et d'ouverture sur l'extérieur.

Les projets s'inscrivent autour de trois axes transversaux aux actions:

La santé et le bien être
Le développement durable
La vie sociale et citoyenne

➤ *Santé bien être*

- **Projet prévention santé jeune « je mange donc j'agis »**

Suite à certaines observations au sein de la RHJ, nous constatons une alimentation inadaptée et irrégulière des jeunes accueillis, un budget limité et des priorisations de dépenses inadéquates, des troubles du comportement alimentaire, une méconnaissance des produits et des techniques de préparation.

Il nous semble donc essentiel dans le cadre de leur séjour en RHJ, de proposer un accueil en faveur d'une amélioration de leurs comportements alimentaires pour leur santé.

Nous avons donc mis en place **le projet « je mange donc j'agis »** dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS.

Notre objectif est de promouvoir auprès des jeunes une alimentation saine et équilibrée en lien avec l'environnement et l'activité physique. Associer l'alimentation et le jardin nous permet d'apporter une réponse préventive, adaptée et attractive.

Jardin :

L'action se décline en ateliers jardinage proposant des activités planifiées selon le calendrier des saisons. Le jardin est un lieu de socialisation, d'activité physique et de sensibilisation à la culture potagère favorisant l'acquisition de savoirs faire et de savoirs être. Notre volonté est de donner accès aux jeunes à une activité physique de plein air, le jardinage. De part cette activité, les jeunes enrichissent leurs connaissances autour du jardin et peuvent bénéficier de produits frais, variés et économiques. Le jardin se veut être "naturel". Les jeunes sont sensibilisés à des techniques respectueuses de l'environnement. Le jardin est un lieu ouvert et accessible, par conséquent les jeunes résidents y ont accès librement et peuvent se servir en " libre-service".

10 Ateliers jardinage : création du jardin, préparation du sol, les semis, la plantation de plant de légumes et de plantes aromatiques, la récolte.

8 Ateliers aménagement des espaces extérieurs : Création de pancarte en palettes et de mobilier de jardin en palette.

20 participations pour 7 résidents soit une moyenne de 3 jeunes par atelier. Si la mobilisation des résidents sur ces ateliers est compliquée de par leur activité professionnelle et donc leur manque de disponibilité, nous observons malgré tout qu'ils utilisent le jardin comme lieu de détente en période estivale en s'installant sur mobilier en palette, en organisant des barbecues ou en récoltant des légumes pour leur consommation.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, nous avons organisé une fête du Jardin où les salariés, les bénévoles et les usagers de l'association ont pu participer à un ensemble d'activités axées sur les éco gestes, les producteurs locaux (Biau panier) et la fabrication de mobiliers à partir de matériaux de récupération (palettes).

Partenariats autour du jardin :

Le Biau panier : il s'agit d'un collectif de producteurs locaux de Gâtine lesquels ont présenté leur activité et leurs produits aux résidents ce qui a fait l'objet d'échange et d'information sur la notion d'alimentation et de circuit court.

En période estivale, le Biau panier installe son marché hebdomadaire au sein du jardin de la résidence. Lors de la fête annuelle du collectif de 2018, 8 résidents ont participés bénévolement à la manifestation.

Fleurs de gâtine

Fleur de gâtine est un producteur maraicher et horticole de Gâtine lequel a fournis des plants, des fleurs comestibles et plantes aromatiques nécessaire à la création du jardin.

L'intervenante a également animé 2 ateliers pour sensibiliser les jeunes à l'utilisation des plantes (vertus...) dans l'alimentation sous forme de boisson ou de tisane. 9 résidents ont participés aux ateliers.

La médiathèque de Parthenay est un lieu ressource autour du jardin de par le prêt de livres et documentations. Les animateurs de la médiathèque ont organisé en 2018 une action de troc de plantes. 4 jeunes y ont participé

Le service déchets-environnement (communauté de communes de Parthenay-Gâtine) a animé une action de sensibilisation aux tris des déchets et au compostage.

8 jeunes étaient présents.

Service technique espaces verts de la ville de Parthenay nous livre la terre végétale et le BRF pour tous les bacs hors sol de la résidence nécessaire à la création du jardin et à son maintien.

Atelier cuisine et repas

Il s'agit de faire le lien entre les produits récoltés au jardin et les différentes manières de les cuisiner, d'acquérir des techniques de base pour mieux consommer les fruits et légumes de saison mais également d'apprendre à s'alimenter de manière saine, équilibrée et économique. Les jeunes sont impliqués dans le choix des recettes afin d'être au plus prêt de leurs besoins et de leurs habitudes alimentaires.

Les produits du jardin sont la base des ateliers de cuisine : produit frais, de saison...

Les préparations ainsi réalisées font l'objet d'un repas partagé.

La notion de budget est abordée de manière transversale au cours des ateliers. Par ailleurs, afin de laisser une trace et de valoriser les participants, nous avons réalisé chaque trimestre un petit livret reprenant les recettes, les astuces culinaires mais également toutes les informations et conseils évoqués au cours des différentes actions notamment ceux de la diététicienne.

Nous avons réalisé 7 ateliers cuisine et repas partagés pour un total de 69 participations avec une moyenne de 5 jeunes pour les ateliers et 10 jeunes par repas.

Cela correspond à 30 jeunes différents. Nous notons une grande mixité des profils des participants que ce soit au niveau des statuts socio professionnels (Salarié/apprenti/jeune en difficulté) ou du niveau de qualification (du niveau collègue au bac+5) ou de la mixité homme /femme.

Les repas participent pleinement au lien social en proposant un espace de convivialité, d'échange et de partage. Nous remarquons, par ailleurs, une certaine fidélisation des participants notamment les jeunes accueillis au CHR.

Nous notons un impact de l'action « atelier cuisine/repas partagé » sur les comportements des résidents du fait qu'ils organisent par eux même des repas partagés en toute autonomie et qu'ils investissent de plus en plus souvent la cuisine collective. Par ailleurs, ils souhaiteraient une amélioration de l'aménagement du jardin en faveur de repas extérieurs de type barbecue.

Intervention de la diététicienne

Les interventions de la diététicienne visent à apporter des éléments d'approfondissement de connaissances sur l'alimentation et la nutrition et à faire le lien entre les notions " théoriques" et leur mise en pratique au cours des ateliers cuisine, des sorties thématiques.

2 interventions :

*les rythmes alimentaires : 7 jeunes

*La Semaine du goût "comment conjuguer plaisir et équilibre alimentaire" : 8 jeunes

Les interventions de la diététicienne sont pertinentes et ludiques, la totalité des jeunes présents ont appris quelques choses. Les supports ludiques ont permis des échanges dynamiques entre les participants.

La diététicienne intervient également en soutien technique à l'équipe pour la supervision et/ou proposition des menus et des actions spécifiques telle que la semaine petits déjeuners.

Les actions thématiques

Les ateliers et sorties thématiques permettent de faire le lien entre le consommateur et la provenance des aliments, de découvrir des produits du territoire et de redonner du sens et de la valeur à l'alimentation. Nous avons réalisé 7 actions :

1 atelier cueillette d'abricot suivi d'un atelier confiture avec 4 jeunes

1 atelier cueillette des mûres avec 4 jeunes

1 sortie cueillette en octobre des champignons (avec l'association de mycologie de Cerizay) avec 8 jeunes de la RHJ et 7 autres jeunes du territoire

1 sortie-atelier Pain avec un céréalier- boulanger Bio: 8 jeunes

1 atelier de fabrication de jus pomme : 7 jeunes

1 atelier réalisation d'un vélo blender : 8 jeunes

1 semaine de petit déjeuner (3 matinées) : 9 jeunes

La totalité des actions thématiques est réalisé en partenariat avec des producteurs ou des associations locales. Nous notons l'importance de ces sorties pédagogique pour la découverte et la connaissance des produits du terroir et pour sensibiliser les jeunes consommateurs.

- L'activité sportive

Il s'agit d'une action transversale aux différents services de l'association. Les activités sportives proposées permettent aux participants de créer du lien social et d'avoir une activité physique hebdomadaire.

Le sport est alors un vecteur de lien social. Il apporte une véritable plus value à plusieurs niveaux : partage, entraide, acquisition des valeurs essentielles à la vie en société (respect de soi et des autres, règles).

35 séances sportives (foot en salle, basketball, badminton, piscine...)

420 participations avec une moyenne de 12 usagers par séance tous services confondus.

Si le nombre de participants est satisfaisant, nous notons une très faible participation des femmes.

Il nous faut donc repenser cette action « Sport » afin d'y apporter davantage de mixité homme/femme. Le choix des sports proposés est au cœur de cet enjeu ainsi que la diversité.

5 Tournois de foot salle ont été proposés avec le CFA de Niort et les autres RHJ des Deux-Sèvres

1 initiation aux gestes de 1^{er} secours en partenariat avec la croix rouge : 4 jeunes

- Prévention santé des jeunes en Gâtine

Dans le cadre de La charte territoriale des solidarités « Bien Vivre et Bien Grandir en milieu rural » initiée par la MSA Sèvres-Vienne. Nous nous sommes impliqués dans l'action « prévention et promotion de la santé en direction des jeunes » sur le projet « vie affective, sexualité et medias ».

Ce projet a été travaillé en partenariat pour faciliter la cohérence des actions (établissements scolaires, structures d'accueil de jeunes).

Ciné débat 3 courts métrages sur la sexualité suivi de débats (Saint Loup)

8 jeunes de la RHJ

43 personnes du territoire

1 diner quizz « sexualité, consentement, contraception » (Secondigny)

8 jeunes de la RHJ

50 jeunes du territoire

Semaine de la prévention santé jeunes « vie affective, sexualité et médias » (Parthenay)

*Forum sur le festival AH ?

*Stands des structures et institutions de santé (Agora, IREPS, planning familial...)

*2 escapes games «regarde toi» et « Sex'Lab »

6 jeunes de la RHJ

Conférence gesticulée par 3 sociologues de l'INJEP et la CIE « ca va s'endire » (Parthenay)

Une centaine de jeunes du territoire

Une cinquantaine d'adulte

* 6 jeunes de la RHJ

Le travail en partenariat, la mobilisation de nombreux jeunes du territoire, l'inscription du projet dans le cadre d'un festival, ont permis une grande mixité du public et une importante fréquentation aux actions.

La diversité des actions de prévention a eu pour finalité de questionner le rapport au corps, de permettre une meilleure perception des risques liés à la sexualité et de mieux connaître les professionnels de santé.

- Actions collectives d'informations

Dans un objectif général d'émancipation et d'autonomisation des résidents, l'équipe met en place des actions qui sont complémentaires de l'accompagnement individuel.

L'équipe s'attache à proposer ces actions de manière ludique (vidéo, quizz, mise en situation...).

Module santé : 12 participants

Cette action est centrée sur l'apport d'information concernant l'accès aux droits à la santé.

La mixité importante des publics (CHRS, étudiants, apprentis...) et des situations, ont permis un échange interactif. Suite à ce module les jeunes prennent la mesure de l'importance d'être à jour dans leurs démarches administratives liées à la santé.

Etant mieux informés sur les services de santé et les droits dont ils peuvent bénéficier, ils seront à même d'effectuer leur démarche en autonomie.

Module impôt : 8 participants

Ce module permet d'informer les résidents sur différents questionnement concernant l'impôt.

A quoi servent les impôts ? Comment faire sa déclaration ? Comment est calculé l'impôt sur le revenu ? Les jeunes ont été attentifs et ont de bonnes connaissances sur ce thème.

Nous notons une grande diversité des situations et pour beaucoup 2018 est la première année de déclaration fiscal.

Modules « logement » :

Contribuer à l'autonomie des jeunes résidents en partance de la RHJ par le levier du logement.

Quizz logement : 9 participants

Thèmes abordés : l'entrée dans le logement, les aides financières, le départ du logement.

L'outil du quizz est ludique. Il sollicite les connaissances des résidents et favorise les échanges. Il permet aussi de voir le niveau de connaissance des résidents pour ensuite adapter l'accompagnement individuel.

Atelier logement : 6 participants

Cet atelier permet de concrétiser les notions du quizz et d'aborder les projets logement des jeunes. L'atelier logement est un outil complémentaire pour les jeunes qui ont participé au Quizz.

Leur participation a été très active. L'atelier permet d'approfondir les informations données lors du quizz et d'aborder les projets logement des jeunes.

Module mobili jeunes : 8 participants

Il s'agit de présenter l'aide financière perceptible par les apprentis pour alléger leur loyer.

Pour cette action nous avons sollicité un jeune ayant déjà bénéficié de l'aide afin qu'il fasse part de son expérience aux autres jeunes.

Nous notons que certain jeunes rencontrent des difficultés pour faire une demande informatisée ce qui nécessite de prévoir d'autres temps pour compléter les demandes des jeunes en individuel.

➤ *Développement durable*

● **Tiny House**

Les jeunes sont pleinement investis dans le projet « tiny house » : habitat mobile basé sur une démarche éco responsable.

Les résidents sont impliqués sur la réflexion architecturale et sa mise en œuvre, la présentation du projet lors d'événements locaux, les ateliers participatifs de construction et de découverte des techniques spécifiques à l'éco construction.

Comité technique et atelier architectural

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur la réalisation, la mise en œuvre et l'organisation de ce nouvel habitat. Les jeunes, les partenaires, les entreprises, les salariés et les administrateurs sont présents au comité technique.

1 Atelier architecturale : 8 jeunes

(Conception architecturale des espaces intérieurs animés par G.Desers architecte)

3 comités techniques : 4 jeunes

(Rédaction du cahier des charges, choix des équipements et de l'architecture extérieure, rédaction d'un guide sur les usages)

Lors de ces différentes rencontres, les jeunes se sont impliqués dans les grandes étapes du projet. En favorisant leur implication nous les amenons à réfléchir, à travailler des domaines de compétences réutilisable dans leur projet professionnel. Ils sont donc investis et intégrés dans un véritable projet de développement social local.

Sorties mini tiny

Il s'agit, lors d'événements locaux axés sur le développement durable et la jeunesse, d'animer un espace avec la mini tiny house et de promouvoir des solutions alternatives pour un environnement plus sain.

Nos objectifs lors de ces sorties sont de :

- Faire découvrir l'habitat jeune mobile et écologique.
- Présenter un projet collaboratif de la conception à la réalisation.
- Sensibiliser les personnes aux gestes éco responsables liés à la gestion d'un logement. (Matériaux, gestes au quotidien...)

A chaque sortie des animations autour la mini tiny :

- jeu sur les éco-gestes au quotidien
- Atelier « fait ton jus » avec le vélo blender
- Sensibilisation aux économies d'énergie avec la mallette «éclairage ».
- « Atelier » »imaginer votre tiny avec une maquette à échelle réduite.

Lycée « les Grippaux » journée éco-citoyenne : 60 lycéens

(Présentation du projet et de la mini Tiny « Eco Cosy)

Présentation du projet (mini tiny « Eco Cosy) au CSC de l' Airvaudais Val du Thouet: 20 jeunes de l'Airvaudais, 20 habitants.

« Fest Epic » les jeunes s'en mêlent » 7 jeunes

Le Fest 'EPIC s'inscrit dans une politique jeunesse globale intégrée dans le cadre du PIA.

« Festival Les dépayantes » au CSC Mauléon : 6 jeunes

« Valette en fête » au CSC de Bressuire : 5 jeunes

« Eco festival en marche ! » Parthenay : 4 jeunes

Les jeunes apprécient ces sorties tant pour l'ouverture sur le territoire que pour la présentation du projet auquel ils ont participé. Le projet tiny house permet de valoriser l'implication des jeunes sur l'extérieur et dans des instances assez loin de leur quotidien.

Le retour des personnes extérieures est très positif. Ils mettent en avant l'originalité du projet et les futurs impacts de dynamisation de notre territoire.

Les ateliers construction et découverte des techniques

Ces ateliers sont ouverts à tous les usagers de l'association

Découverte de l'entreprise Bois et Paille : 6 usagers

Visite de l'entreprise, (entreprise de charpente artisanale et traditionnelle, spécialisée en éco construction)

Découverte des locaux, des différents corps de métiers dans le domaine du bois, visite du chantier de la Tiny house (explication du travail d'ingénierie, visualisation des plans, techniques de travail...)

Deux ateliers participatifs autour de la construction de la première Tiny : 5 usagers

- Brûlage du bardage extérieur selon la technique traditionnelle «Shou sugi Ban »
- Peinture intérieure

Porte ouverte de l'entreprise bois et paille : 4 usagers

Lors d'une journée porte ouverte à l'entreprise Bois et Paille, nous avons pu présenter le projet et l'avancement du chantier auprès d'un public extérieur : environ 50 personnes.

Atelier pendant la porte ouverte : Brûlage du bardage extérieur.

Les ateliers de construction de la tiny house, permettent aux usagers d'apprendre des techniques d'éco construction avec un professionnel. Pour certains en recherche de projet professionnel, ces ateliers sont un outil d'accompagnement (découverte des métiers et des techniques).

- **Atelier éco citoyen**

A travers des ateliers et des temps de sensibilisation il s'agit de comprendre notre impact sur l'environnement, se responsabiliser à l'égard de l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques et de connaître les conséquences de nos gestes quotidiens. En adoptant des "trucs et astuces" permettant d'économiser les ressources, d'être en meilleure santé, pour que chacun devienne un éco-citoyen responsable.

Triez c'est gagné ! 8 jeunes

Challenge autour de trois jeux en équipe en partenariat avec les services déchets.

Suite à cette action, nous avons mis en place une zone de tri dans la cuisine collective.

2 ateliers avec le CRER : création d'une mallette pédagogique sur l'éclairage

8 jeunes 12 participations

A travers la création d'une mallette il s'agit de sensibiliser les résidents aux économies d'énergies.

Fabrication de lessive maison : 5 jeunes

« Atelier création de deux vélos blender » 5 jeunes

Une création ludique et éco responsable, avec des vélos de récupération nous avons créé deux vélos blender qui permet de faire des smoothies à la force des jambes.

« Friperie » avec l'association Elan solidaire → 50 personnes de l'association

2 après midi dans la salle conviviale ont été organisés, l'occasion de se procurer des vêtements gratuits (principalement des manteaux et des tenues de travail.)

Eco gestes dans le logement animé par le CRER : 15 jeunes

Comment réduire ses consommations ? Et mettre en place des gestes simples au quotidien.

Intervention originale au travers des outils (vélo énergie, mallette éco geste, quizz)

Le quizz a révélé que la majorité des jeunes présents ne connaissaient pas ces gestes simples et quotidiens.

Les ateliers éco-citoyen sont basés sur un échange de compétences et de savoirs, les jeunes ont bien souvent des connaissances mais ont des difficultés à les mobiliser dans leur quotidien.

Les différents outils créés (mallette éclairage, vélo blender...) servent de support aux animations sur le développement durable lors des sorties avec la mini tiny. A l'aide des outils créés en atelier les jeunes sont plus à même de s'approprier la démarche éco responsable et de ce fait sont valorisés vis-à-vis de leur production.

➤ *Vie sociale et Citoyenneté*

Au travers de ses actions, il s'agit de donner aux jeunes les outils, les pistes pour devenir des citoyens conscients, critiques et engagé en favorisant les espaces de parole.

Nous nous attachons à impliquer les résidents dans la vie de l'association, mais aussi dans celle de la cité et du territoire.

- **Comité de résidents**

Le comité est un lieu de réflexion et d'échange sur les projets, sur la vie quotidienne de la RHJ ainsi que sur les activités de l'animation. Ces rencontres permettent à chacun de soumettre des idées, et de pouvoir s'il le souhaite s'investir dans la construction et la mise en place de ces projets

C'est un lieu de débat et de rencontre afin d'échanger et sur lequel l'équipe de la RHJ s'appuie.

7 Comités de résidents

11 jeunes en moyenne par comité

Les jeunes accordent beaucoup d'importance à cette instance.

- **Conseil d'administration et assemblée générale**

2 jeunes élus représentants

6 jeunes présents à l'AG

- **« Les jeunes s'en mêlent »**

Créée en avril 2016, l'association BoGaJe (BOcage GAtine JEunesse) anime le projet jeunesse de territoire intitulé « Les jeunes s'en mêlent ». Lauréat du Programme d'investissement (PIA), ce projet sur 5 ans se donne pour ambition de favoriser de nouvelles pratiques en matière de politiques de jeunesse par la participation directe des citoyens de 16 à 30 ans aux décisions et actions qui les concernent.

Observatoire de la jeunesse : 2 jeunes+ 3 salariés (une centaine de personnes du territoire)

L'objectif de ce temps de rencontre entre jeunes, élus et professionnels est de construire une feuille de route des pôles structurants jeunesse en définissant leurs objectifs et leurs modalités de mise en œuvre et d'animation.

Un temps de rencontre interactif qui a abouti à de nombreuses propositions.

Questionnaire « les jeunes s'en mêlent » : 9 jeunes

L'association Bocage est intervenue afin de mener un entretien collectif. Il s'agit d'actualiser l'état des lieux de la jeunesse locale. En mesurant les évolutions démographiques, de situations, de souhaits des jeunes et leur connaissance des actions émergentes en faveur de la jeunesse.

Nous notons que les jeunes ont des difficultés à être spontanés dans leurs réponses, cependant les échanges et les différents avis des résidents ont permis d'obtenir des données intéressantes qui seront analysées en 2019 par le cabinet Jeudvi.

En plus du questionnaire sous forme de conversation collective, les jeunes ont pu remplir un questionnaire anonyme et informatisé pendant une période de trois mois.

- **Ouverture culturelle et activités de loisirs**

➤ *Actions culturelles :*

Des sorties locales pour sensibiliser à la culture

- 2 concerts locaux avec Diff'art : 17 jeunes
- 1 spectacle théâtral avec l'association Ah à Parthenay : 7 jeunes
- 3 sorties Cinéma : 27 résidents (Film animalier « D'autres terre plus douce », un documentaire « Les débateurs et « Ouaga girls » Film africain sur une école de mécanicienne)
- 1 exposition de tableau de peintures sur palette avec Stéphane Ayrault « artiste local ».
- 1 conférence rock avec Jean Do Bernard dans le cadre des 30 ans de l'association Diff'art: 12 jeunes

Une Résidence artistique en partenariat avec l'EREA de ST Aubin Le Cloud avec Vincent Genco « artiste plasticien » avec 9 ateliers de 3 h00 ;

Nombre de jeunes ayant participé: 24

Nombre de participation : 64

Réalisation d'une œuvre selon un concept artistique avec différents supports et techniques (découpe de bois, collage, fabrication de plâtre, mosaïque) et restitution lors d'un vernissage en lien avec la réalisation des jeunes de l'EREA.

➤ *Sorties de loisirs*

En 2018, nous avons également proposé des sorties de distraction et de loisirs.

Bowling : 12 jeunes

Patinoire : 12 jeunes

Visite du Parc Oriental à Maulévrier : 7 jeunes

Sortie en Barque pour découverte du le Marais Poitevin : 12 jeunes

Sortie à la mer et visite du vieux port de la Rochelle : 9 jeunes

Escape game: 4 jeunes

Conclusion et perspectives 2019 :

L'année 2018 a donné suite aux grandes thématiques d'actions collectives débutées en 2017 : la santé et le développement durable

En développant le projet « je mange donc j'agis », nous avons donc consolidé le projet autour de l'alimentation et le jardin en lui donnant un cadre plus cohérent.

La participation des jeunes et leur fidélisation aux actions mettent en avant la pertinence de poursuivre cette thématique.

En plaçant le développement durable au cœur du projet d'animation, nous remarquons que les jeunes y trouvent un intérêt mais que le chemin de la prise de conscience reste à construire, c'est pourquoi cette thématique devra être poursuivie et accentuée.

La RHJ est le cadre idéal pour s'investir dans une vie collective c'est le lieu où chaque individu peut s'épanouir et trouver sa place de citoyen.

En 2019, nous nous attacherons à améliorer l'implication et la participation des jeunes.

Aussi au vu de l'importance des actions d'informations (santé, logement...) et des difficultés face aux démarches administratives informatisés, nous allons ajuster certains contenus et prévoir plus d'actions.

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

**Fiche d'information FPIC 2018 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition
et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC**

Exercice : 2018

Ensemble Intercommunal : 200041416 CC AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Données de référence

PFIA/hab moyen	619,88	PFIA/hab moyen DOM	
Rev/hab moyen France	14 501,00	EFA moyen France	
Rev/hab moyen Métropole	14 636,62	Rang du dernier éligible Métropole	
Rev/hab moyen DOM	9 847,76	Rang du dernier éligible DOM	

Données relatives à l'ensemble intercommunal (EI)

Population INSEE	7 099
Population DGF	7 483
Population DGF pondérée	7 483
PFIA	8 391 265
PFIA par habitant de l'EI	1 121,38
Potentiel fiscal/hab moyen des communes de l'EI	1 070,07
Potentiel financier/hab moyen des communes de l'EI	1 139,43
Revenu/hab moyen de l'EI	12 507,88
Effort fiscal agrégé (EFA)	1,342831
Indice synthétique de prélèvement de l'EI	0,723163
Indice synthétique de reversement de l'EI	1,051032
Rang de l'EI	834
CIF	0,394460

**Fiche d'information FPIC 2018 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition
et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC**

Exercice : 2018

Ensemble intercommunal : 200041416 CC AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Données relatives aux communes membres de l'EPCI

Code INSEE	Nom communes	Population DGF	Données pour répartition				
			Potentiel financier par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Revenu par habitant de la commune	Prélèvement FSRIF 2017	Rang DSU 2017
79005	AIRVAULT	3 115	1 634,20	1 616,57	12 359,58		
79016	ASSAIS-LES-JUMEAUX	836	762,80	695,82	11 707,67		
79022	AVAILLES-THOUARSAIS	205	776,74	613,78	12 813,57		
79047	BOUSSAIS	497	600,82	487,18	10 933,19		
79089	CHILLOU	192	642,15	475,82	10 643,50		
79141	IRAIS	230	836,39	717,71	11 872,34		
79156	LOUIN	767	808,88	707,95	12 381,22		
79165	MAISONTIERS	175	742,67	551,20	9 976,58		
79268	SAINT-LOUP-LAMAIRE	1 127	897,86	802,97	15 632,47		
79325	TESSONNIERE	339	773,87	652,55	11 159,05		
TOTAL		7 483					

**Fiche d'information FPIC 2018 (Métropole + DOM) : répartition de droit commun du FPIC au sein de
(entre l'EPCI et ses communes membres)**

Exercice 2018

Ensemble intercommunal: 200041416 CC AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Répartition FPIC au niveau de l'ensemble intercommunal (EI)

Montant prélevé Ensemble intercommunal	-641 769
Montant reversé Ensemble intercommunal	0
Solde FPIC Ensemble intercommunal	-641 769

Cet Ensemble intercommunal est contibuteur net

Répartition du FPIC entre l'EPCI et ses communes membres

	Prélèvement			Montant définitif	Reversement		
	Montant de droit commun	Montant maximal de prélèvement part epci (+30%) (au 2/3)	Montant minimal de prélèvement part epci (-30%) (au 2/3)		Montant de droit commun	Montant maximal de reversement part epci (+30%) (au 2/3)	Montant minimal de reversement part epci (-30%) (au 2/3)
Part EPCI	-253 153	-329 099	-177 207		0	0	0
Part communes membres	-388 616	-312 670	-464 562			0	0
TOTAL	-641 769	-641 769	-641 769		0	0	0

Le Président,
Olivier FOUILLET.

Re
CO
AIR
33 PI

Répartition du FPIC entre communes membres					
Code INSEE	Nom communes	Répartition du FPIC entre Comm			
		Montant prélevé de droit commun	Montant prélevé définitif	Montant reversé de droit commun	Monta reversé défini
79005	AIRVAULT	-232 019		0	
79016	ASSAIS-LES-JUMEAUX	-29 065		0	
79022	AVAILLES-THOUARSAIS	-7 257		0	
79047	BOUSSAIS	-13 610		0	
79089	CHILLOU	-5 619		0	
79141	IRAIS	-8 768		0	
79156	LOUIN	-28 277		0	
79165	MAISONTIERS	-5 924		0	
79268	SAINT-LOUP-LAMAIRE	-46 120		0	
79325	TESSONNIERE	-11 957		0	
TOTAL		-388 616		0	

Re

CC
AI
33 F

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

RAPPORT ANNUEL 2018
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS

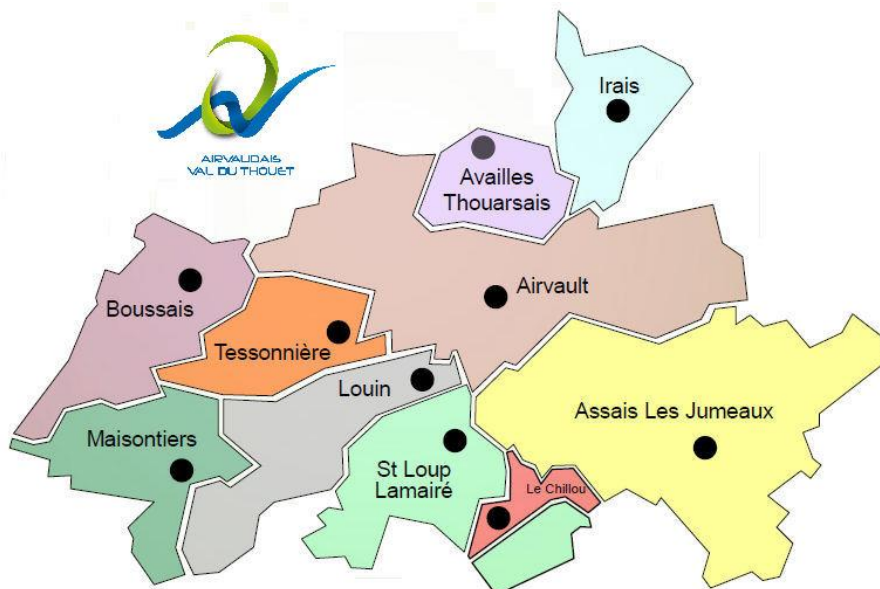
Sommaire

A-	INDICATEURS TECHNIQUES	3
1	Le territoire desservi	3
2	Organisation générale.....	4
3	L'organisation du service public de collecte des déchets	5
3.1	Organisation générale de collecte des déchets ménagers et assimilés.	5
3.2	Collecte en porte à porte et point de regroupement.....	5
3.2.1	Collecte par la société Brangeon Environnement	5
3.2.2	Fréquence de collecte	5
3.2.3	Mode de collecte	7
3.3	Collecte en apport volontaire.....	8
3.4	Déchèteries	9
3.4.1	Horaire d'ouverture	9
3.4.2	Type de déchets.....	10
3.4.3	Limite de volume	10
3.4.4	Fréquentation.....	10
3.5	Collecte spécifique : DASRI.....	11
3.6	Collecte spécifique : Bio-déchets	11
4	Indicateurs techniques – Tonnages 2018.....	12
4.1	Ordures ménagères, emballages, verres, papiers	12
4.2	Déchets de déchèteries.....	13
4.2.1	Tonnages totaux collectés	13
4.2.2	Répartition des tonnages par déchetteries	13
4.2.3	Répartition des tonnages par matériau.....	14
4.2.4	Evolution des tonnages	15
4.3	Bio-déchets	15
5	L'organisation du service public de traitement des déchets.....	16
5.1	Destination des ordures ménagères	16
5.2	Destination des emballages, verres, papiers et cartons de déchèteries	16
5.3	Destination des déchets de déchèteries	18
B-	INDICATEURS FINANCIERS	19
6	Mode de financement	19
7	Comptes administratifs 2018	20
8	Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.	21
9	Montant des recettes perçues pour l'année 2018.....	22
10	Investissement 2016	23
C-	COMMUNICATION ET PREVENTION	23
11	Communication.....	23
12	Prévention des déchets	24

A- INDICATEURS TECHNIQUES

I Le territoire desservi

Créée par arrêté préfectoral le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet regroupe 10 communes sur une superficie de 225,98 km².



La population municipale INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2018 est de 7 099 habitants.

Nom de la commune	Population totale
Airvaut	3 048
Assais-les-Jumeaux	810
Availles-Thouarsais	196
Bousais	464
Le Chillou	174
Irais	212
Louin	699
Maisontiers	165
Saint-Loup-Lamairé	1013
Tessonnière	318
Total	7 099

2 Organisation générale

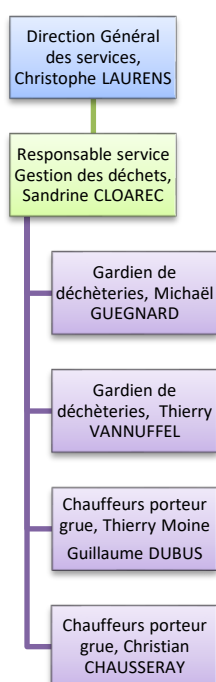
Le service gestion des déchets exerce ses activités sous la responsabilité du conseil communautaire composé de 28 conseillers titulaires.

Le 24 janvier 2017 le conseil communautaire a validé la transformation du service public industriel et commercial (SPIC) en service public administratif (SPA) du budget « gestion des déchets » à autonomie financière à compter de l'année 2017.

Daniel ROBERT reste vice-président en charge de l'environnement. La commission environnement est composée de 13 membres :

- Jacky JOZEAU
- Jean Marie COLIN
- Jacques METREAU
- Monique NOLOT
- Viviane CHABAUTY
- Jacques ROY
- Jean-François COIFFARD
- Jeanne BARIGAULT
- Ludovic BARREAU
- Olivier FOUILLET
- Jean Pierre CESBRON
- Frédérique DAMBRINE
- Joël MEUNIER

L'organisation hiérarchique et fonctionnelle du service.



1 agent est en charge des redevances spéciales et de la facturation :
Mme Véronique ECALE.

1 agent, Magalie BEAUBOUCHER assure le secrétariat des services techniques (ateliers, assainissement et gestion des déchets).

En Juin 2018, Mr DUBUS a été remplacé en partie par Mr HAMILTON

3 L'organisation du service public de collecte des déchets

3.1 Organisation générale de collecte des déchets ménagers et assimilés.

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet assure la collecte des déchets en délégation de service et en régie directe.

- La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) se fait en porte à porte ou en point de regroupement.
- La collecte sélective des emballages ménagers s'effectue en apport volontaire. Un réseau de bornes d'apport volontaire permet de collecter en régie le verre, le papier et les emballages ménagers.
- La collecte des encombrants et des déchets assimilés est effectuée via 2 déchèteries.
- Les déchets non ménagers (collectivités, artisans et commerçants) sont collectés par les services susvisés si les déchets sont assimilables à ceux des ménages.
- La collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) est effectuée auprès des professionnels de santé.
- La collecte des bio-déchets des gros producteurs est organisée une fois par semaine.

Compétences exercées	OMR et assimilés	Emballages	Verres	Papiers	Encombrants et assimilés	Bio-Déchets
Mode d'organisation	PàP PR	PAV	PAV	PAV	Déchèterie	PàP
Opérations exercées en régie		X	X	X	X En partie	

PàP : Porte à porte ; *PR* : Point de regroupement ; *PAV* : Points d'apports volontaires

3.2 Collecte en porte à porte et point de regroupement

3.2.1 Collecte par la société Brangeon Environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la collecte des ordures ménagères est assurée par l'entreprise **Brangeon Environnement** (49), sur l'ensemble du territoire, selon les conditions stipulées au marché de collecte des ordures ménagères signé le 17/12/2014 pour une période de 2 ans et renouvelable 2 fois pour 1 an sans que le délai ne dépasse le 31/12/18.

3.2.2 Fréquence de collecte

Le ramassage s'effectue de façon hebdomadaire ou par quinzaine selon un planning défini avec chaque municipalité.

La fréquence de collecte des ordures ménagères est définie selon :

- les variations saisonnières
- la densité de population

▪ **Fréquence hebdomadaire : 52 ramassages**

- Collecte 1 fois par semaine sur 12 mois soit 52 passages à l'année,
 - ↳ pour les communes de Airvault, Irais, Availles-Thouarsais, Boussais, Saint Loup Lamairé, Louin bourg et Maisontiers bourg ;

▪ **Fréquence Eté – Hiver : 32 ramassages**

- Collecte 1 fois par quinzaine sur 9 mois et 1 fois par semaine sur 3 mois du 15 juin au 15 septembre, soit 32 ramassages à l'année,
 - ↳ pour les communes d'Assais Les Jumeaux, Tessonnière, Le Chillou et les écarts de Louin et de Maisontiers.

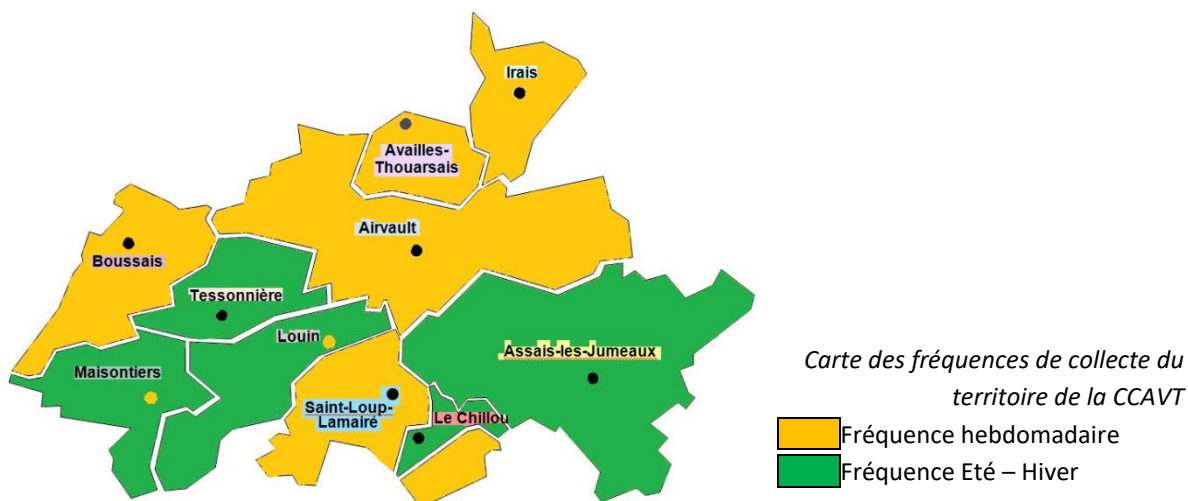


Tableau des jours de collecte des ordures ménagères

Jour de Collecte	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	Availles-Thouarsais, Irais, Maisontiers Bourg, Maisontiers Ecart	Availles-Thouarsais, Irais, Maisontiers Bourg, Tessonnière*
Mardi	Saint-Loup Lamairé, Louin Bourg	Saint-Loup Lamairé, Louin Bourg
Mercredi	Centre d'Airvault	Centre d'Airvault
Jeudi	Boussais, Ecart d'Airvault	Boussais, Ecart d'Airvault
Vendredi	Assais Les Jumeaux	Louin Ecart, Le Chillou

Maisontiers Ecart, Tessonnière*, Louin Ecart, Le Chillou, Assais-Les-Jumeaux sont collectées 32 semaines par an soit tous les 15 jours toute l'année sauf du 15 juin au 15 septembre, 1 fois par semaine.

*La Guichardière de Tessonnière, Louin et Airvault sont collectées le Lundi (semaine impaire l'hiver).

Lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'une journée pour le reste de la semaine.

3.2.3 Mode de collecte

Collecte robotisée

La variante proposée par Brangeon Environnement ayant été retenue, la prestation de collecte s'effectue avec un camion à chargement latéral. Elle a été mise en place au 1^{er} juin 2015.

Pour la mise en place en 2015, une campagne de fourniture et de distribution des bacs a été effectuée sur l'ensemble du territoire. Les volumes des bacs sont déterminés en fonction du nombre de personnes au sein du foyer : 140 litres, 240 litres ou 360 litres (pour les particuliers et professionnels) ou 770 litres (pour les professionnels et les points de regroupement).



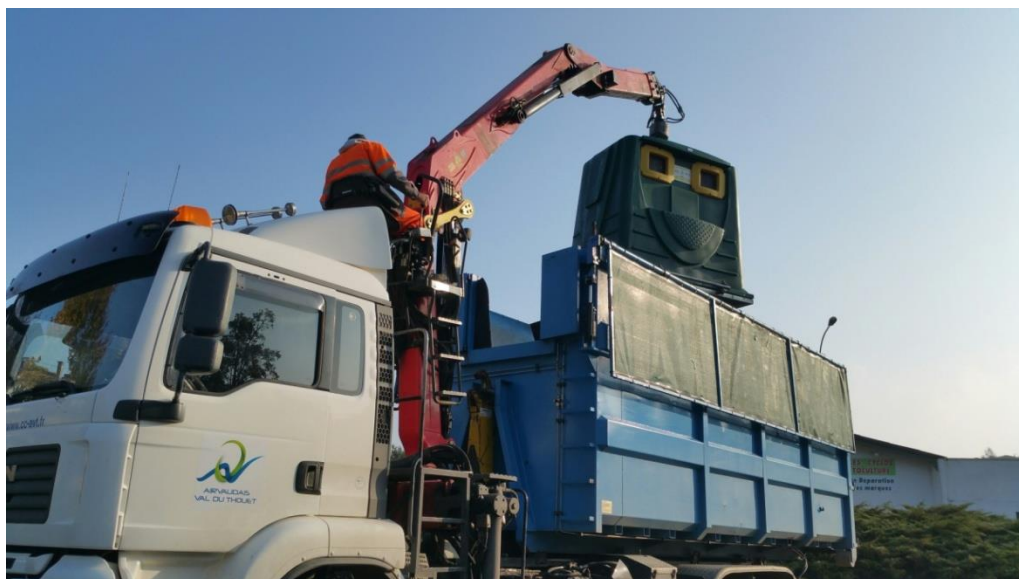
Porte à porte et regroupement

Les collectes sont assurées en porte-à-porte lorsque les conditions d'accès et de circulation le permettent. Dans le cas contraire et dans le but de concilier les critères techniques et esthétiques, elles sont effectuées en points de regroupement où sont rassemblés les déchets de plusieurs habitations dans des bacs de regroupement (liste en *annexe 1*).

En fonction du nombre d'habitations et de l'éloignement des habitations concernées, les points de regroupement donnent lieu à un aménagement spécifique (dalle béton, parements bois).

3.3 Collecte en apport volontaire

3.3.1 Mode de collecte



Au 1^{er} janvier 2015, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouët est collecté en régie en points d'apports volontaires (*liste des PAV en annexe 2*).

Un chauffeur poids lourd collecte les colonnes d'emballages à l'aide d'un camion Ampiroll avec grue auxiliaire, appartenant à la CCAVT.

Les colonnes sont collectées selon leur taux de remplissage, du lundi au jeudi.

Répartition des points d'apports volontaires d'emballages sur le territoire.

Nom de la commune	Nombre de points d'apport volontaire : Emballages	Nombre de points d'apport volontaire : Verres	Nombre de points d'apport volontaire : Papier
Airvault	16	14	15
Assais-les-Jumeaux	8	8	5
Availles-Thouarsais	1	1	1
Boussais	2	2	2
Le Chillou	1	1	1
Irais	1	1	1
Louin	6	5	5
Maisontiers	2	1	1
Saint-Loup-Lamairé	7	7	7
Tessonnière	3	3	3
Total	47	43	41

3.4 Déchèteries

La Communauté de Communes de l'Airvaudais - Val du Thouët dispose de 2 déchèteries :

- La déchèterie des Plantons d'Airvault
- La déchèterie de la Martinière de Louin est issue de la Communauté de Communes du Val du Thouët et en fonctionnement depuis le 2 Avril 2003.

Le gardiennage des déchèteries de Louin et Airvault est effectué en régie par 2 agents de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouët, M DUBUS Guillaume, Mr David MERIAU puis M. Michael GUEGNARD et M Thierry VANNUFFEL.

Un règlement intérieur de déchèteries (*annexe 3*) précise, pour chaque déchèterie, les modalités de fonctionnement, les matériaux autorisés et refusés ainsi que les conditions d'accès à la déchetterie.



3.4.1 Horaires d'ouverture

Les heures d'ouverture des déchèteries sont les suivantes :

	AIRVAULT Les Plantons		LOUIN La Martinière	
	Du 01/01 au 31/03 et 01/11 au 31/12	Du 01/04 au 31/10	Du 01/01 au 31/03 et 01/11 au 31/12	Du 01/04 au 31/10
Lundi	14h à 17h30	14h à 18h30	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	14h à 17h30	14h à 18h30	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	14h à 17h30	14h à 18h30	8h45 à 12h15	8h45 à 12h15
Jedi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Vendredi	14h à 17h30	14h à 18h30	FERMÉ	8h45 à 12h15
Samedi	8h45 à 12h15 14h à 17h30	8h45 à 12h15 14h à 18h30	8h45 à 12h15	8h45 à 12h15

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Les déchèteries sont rendues inaccessibles au public en dehors des heures d'ouverture.

3.4.2 Type de déchets

Sont acceptés les déchets suivants :

	Airvault – Les Plantons	Louin – La Martinière
Tout venant	X	X
Déchets verts	X	X
Cartons	X	X
Gravats	X	X
Métaux non Ferreux	X	X
Ferrailles	X	X
Bois	X	X
Cartouches d'imprimantes	X	X
Huiles vidange	X	X
Néons	X	X
Batteries	X	X
Papiers	X	X
Radiographies médicales	X	X
Verres	X	X
DEEE	X	X
Emballages	X	X
Déchets Ménagers Spéciaux	X	X
Capsules Nespresso	X	X
Huiles alimentaires	X	X
Pneus des deux roues et automobiles uniquement	X	X

3.4.3 Limite de volume

La limitation des volumes déposés par flux est la suivante :

	Limite
Déchets Verts	5m ³ /semaine
Autres matériaux	3m ³ /semaine
Tolérance déménagement	10 m ³ /semaine
Pneus	8/an

Cette limitation de volume s'applique pour l'ensemble des déchèteries.

En cas de **dépassement de ces volumes**, il sera alors demandé au particulier de s'orienter vers une autre déchèterie du territoire ou bien une **déchèterie professionnelle**.

3.4.4 Fréquentation

La fréquentation des déchèteries est de :

	Airvault	Louin	Boussais	TOTAL
2014	16 041	5 293	1 448	22 782
2015	18 573	5 594	FERMEE	24 167
2016	18 931	5 941	FERMEE	24 872
2017	22 393	5 587	FERMEE	27 980
2018	24 513	4 664	FREMEE	29 177

Soit une augmentation de 4.28% par rapport à 2017 et 28% depuis 2014

3.4.5 Collecte

Le bas de quai est géré en régie. Le transport est effectué par un camion ampliroll à l'exception des déchets ménagers spéciaux (déchets dangereux, piles, cartouches d'imprimantes, ampoules et néons et DEEE) collectés par des repreneurs agréés.

3.5 Collecte spécifique : DASRI

La collecte des DASRI n'est plus assurée par convention avec le SMC. Cette collecte est désormais assurée par un prestataire de l'Eco-Organisme DASTRI.

3.6 Collecte spécifique : Bio-déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la collecte des bio-déchets de restauration collective est assurée par l'entreprise **Brangeon Environnement** (49), selon les conditions stipulées au marché de collecte des ordures ménagères signé le 17/12/2014 pour une période de 2 ans, renouvelable 2 fois 1 an sans que le délai ne puisse être au-delà du 31/12/18.

La prestation de collecte des bio-déchets est faite en benne à chargement arrière tous les vendredis matin. Des sacs biodégradables sont distribués par la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouët aux établissements bénéficiant du service.

Liste des établissements collectés :

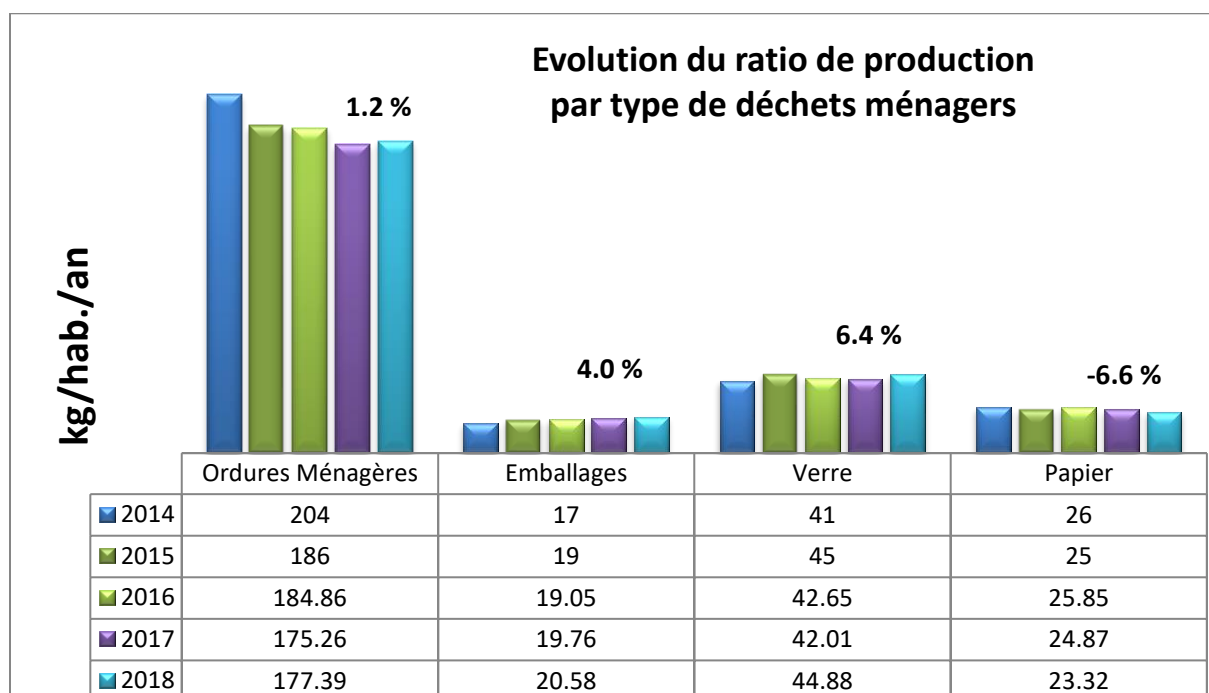
- Boulangerie La Romaine à Airvault
- Collège Voltaire d'Airvault
- Collège Saint Agnès d'Airvault
- Ecole Ernest Pérochon d'Airvault
- EHPAD Val d'or d'Airvault
- EHPAD de Saint-Loup-Lamairé
- Boulangerie MOREAU de Saint-Loup-Lamairé

Les bio-déchets sont acheminés sur le site FERS (Groupe Brangeon), situé ZI de la Lune au Pin – Plateforme de compostage.

4 Indicateurs techniques – Tonnages 2018

4.1 Ordures ménagères, emballages, verres, papiers

	Tonnage	Kg/hab./an
Ordures ménagères	1259.34	177.39
Emballages	146.10	20.58
Verres	318.62	44.88
Papiers	165.52	23.32



4.2 Déchets de déchèteries

4.2.1 Tonnages totaux collectés

	2018	
	Tonnage	Kg/habitant/an
Tout venant	563.8	79,42
Déchets verts	609.9	85,91
Bois	335.4	47,25
Déchets Ménagers Spéciaux DMS	8.5	1,20
Gravats	456.4	64,29
Piles	1.363	0,19
Huiles de vidange	4.23	0,60
Huiles alimentaires	0.483	0,07
Cartouches d'imprimantes	0.08	0,01
Cartouches Nespresso	0	0
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	91.29	12,86
Cartons	79.85	11,25
Ferraille	93.34	13,15
Non ferreux	9.87	1,39
TOTAL	2254.5	317.58

4.2.2 Répartition des tonnages par déchetteries

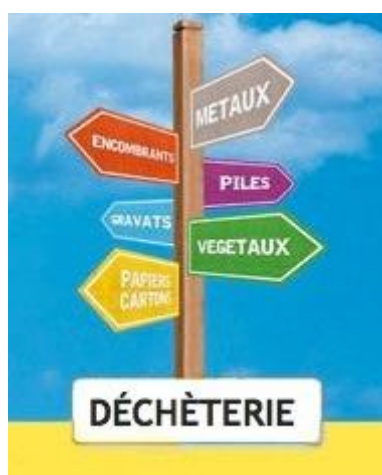
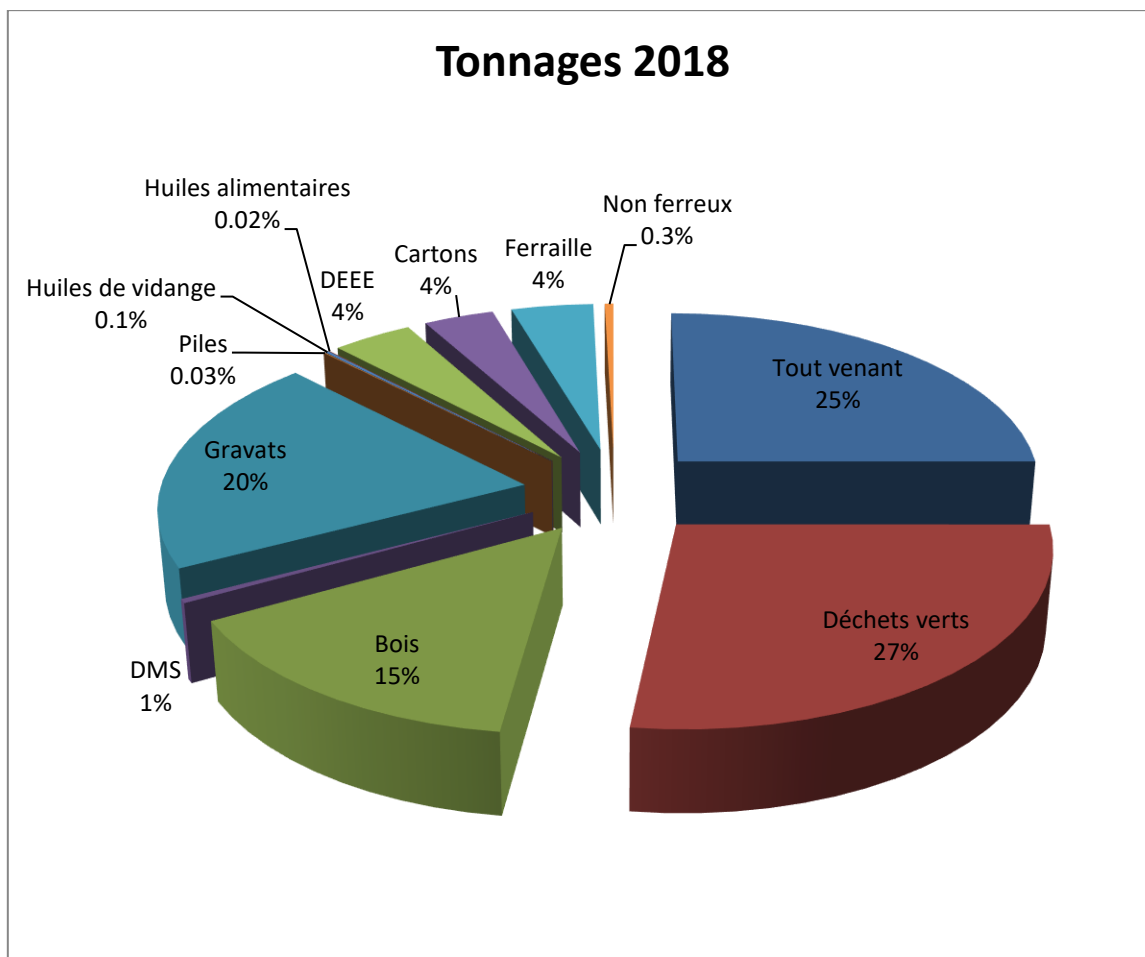
Déchèterie d'Airvault

- Tout venant : 414.7
- Déchets verts : 498.7
- Bois : 274.18
- DMS : 5.956
- Gravats : 363.9
- Piles : 0.678
- Huiles de vidange : 3.24
- Huiles alimentaires : 0.22
- Cartouches d'imprimantes : 0.06
- Cartouches Nespresso : 0
- DEEE : 71.61
- Cartons : 65.55
- Ferrailles : 82.98
- Metaux non ferreux : 9.872

Déchèterie de Louin

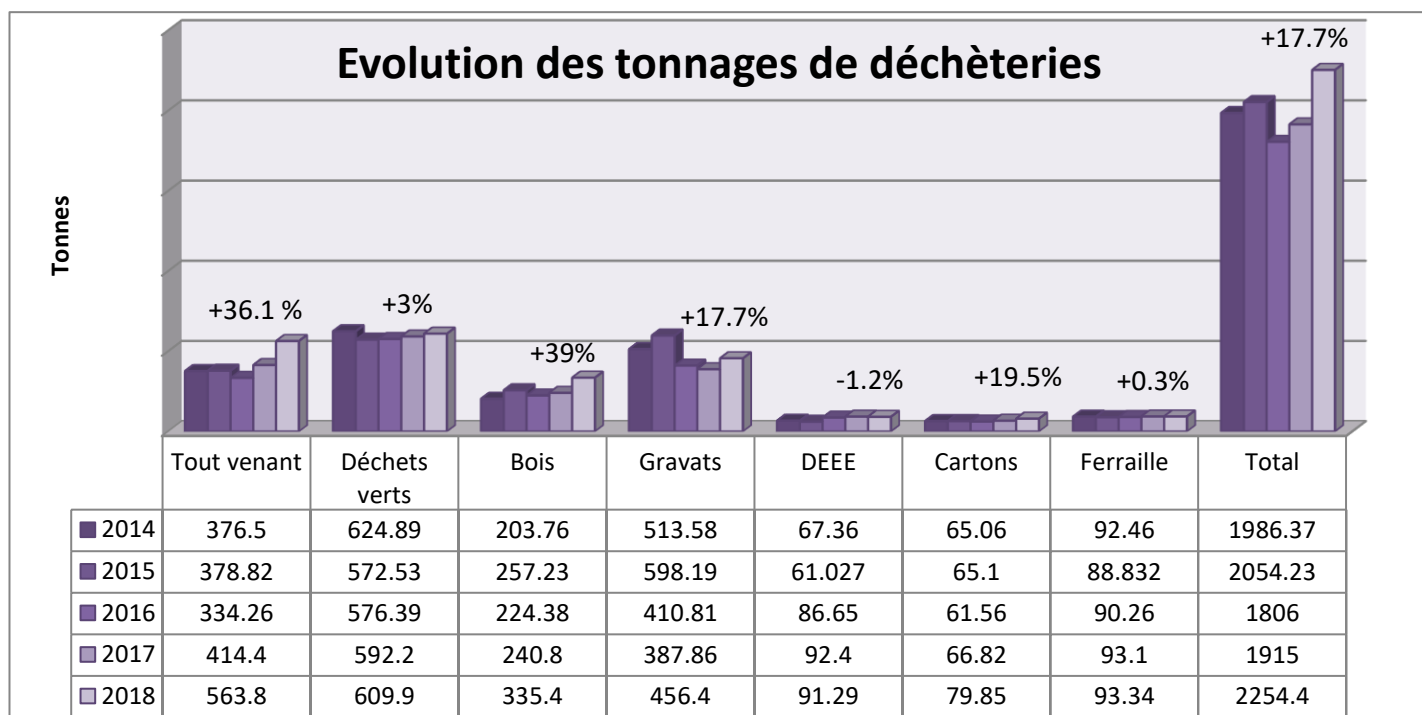
- Tout venant : 149.1
- Déchets verts : 111.2
- Bois : 61.16
- DMS : 2.561
- Gravats : 92.48
- Piles : 0.685
- Huiles de vidange : 0.99
- Huiles alimentaires : 0.263
- Cartouches d'imprimantes : 0.02
- Cartouches Nespresso : 0
- DEEE : 19.61
- Cartons : 14.3
- Ferrailles : 10.36
- Metaux non ferreux : (voir airvault)

4.2.3 Répartition des tonnages par matériau



4.2.4 Evolution des tonnages

Au total on peut constater une augmentation de 6% du tonnage réceptionné en déchèterie.



4.3 Bio-déchets

	Collège voltaire	Collège Ste Agnès	Ecole E. Pérochon	EHPAD Airvault	EHPAD St Loup	Boulangerie de St Loup	Boulangerie la romaine	TOTAL
Tonnage annuel 2016	2.39	2.54	1.89	2.25	3.31	1.36	2.37	16.11
Tonnage annuel 2017	3.39	2.93	2.50	2.25	3.59	1.13	3.37	19.16
Tonnage annuel 2018	2.21	3.0	2.58	2.46	3.84	0.23	4.31	18.63

Soit une diminution de 2.77%

5 L'organisation du service public de traitement des déchets

5.1 Destination des ordures ménagères

Les **ordures ménagères** sont triées en centre mécano-biologique avant enfouissement depuis fin juillet 2008. Le tonnage total d'ordures ménagères réceptionnées au TMB en 2018 est de 47 471.34 T dont 1 240.92 T provenant de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

Les ordures ménagères sont passées au travers d'un crible rotatif, sont alors séparés les éléments biodégradables des éléments secs, notamment ferreux. Les matières biodégradables ou fermentescibles passent au travers de divers autres cribles puis sont déposées dans des écosilos où elles vont fermenter durant 5 semaines afin de produire un compost, prêt à être employé par l'agriculture.

Le centre de tri mécano-biologique du SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et d'Élimination des Déchets) permet de diminuer de près de 30% le poids des déchets enfouis et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis septembre 2013, le SMITED a développé son tri et sépare désormais la fraction à fort pouvoir calorifique, valorisée en tant que combustible solide de récupération (CSR) en cimenterie.

5.2 Destination des emballages, verres, papiers et cartons de déchèteries

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est propriétaire et assure la gestion d'un centre de tri de déchets recyclables, situé à Bressuire.

Une entente intercommunale a été créée en 2014 et renouvelée en 2018 entre :

- Communauté de Communes du Thouarsais,
- Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,
- Communauté de Communes Parthenay-Gâtine,
- Agglomération du Bocage Bressuirais.
- Communauté de Communes Val de Gâtine

Le centre de tri de Bressuire, inscrit dans le Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés des Deux-Sèvres, nécessite des travaux urgents de modernisation (remise aux normes des équipements, optimisation du fonctionnement, amélioration des conditions de travail des agents, etc...).

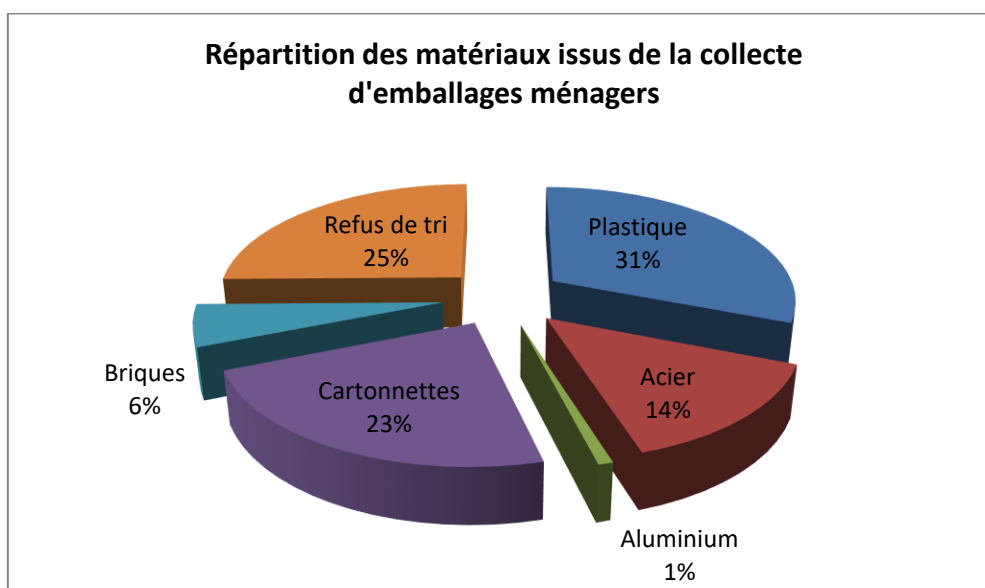
La réalisation de ces travaux de modernisation nécessite un engagement et une vision à long terme des collectivités qui utilisent le service de tri des déchets recyclables. C'est pourquoi, les élus de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont proposé à la Communauté de Communes du Thouarsais, de l'Airvaudais-Val du Thouet et de Parthenay-Gâtine, d'établir une entente intercommunale, afin de

mutualiser cet équipement public. La communauté de communes de Val de Gâtine est également entrée dans l'entente au 1^{er} juin 2017.

En 2018, 6 426 T d'emballages en mélange ont été triés sur cette installation dont 147 T pour la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouët et 4 534 T de déchets conditionnés (papiers, cartons et verres) dont 556 T pour la C.C.A.V.T.

❖ Tableau des différentes filières de recyclage

Matériaux	Production après passage au centre de tri - tonnage	Livraison vers les filières de reprise - tonnage	Filières de reprise	Rappel production 2016- tonnage
Plastique	37.931	33.351	VALORPLAST	33.346
Acier	17.429	18.239	Brangeon Environnement	17.618
Aluminium	1.006	0.922	Véolia	1.077
Cartonnettes	28.155	24.677	Véolia	28.598
Briques	7.109	5.238	Véolia	8.724
Cartons issus de déchèteries	70.902	72.801	Véolia	72.712
Papier	190.473	198.193	Huhtamaki	186.018
Verre	318.268	300.38	VERALLIA	305.082
Refus de tri	30.917	31.299	CET LA LOGE. SMITED	24.258



Emballages

Les déchets d'emballages sont triés sur la chaîne de tri et conditionnés pour être ensuite revendus pour le plastique à la Société Valorplast et les autres matériaux vers les sociétés nommées ci-dessus.

Refus de tri

Le tonnage de refus après passage sur la chaîne de tri pour l'année 2018 est de **30.917 T soit 21.16%**. Les refus de tri sont ensuite transférés au centre d'enfouissement de La Loge à Coulonges Thouarsais.

Papiers

Les papiers ne sont pas triés mais expédiés directement vers l'usine de recyclage d'Huhtamaki.

Verres

Les verres ne sont pas triés mais expédiés directement vers l'usine de recyclage de Saint Gobain.

Cartons issus des déchèteries

Les cartons font l'objet d'une prestation de conditionnement avant expédition dans le cadre du contrat Citéo vers le site de la Véolia.

Le contrat Citéo définit les objectifs de tri par catégorie de produits. il reverse à la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet des aides financières qui sont fonctions des performances de tri : plus les résultats sont bons et plus les aides sont importantes.

5.3 Destination des déchets de déchèteries

	Collecte	Filière du tri - Traitement
Tout Venant	Régie	Enfouissement CSDU - SMITED - La Loge à Coulonges - Thouarsais.
Déchets Verts	Régie	Broyage – LOCA RECUPER à partir de mai
Ferraille	Régie	Recyclage chez AFM Recyclage à Cerizay
Cartons	Régie	Agglo Bocage Bressuirais – centre de tri
Batteries Métaux non ferreux	Régie	Recyclage chez AFM Recyclage à Cerizay
Bois	Régie	Recyclage chez Loca Recuper à La Boulaie
Gravats	Régie	Enfouissement en CET de classe 3 - COLAS Airvault et SOVAMAT à Bressuire
Néon, ampoules	RECYLUM	Recyclage - filière RECYLUM
D.M.S. & huiles de vidange	SIAP et SEVIA	Valorisation - SEVIA Véolia – Saint Jean d'Angely -
Huiles alimentaires	SIAP	Valorisation - Eco-gras
Piles	Corépile	Recyclage - filière COREPILE
Cartouches d'imprimantes et Nespresso	Livreurs	Filière Collectors
DEEE	Envie2E	Recyclage - Envie2E - ERP filière – Géodis Valenda
Pneus	MEGAPNEUS	Recyclage - MEGAPNEUS filière ALLIAPUR

B- INDICATEURS FINANCIERS

Le budget a été voté par le Conseil Communautaire le 03 avril 2018.

6 Mode de financement

Le mode de financement du service déchets ménagers est la TEOM depuis le 1^{er} janvier 2017.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagère (TEOM), instituée par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes, concerne toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée (CGCT, art L.2333-77). Elle est entièrement recouvrée par services de l'état en appliquant une majoration de 8% pour couvrir ses frais de gestion.

La TEOM couvre l'ensemble du service de gestion des déchets (collecte et traitement des OM, des emballages et des déchèteries). Elle couvre également la gestion globale du parc de bacs, camion de collecte et service administratif.

Une distinction est tout de même effectuée pour les habitants dont le service de ramassage des ordures ménagères est effectué en 32 semaines. Une diminution d'un point sur le taux de TEOM est appliquée.

Pour les demeures exceptionnelles, un plafonnement est également appliqué à 2.5 fois la valeur locative cadastrale du bien.

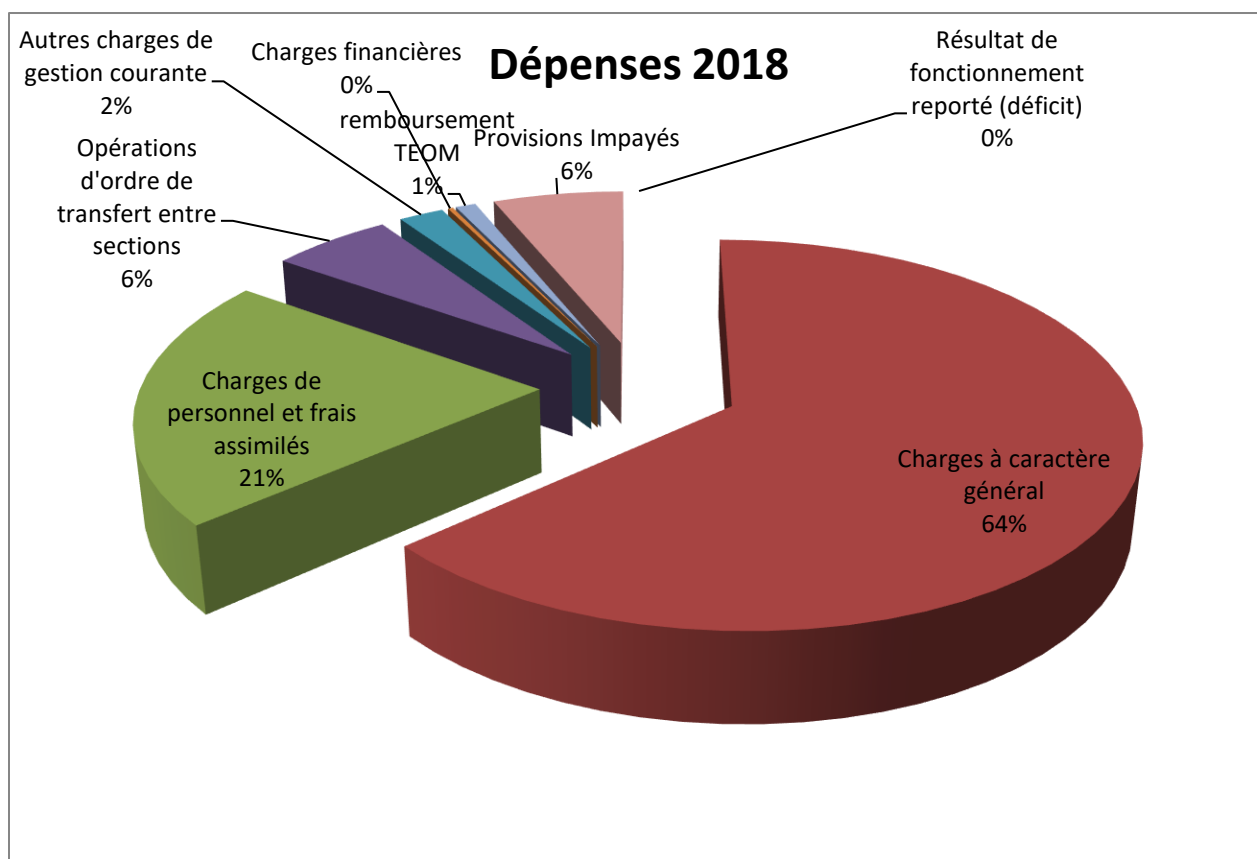
Le taux est fixé annuellement par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet en fonction du budget nécessaire à la gestion du service.

En 2017, les taux votés étaient de 13.9% pour les bâtiments dans le secteur de collecte à 1 passage par semaine et de 12.9% pour les bâtiments dans le secteur de 32 ramassages.

7 Comptes administratifs 2018

Chapitre	Budgétisé	Réalisé	
		Montant	%
Fonctionnement - Dépense	1 012 912.62 €	918 366.18 €	90.66%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0 €	0 €	100%
011 - Charges à caractère général	606 819.0 €	580 705.17 €	95.70%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	195 000 €	194 151.02 €	99.94%
022 – dépenses imprévues	20 000 €	0 €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000 €	52 172.08 €	100.33%
65 - Autres charges de gestion courante	20 000 €	19 483.40 €	97.42%
66 - Charges financières	7 000 €	2 238.33 €	75.06%
67 - Charges exceptionnelles	5 000 €	0 €	0%
68 – Provisions impayés	56 681.00 €	56 681.00 €	100%
73918 – Remboursement TEOM	15 000 €	8 779 €	58.53%
Fonctionnement - Recette	1 012 972.62€	1 096 028.71 €	108.20%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 355.00 €	3 355.37 €	100.01%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	127 800.00 €	142 514.29 €	111.51%
73- TEOM	720 000 €	740 021.00€	102.78%
74 - Dotations, subventions et participations	80 000 €	118 629.02 €	148.28%
77 - Produits exceptionnels	2 000 €	11 691.41 €	584.57%
Investissement - Dépense	131 546.60 €	109 928.07 €	83.57 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 928.14 €	15 928.14 €	100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 355,00 €	3 355.37 €	100.01%
16 - Emprunts et dettes assimilées	35 000.00 €	34 248.06 €	97.85%
20 - Immobilisations incorporelles	33 780.00 €	19 680.00 €	58.26%
21 - Immobilisations corporelles	36 000.46 €	29 233.50 €	81,19%
27-	7 483.00 €	7 483.00€	100%
Investissement - Recette	131 546.60€	72 391.06 €	55.04%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 242.39 €	71 941.85 €	67.08%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	13 349.21 €	449.21 €	3.37%
13 - Subvention	10 955.00 €	0 €	0%

98,71 %

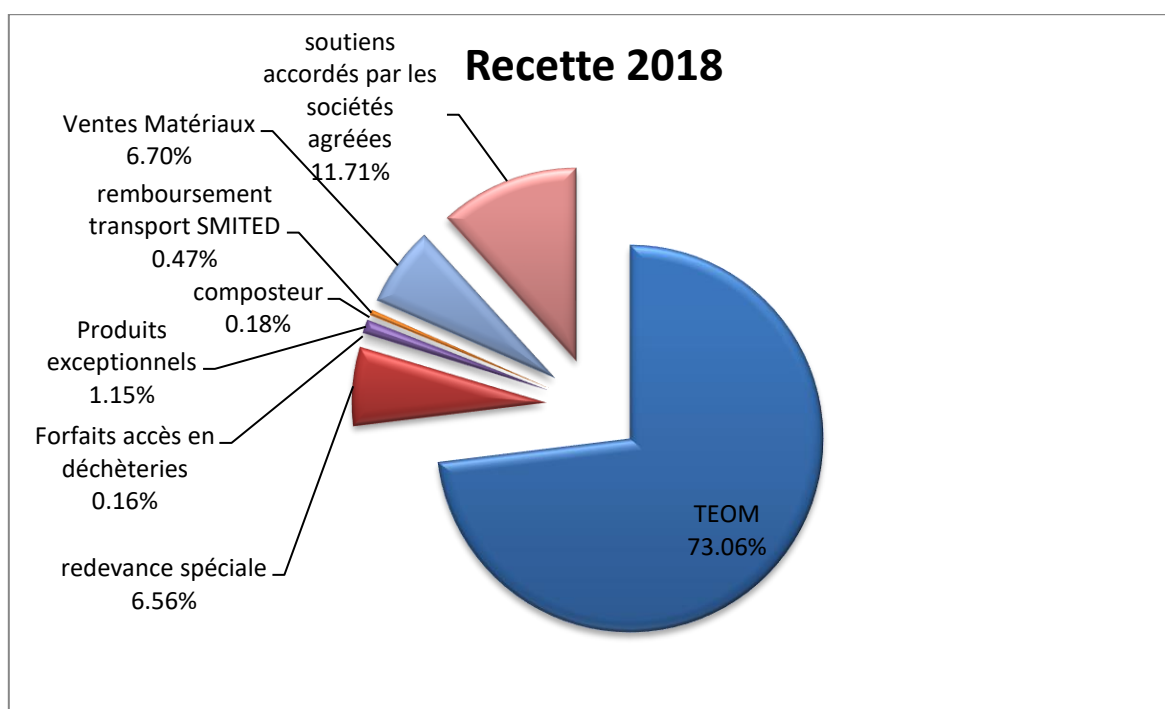


8 Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

	Prestation de Service	Charge 2018 des prestations de services
Collecte	Ordures ménagères	BRANGEON 183 709.96 €
	Bio-déchets	BRANGEON 12 342 €
	Total collecte	196 051.96 €
Traitement	Ordures ménagères (TMB)	SMITED 153 342.70 €
	Emballages (Centre de tri)	AGGLO2B 32 471.13 €
	Verres (conditionnement)	AGGLO2B 2 831.78 €
	Papiers (conditionnement)	AGGLO2B 1 699.07 €
	Cartons - Déchèterie (conditionnement)	AGGLO2B 755.15 €
	Bois - Déchèterie	Loca RECUPER 7 681.59 €
	Déchets verts - Déchèterie	Loca RECUPERER 6 943.71 €
	DMS - Déchèterie	SIAP. 7 547.99 €
	Gravats en mélange - Déchèterie	SOVAMAT 784.31 €
	Gravats terre et pierres - Déchèterie	COLAS 5 833.78 €
	Tout venant - Déchèterie	SMITED 65 718.30 €
	Bio-déchets	BRANGEON 614.79 €
	Total traitement	286 224.30€
	Total général	482 276.26€

9 Montant des recettes perçues pour l'année 2018

	Repreneurs / sociétés agréés/ utilisateurs	Recettes 2018	
Vente de matériaux	Ferrailles	AFM Recyclage	10 288.92 €
	Métaux non ferreux	AFM Recyclage	9 278.13 €
	Verres	SAINT GOBAIN	7 200.11 €
	Papiers	Huhtamaky par l'intermédiaire de l'Agglo2B	15 855.44 €
	Emballages : Plastique	VALORPLAST	5 738.51 €
	Emballages : acier, alu, briques et cartonnettes	Véolia	5 274.52 €
	Cartons de déchèteries	Véolia	6 256.87 €
	DEEE	OCAD3E	6 316.59 €
	Composteurs	Usagers	1830 €
	Vente total		68 039.09 €
Soutien accordé par les sociétés agréées	Soutien Barème E (T1 à T4 2017 + liquidatif 2016)	Citéo	98 064.53 €
	Soutien Développement Durable 2017	Citéo	4 633.55 €
	Soutien à la valorisation du papier 2017	Citéo	8 023.11 €
	Soutien total		110 721.19€
Fracturation	TEOM + redevance spéciale	Usagers	791 695.76 €
	Recettes entrées payantes déchèteries	Professionnel utilisateurs des déchèteries	1 635 €
	Facturation total		793 330.76 €
Recettes total		972 091.04€	



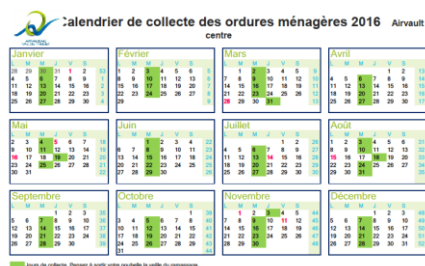
10 Investissement 2018

INVESTISSEMENT	MONTANT
Bennes de déchèteries	11 817.60 €
Frais d'étude TI	19 680 €
Fond pour la SPL Unitri	7 483 €

C-COMMUNICATION ET PREVENTION

II Communication

En 2018, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a édité le calendrier de collecte pour l'année.



Il a également été distribué un guide sur la mise en place de la TEOMi ainsi que les extensions des consignes de tri pour le 1^{er} janvier 2019.



12 Prévention des déchets

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et le SMITED ont été conjointement lauréats du projet Zéro gaspillage, Zéro déchet en Deux-Sèvres, avec pour objectifs :

- Une réduction de 7% des ordures ménagères assimilées par habitant en 3 ans ;
- Une réduction de 10% des déchets ménagers assimilés par habitant en 3 ans ;
- La pérennisation des partenariats existants (plus de 100) et la mobilisation des acteurs du territoire : Collectivités, Chambres consulaires, organisations professionnelles, entreprises, associations et citoyens.

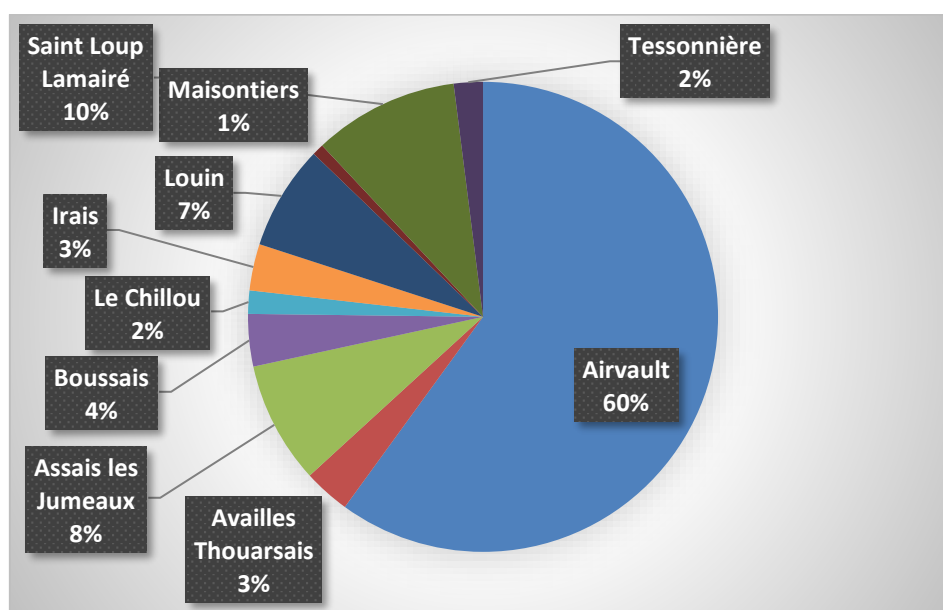
Le Label ZDZG a permis à trois collectivités des Deux-Sèvres (La communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, La Communauté d'agglomération du Niortais, La Communauté de Communes du Thouarsais) de s'engager dans un contrat d'objectifs déchets et économie circulaire pour un Territoire économe en ressources auprès de l'ADEME.

Les autres collectivités du département se sont associées pour répondre sous le couvert du SMITED à un projet de contrat d'objectifs déchets et économie circulaire. Il a été signé courant 2018.

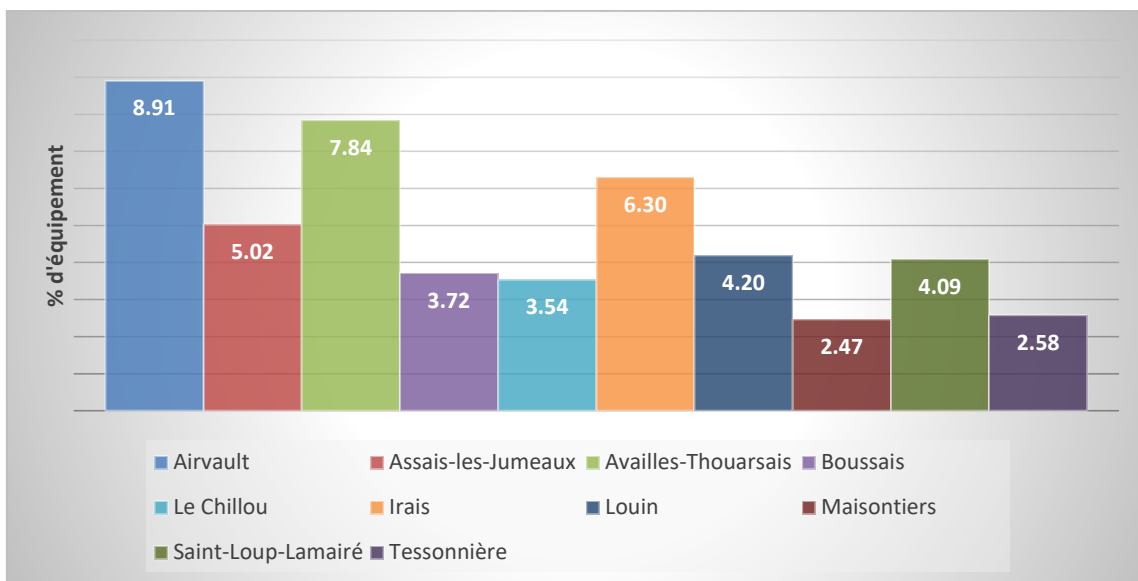
- Opération compostage

Une opération compostage a également été menée sur le territoire en 2018. 250 composteurs ont été livrés entre juin 2018 et janvier 2019.

La répartition de vente est décrite ci-dessous



Le graphique ci-dessous montre le pourcentage de foyers équipés par commune



ANNEXES

Annexe I : Liste des points de regroupement

Airvault	Boussais
	Rue des Chênes
Rue des champs de la croix	Rue du Haut Bourg
Rue Emmanuel Bonnet	Rue du Chillou
Rue du Puits Olivier X Rue St Thibault	Soudan
Rue du Puits Olivier	Grain de sel
Allée de l'Eglantine	Pain du Camps
Rue du Moulin Noir	L'Hopiteau
Allée de l'Oranger	Rue du Fossé de la Boucherie
Rue de Mont	Le Coin du Champ
Faubourg des Cyprès Place du Cygne	Le Petit Buisson
Rue des jardins (Médiathèque)	La Maison Neuve
Rue de la gendarmerie (parking)	Etang Fourreau
Impasse des Halles	Carrefour de la Dame
Faubourg Gachet	Louin
Rue Constant Balquet	Ripère (près de l'arrêt de bus)
Place de la Tour Piochon	Rue Grande Rue (en face de la croix Cornuault)
Place des Corderies	Rue des Pierres Rouges
Rue de Nazareth	Rue du Theil.(pour Rue Echo)
Impasse du Fief de Boudaise	Rue du Four (pour Rue de la Fontaine)
Roche Paillier	St Loup Lamairé
Barroux	Place du Mirage
Rue du Puits Berthelot (à la pompe)	Rue Jacques de Boyer
Impasse de la Garenne	Salle des fêtes
Impasse du Logis	Place des Poulies
Impasse de la Jariette	Aire de Camping car
Impasse des Genêts	Marouillais
Borcq	Rue de l'école, Crémille
Impasse des Œillets derrière la Mairie	Boussin
Au bout de l'Impasse de Gâtine	Rochemenue
Repéroux	pour Impasse des Hirondelles
Impasse de l'Ouche	Maisontiers
Availles - Thouarsais	L'Interrogateur
Rue de la Traverse	La Pinsonnière
Rue du Détour	Tessonnière
Piogé	Enjouran
Rue de la Fuye	Impasse de la Mairie
Assais-les-Jumeaux	Impasse de la Plaine du Breuil
Rue de la Godebille	
Le Chillou	
L'Orangerie	
Irais	
Place de l'Eglise	

Annexe 2 : Liste des points d'apports volontaires

Commune	Lieu dit	Adresse	Description
Airvault		Rue des Sablières	Ancienne Gare
		Rue de Neuze	Lotissement des Rivières près du Pont de Vernay
		Rue Emmanuel Bonnet	Derrière la Place des Promenades
		Rue Pierre Laillé	Dans le site de l'EHPAD Les Résidences du Thouet
		Rue des Champs de la Croix	Parking ancien Intermarché
		Place du Cygne	Parking de la Trésorerie
		1 Rue de la Croix de Monts	
	Soulièvres		Salle des fêtes de Soulièvres
	Barroux	Rue de la Croix	A côté du cimetière
	Le Deffend	Rue Principale	
	Le Grand Moiré	Rue du Lavoir	Aire de camping
	Repéroux	Route d'Airvault	Parking salle des fêtes
	Les Plantons		Déchèterie (accessible aux horaires de déchèterie)
	Borcq	Rue des Ormeaux	

Assais les Jumeaux	Assais	Rue de la Jauleterie	Parking du stade
	La Tache		Entre La Tache et Belle Touche
	Villeneuve		Croisement Grande rue et route direction La Tache
	Maisoncelle	Rue des Cours	
	Vitray		
	Cerzay	Rue du Moulin	
	Les Jumeaux	Rue des Jardins	
	Veluché	Rue de la Croix des Jumeaux	Mairie annexe
Availles-Thouarsais		Route du Deffend	Derrière la mairie et salle des fêtes
Boussais		Rue des Etangs	Parking camions
	L'hopiteau	Rue des Forges	
Irais		2 Rue du Porteau	A côté de l'église
Le Chillou			Derrière l'église
Louin		D138	Rond-point, Ateliers Municipaux, stade
		Place Georges Marsault	
	La Ronde	Rue de la Vallée	
	Sourches		

	La Martinière	Croisement D46 / D937	La Déchèterie (accessible aux horaires de déchète
			Aire de repos
Maisontiers		Rue de la Croix Rouge	
	Billy	Rue de la Grande Fontaine	
Saint-Loup Lamairé		Aire de camping-car	Aire de camping-car
		Rue des Sarcelles	Lotissement La Valette
		Rue du Fief du Parc	Lotissement du Fief du Parc
	Naide	Place des Sources	
	Lamairé	Rue de l'Arpentin	
	Crémille	Rue de l'Ecole	
	Cébron		Site du Cébron
Tessonnière		Rue du Pont de la Planche	Face au cimetière
	La Guichardière	Rue des Deux Cantons	
	La Maucarrière		Parking

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Géré en régie directe

Exercice 2018



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

Le présent rapport a pour objet de présenter le service public d'assainissement, de rassembler et de présenter les différents indicateurs techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service pour l'exercice 2018 conformément à la réglementation.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet exerce la compétence assainissement collectif. L'assainissement non collectif étant déléguée au Syndicat des eaux de Gatine depuis le 1^{er} Janvier 2017.

SOMMAIRE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1	Le territoire desservi et le mode de gestion du service	Page 3
2	Les caractéristiques techniques	Page 4
3	Les éléments financiers	Page 4
4	Les indicateurs de services	Page 5
5	Exemple de facture	Page 6
6	Les indices de connaissance et de gestion patrimoniale	Page 7 et 8

1) Le territoire desservi et le mode de gestion du service

La Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet gère l'assainissement collectif sur six communes : Airvault, Assais-les Jumeaux, Boussais, Louin, St Loup Lamairé et Tessonnière. Les zonages concernant chaque commune ont été validés après enquête publique.

Le service possède les compétences collecte, transport, dépollution, contrôle de raccordement et élimination des boues. Celles-ci sont exercées en régie directe.

Ce service est un Service Public Industriel et Commercial. Ainsi, le conseil d'exploitation donne différents avis au conseil communautaire et participe à la gestion et à l'administration du service. L'autonomie financière impose que l'usager finance le service et que l'équilibre des budgets ne dépende pas de la fiscalité.

Le tableau suivant présente par commune le nombre d'abonnés concernés par l'assainissement collectif et ceux réellement raccordable au réseau.

Taux de desserte en 2016		Nombre d'immeubles dans la zone d'assainissement collectif	Nombre d'abonnés raccordables sur le réseau d'assainissement	Taux de desserte	Pourcentage de raccordements contrôlés	Taux de conformité des raccordements contrôlés
Airvault	Bourg	1 253	1 253	100%	81,48%	84,72%
	Borcq	130	130	100%	83,84%	94,49%
	Soulièvres	218	115	52,75%	78,26%	87,77%
Assais Les Jumeaux		95	95	100,00%	0,00%	/
Boussais		180	85	47,22 %	58,82%	100%
Irais		167	0	0 %	/	/
Le Chillou		78	0	0 %	/	/
Louin		213	188	88,26%	87,76%	89,69 %
Maisontiers		19	0	0 %	/	/
St Loup Lamairé		402	312	77,61 %	4,80 %	100%
Tessonnière		74	12	16,21%	0,00%	/
Total		2829	2190	77,41%	66,21%	86,89 %

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est environ de 1,6 habitants/abonnés puisqu'il y a environ 3500 habitants pour 2190 abonnés.

2) Les caractéristiques techniques

Les réseaux et les stations d'épuration représentent bien le caractère rural du territoire puisqu'il y a peu d'abonnés par kilomètre de réseau et que les stations d'épuration sont nombreuses mais de faible capacité avec une filière de traitement plutôt de type extensif.

Les caractéristiques techniques des réseaux et stations d'épuration sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Caractéristique technique	Nombre de kilomètres de réseau (séparatif)	Nombre de postes de relèvement	Filière de traitement	Capacité nominale (Equivalent -habitants)	Population raccordée (Equivalent-habitants)	Densité linéaire d'abonnés (abonnés/km)	Volume facturé (en m3)	Boues évacuées en 2017(en tonne de matière sèche)	
Airvault	Bourg	22	4	Boues activée	4600	2225	62,3	96036	68,1
	Borcq	4,7	1	Lagunage	350	180	34,4	9102	0
	Soulièvres	3,5	0	Lagunage	270	170	35,7	9521	0
Assais Les Jumeaux	2,3	1	Lit Bactérien	225	80	46,5	7781	1	
Boussais	2,3	0	Lagunage	280	120	38,7	5464	0	
Louin	4	3	Transfert vers la step d'Airvault	/		46,5	11982	/	
St Loup Lamairé	6,5	3	Filtre à sable planté de roseau	870	540	47,8	22292	0	
Tessonnière	0,5	1	Boues activées	400	5	16	1108	0	
TOTAL	45,8	13	8	7345	3320	51,5	163286	69,1	

La création du réseau de collecte des eaux usées et de la station d'épuration de Repéroux a été réceptionné en juillet 2018.

Pour 2019, la création du réseau et de la station d'épuration d'Irais commencera en septembre.

3) Les éléments financiers

La redevance assainissement est la principale recette du budget de l'assainissement. Cette redevance s'applique à tous les immeubles desservis par le réseau d'assainissement collectif qui sont raccordés ou qui sont considérés comme raccordables. Elle est appliquée dès la mise en service du réseau.

Le prix de l'assainissement n'est pas assujéti à la TVA et la redevance est mise en recouvrement directement par nos services avec une fréquence semestrielle.

TARIFS	2018 (Délibération du 30/06/2015)	2019 (Délibération du 11/12/2018)	En 2018 pour une facture de 120 m ³
Part fixe	50 € par abonné	52 € par abonné	50 €
Part variable	2,00 € par mètre cube	2,04 € par mètre cube	240,00 €
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	0,18 € par mètre cube	0,15 € par mètre cube	21,60 €
TOTAL			311,60 €

Un exemple de facture est joint en annexe.

Le compte administratif du budget assainissement collectif de l'année 2018 est consultable au siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet. La redevance facturée en 2018, représente un total 437 428,25 €.

4) Les indicateurs du service

N °indicateur	Intitulé	valeur
D 201.0	Nombre d'habitants desservis	3500
D 204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,59 €
D 202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0
D 203.0	Quantité des boues issues des ouvrages d'épuration	69.1 T de MS
P 201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	78,96 %
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	0
P 258.1	Taux de réclamations	0
P 202.2	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10
P 252.2	Points de curage fréquents du réseau	8,75
P 253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,13
P 256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Non calculée
P 207.0	Montant des actions de solidarité	0 €
P 257.0	Taux d'impayés sur la facture d'assainissement	7,04%
P 203.3	Conformité de la collecte des effluents	Inconnu
P 255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	90
P 206.3	Boues évacuées selon les filières conformes	100 %
P 204.3	Conformité des équipements d'épuration	Inconnu
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de la réglementation européenne	Inconnu
P254.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de la police de l'eau	100 %

5) Exemple de facture

C/C AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 PLACE DES PROMENADES
B.P 60002
79600 AIRVAULT
Tel : 05.49.64.93.48 Fax : 05.49.64.94.02
communaute@cc-avt.fr

Facture
Assainissement
Période du 30/09/2017 au 30/09/2018
Adresse de facturation :

Année 2018
N° Facture
Date Facture 24/12/2018

Réf. Abonné :
Abonné :
Adresse branchement : AIRV1

79600 AIRVAULT

Evolution de votre consommation			
2018	2017	2016	2015
108	124	111	115

Facture de solde. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé (art R2221-40 du CGCT), tarifs : délib n°2015-40 du 30/06/2015, règlement : délib n°2015-54 du 28/04/2015)

79600 AIRVAULT				
N° Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Conso en m3
	30/09/2018	995	1103	108
1				


Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA
ORGANISMES PUBLICS			19,44	
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	108	0,18000	19,44	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			266,00	
Abonnement assainissement	1	50,00000	50,00	
Redevance assainissement	108	2,00000	216,00	

Abonnement TTC : 50,00€		Total HT	Acompte H.T.	Net H.T.	T.V.A.	Montant TTC
Prix du litre d'eau TTC : 0,00218€ (hors abonnement)	EAU					
	ASSAINISSEMENT	285,44	-149,00	136,44		136,44
		285,44	-149,00	136,44		136,44

A défaut de paiement, le comptable en charge du recouvrement pourra recourir aux voies civiles d'exécution de droit commun régies par la loi 91-650 du 9 juillet 1991 et son décret d'application n°92-755 du 31 juillet 1992 (articles L.1617-5 et R.1617-22)

Président : Olivier FOUILLET

Total annuel facturé TTC	285,44
Acompte déjà facturé TTC	-149,00
NET A PAYER en Euros	136,44
<i>Rappel des sommes à payer</i>	

 Papillon à joindre à votre règlement:

Commune : 82 AIRVAULT
Facture Assainissement
N° Facture 2018 1 00000000218
Ref. Abonné
Nom
Date Facture 24/12/2018 Code recette : EA
Eau : € , Asst. : 136,44 €
Net à payer : 136,44 €

Date limite de paiement : 24 Janvier 2019
Modalités de paiement : Vous pouvez régler cette facture :
- Par Internet en vous connectant sur : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>
Identifiant collectivité : 021012
Référence de la dette : 2018-EA-00-21854
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public (envoyer à l'adresse ci-dessous)
- Espèces ou carte bancaire : TRESORERIE D'AIRVAULT
PLACE DU CYGNE - 79600 AIRVAULT
- Par virement BDF NIORT - 30001/00602/C7930000000/69
BIC : BDFEFRPPCCT IBAN : FR13 3000 1006 02C7 9300 0000 069
- Par prélèvement à échéance

6) Les indices de connaissance et de gestion patrimoniale

NOM DE LA COLLECTIVITE : Année 2018	
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE	
<u>PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX</u>	
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage ...) et les points d'autosurveillance du réseau (10 points)	
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	
<u>PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX</u>	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions)	Condition d'obtention de et VP.252=1 et VP.253> Points obtenus : 10
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	Condition d'obtention de et VP.252=1 et VP.253> [ou 60%=<VP.253<70% Ou 70%=<VP.253<80% ou 80%=<VP.253<90% ou 90%=<VP.253<95% ou 95%=<VP.253 (cas5) Points obtenus : cas 1 -----> 1 cas 2 -----> 2 cas 3 -----> 3 cas 4 -----> 4 Cas 5 -----> 5

<p>VP.254 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision Cartographique)</p>	
<p>VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)</p>	<p>Condition d'obtention de et [ou 50%=<VP.255<60% ou 60%=<VP.255<70% (ca ou 70%=<VP.255<80% (ca ou 80%=<VP.255<90% (ca ou 90%=<VP.255<95% (ca ou 95%=<VP.255 (cas5)]</p> <p>Points obtenus : Cas 1 -----> 1 Cas 2 -----> 2 Cas 3 -----> 3 Cas 4 -----> 4 Cas 5 -----> 5</p>
<p><u>PARTIE C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Points non pris en compte si le seuil de 40 points en partie A et B n'est pas atteint)</u></p>	
<p>VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)</p>	<p>Condition d'obtention de et [ou 50%=<VP.256<60% ou 60%=<VP.256<70% (ca ou 70%=<VP.256<80% (ca ou 80%=<VP.256<90% (ca ou 90%=<VP.256<95% (ca ou 95%=<VP.256cas5)]</p> <p>Points obtenus : Cas 0 -----> 10 Cas 1 -----> 11 Cas 2 -----> 12 Cas 3 -----> 13 Cas 4 -----> 14 Cas 5 -----> 15</p>
<p>VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) (10 points)</p>	<p>Condition d'obtention de VP.266>=40 VP257=1 Points obtenus : 10</p>

VP.258 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	Condition d'obtention de VP.266>=40 VP258=1 Points obtenus : 10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	Condition d'obtention de VP.266>=40 VP259=1 Points obtenus : collecte
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	Condition d'obtention de VP.266>=40 VP260=1 Points obtenus : 10
VP.261 -Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	Condition d'obtention de VP.266>=40 VP261=1 Points obtenus : 10
VP.262 -Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	Condition d'obtention de VP.266>=40 VP262=1 Points obtenus : 10

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2019

Publication le : 03-07-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48